



3 1761 07135468 2

PIERRE  
DE NOLHAC

*La Reine  
Marie-  
Antoinette*

*Ex Libris*



PROFESSOR J. S. WILL







*La Reine*  
*Marie-Antoinette*



*La Reine  
Marie-Antoinette,*

*Par  
Pierre de Nolhac*



*Nelson*  
*Éditeurs*  
*189, rue Saint-Jacques*  
*Paris*

*Calmann-Lévy*  
*Éditeurs*  
*3, rue Auber*  
*Paris*

## DU MÊME AUTEUR

---

### ÉTUDES SUR LA COUR DE FRANCE :


- LOUIS XV ET MARIE LECZINSKA. 16<sup>e</sup> éd.
  - LOUIS XV ET MADAME DE POMPADOUR. 21<sup>e</sup> éd.
  - MARIE-ANTOINETTE DAUPHINE. 20<sup>e</sup> éd.
  - LA REINE MARIE-ANTOINETTE. 30<sup>e</sup> éd.
- 

CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS  
3, rue Auber, Paris



CE livre a paru pour la première fois en 1890 et la maison d'édition Nelson en donne la forme dernière. Au cours des éditions successives, l'auteur n'a pas manqué, pour répondre à la faveur du public, d'améliorer dans le détail l'information. Il ne se proposait point, en si peu de pages, de faire connaître le règne de Marie-Antoinette, mais seulement de reconstituer avec exactitude le milieu où elle a vécu. Il s'est trouvé que l'étude du caractère de la Reine, qui parut neuve en son temps, n'a pas été contredite, mais appuyée au contraire, par les recherches ultérieures. L'auteur n'a donc rien à changer aux traits principaux de son portrait. Ses pastels n'ont tracé évidemment qu'une esquisse légère ; les graves pinceaux de l'histoire n'y ont pas encore substitué une autre image.

P. N.



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa



## CHAPITRE PREMIER

### LE RÈGNE

PAGES

Le problème du règne de Marie-Antoinette. — Enthousiasme de la France pour ses jeunes souverains. — Premières difficultés de la Reine dans la famille royale. — Premières imprudences. — Le ministère de Maurepas. — Renvoi et exil du duc d'Aiguillon. — Affaire du duc de Guines. — Début de la faveur de madame de Polignac. — Maladresses de la Reine à la Cour. — Influence du comte d'Artois. — Renvoi de Turgot. — Prodigalités et dettes de Marie-Antoinette. — Le jeu. — Joseph II à Versailles. — L'affaire de la succession de Bavière. — La Reine compromise par la politique autrichienne. — La maternité. — La calomnie autour de la Reine. — Les Polignac et l'impopularité de la Reine. — Necker et Marie-Antoinette. — La banqueroute des Guémené. — Le *Mariage de Figaro*. — Calonne et Marie-Antoinette. — L'achat de Saint-Cloud. — Le procès du collier. — Nouvelles fautes de la Reine. — L'affaire de Hollande. — Le ministère de Brienne. — La Reine et le retour de Necker. — Le parti d'Orléans. — Marie-Antoinette en face de la Révolution. . . . II

## CHAPITRE II

### LA COUR ET LES FÊTES

Marie-Antoinette et les fêtes du règne. — La Reine à Reims. — La journée du sacre. — Cérémonies : le sacre,

le couronnement, l'intronisation. — Le mariage de Madame Clotilde. — Fêtes à Versailles et à Paris. — Marie-Antoinette au bal de l'ambassadeur de Sardaigne. — Fêtes de Brunoy offertes à la Reine. — Les fêtes de l'Hôtel de ville pour la naissance du Dauphin : le festin, le feu d'artifice, le bal. — Bal des gardes du corps. — Voyage du grand-duc et de la grande-duchesse de Russie : séjour à Paris et réception à Versailles. — Organisation des spectacles de la Cour. — L'administration des Menus et les premiers gentilshommes. — Intervention de Marie-Antoinette dans les choses du théâtre. — Les bals de la Reine. — Ballets costumés. — Abandon de Versailles par la Cour. — Les derniers bals. — La procession des États Généraux. — La Reine aux États . . . . . 87

### CHAPITRE III

#### L'INTIMITÉ

Les grands appartements de la Reine à Versailles. — Les « cabinets » de la Reine. — Marie-Antoinette et sa bibliothèque. — La musique chez la Reine. — Madame Vigée-Le Brun. — Marie-Antoinette et les arts. — Marie-Antoinette et la littérature. — Caractère de la conversation autour de Marie-Antoinette. — Le cercle de la Reine. — Les hommes : le comte d'Artois, Coigny, Guines, Polignac, d'Adhémar, Besenval, Vaudreuil. — Les souvenirs du prince de Ligne. — Les femmes : madame de Polastron, Diane de Polignac, la duchesse Jules. — Le salon de madame de Polignac. — Marie-Antoinette et l'amitié. — Madame de Lamballe. — Nouvelle intimité de la Reine : le salon de madame d'Ossun. — Les étrangers. — Marie-Antoinette et Fersen. — Marie-Antoinette et Louis XVI. — Rôle de Madame Élisabeth dans la famille royale. — Séjour de l'archiduchesse Marie-Christine. — Marie-Antoinette et ses enfants. — La mort du Dauphin . . . . . 153



## CHAPITRE IV

## TRIANON

PAGES

Trianon dans l'imagination populaire. — Le Petit Trianon de Louis XV. — Trianon donné à Marie-Antoinette. — Transformation des jardins. — Le sentiment nouveau de la nature. — Premier séjour de la Reine. — L'intimité à Trianon. — La journée de la Reine. — Divertissements et promenades. — Les fêtes de Trianon : spectacles, soupers, fêtes de nuit. — L'intérieur de la maison : l'état actuel et l'état ancien. — Les meubles de Marie-Antoinette. — Le Théâtre. — Inauguration de la salle. — Marie-Antoinette actrice. — La troupe royale et son répertoire : comédies et pièces à musique. — Représentation du <i>Barbier de Séville</i> . — Les dernières années de Trianon. — Construction du Hameau. — Fables et légendes sur le Hameau. — Dernière visite de Marie-Antoinette à Trianon . . . . .	223
Les journées d'octobre. — La Reine au 6 octobre. — Les années révolutionnaires. — Le 16 octobre 1793 . . . . .	266
SOURCES . . . . .	275



# LA REINE MARIE-ANTOINETTE

---

## CHAPITRE PREMIER

### LE RÈGNE

LE 10 mai 1774, les Français furent un peuple heureux. Pour la première fois depuis bien des années, la nation avait un roi et une reine selon son cœur. Louis XVI, malgré un rôle effacé à la cour de son grand-père, avait montré déjà des qualités solides et vraiment royales. On lui savait une honnêteté absolue, un sentiment profond des obligations de la couronne, l'amour de la justice, la crainte des favoris, tout le contraire, semblait-il, de ce roi que les huées populaires accompagnaient à Saint-Denis. Peu d'extérieur, il est vrai, des manières gauches et le sang lourd ; beaucoup de lenteur dans cet esprit juste et pondéré. Mais ces défauts ne pouvaient paraître bien graves compa-

rés à ceux du prince trop séduisant dont le règne finissait. La Reine avait, d'ailleurs, tout ce qui manquait au Roi et semblait née pour plaire au goût national. Brillante, vive, spirituelle, presque belle, aimant les fêtes et le plaisir, à la bonté de son mari joignant la grâce, moins prévenue contre les favoris, mais n'ayant pas fait de mauvais choix, Marie-Antoinette attirait les cœurs en charmant les yeux. Quatre années de Versailles avaient transformé la petite princesse allemande, reçue à Strasbourg en 1770, en une femme française accomplie.

Pour qui songeait à la politique, le nom de la blonde Reine signifiait paix et prospérité. Le mariage du Dauphin, un des grands actes du ministère Choiseul, avait éteint, au moins en apparence, la rivalité des Maisons de France et d'Autriche et assuré le pays contre le retour de guerres malheureuses. Si le parti français de la Cour, se réclamant des traditions anciennes, regrettait encore le choix de cette archiduchesse, l'opinion publique, déjà mêlée aux affaires, y portait moins de préventions et attendait de juger aux résultats le nouveau « système ». Quelle joie d'ailleurs de voir fini un règne de maîtresses, de saluer une femme vraiment aimable sur ce trône des Bourbons, où les reines tenaient depuis longtemps si peu de place ! N'en devenait-il pas plus brillant et plus solide ? Ce fut, dans le royaume, un élan universel d'admiration et d'amour, tant il y avait

d'espoirs mis en ce jeune roi et plus encore en cette jeune reine.

Comment ce beau rêve s'évanouit-il ? comment les acclamations de l'avènement se changèrent-elles en murmures, puis en malédictions ? comment une reine adorée de tout un peuple perdit-elle son affection avant de mourir de sa haine ? comment celle qui paraissait douée pour relever le prestige de la Monarchie aida-t-elle à en précipiter la chute ? C'est là un des plus tristes problèmes de l'histoire, mais qui ne demande, pour être résolu, que de l'impartialité et de la franchise.

Il n'est pas impossible aujourd'hui, à plus d'un siècle de distance, de parler sans passion et sans illusion des années qui ont préparé la Révolution française. On peut raconter ce passé déjà lointain avec le respect qu'impose le souvenir d'une grande âme et d'un long martyre ; mais il y faut porter aussi la sérénité d'esprit qui ne recule devant aucune vérité et sans laquelle on ne pourrait comprendre l'enchaînement fatal des événements.

Le règne de Marie-Antoinette débute par la fête et l'union des cœurs. La Reine et la nation sont venues l'une à l'autre et se sont charmées. A la Muette, Louis XVI a fait ouvrir au public le bois de Boulogne, toujours fermé auparavant pendant les séjours de Louis XV ; Marie-Antoinette s'y montre sans gardes ; elle parcourt les allées à cheval ou à pied avec la princesse de Lamballe,

parlant à tout le monde, caressant les enfants, recevant elle-même les placets des solliciteurs. Une procession de voitures emplit les routes ; les Parisiens vont saluer leur jeune souveraine et apprendre à l'aimer.

Quand la famille royale se promène dans la ville, sur les boulevards, c'est la Reine qui est le plus acclamée. On lui sait gré d'avoir renoncé au droit de ceinture, impôt levé pour les reines à chaque avènement. On la remercie d'avoir fait chasser de la Cour la Du Barry et tout ce qui porte ce nom détesté. On lui attribue une part dans la chute du contrôleur général des finances, l'impopulaire abbé Terray, et dans le renvoi du chancelier Maupeou, où l'opinion voit avec raison la promesse du rappel des parlements. Lorsqu'on brûle à Paris le mannequin de paille des deux ministres, c'est au cri de *Vive la Reine !* Bientôt va commencer cette série de représentations à l'Opéra, où le public fera des ovations à la princesse qui partage ses plaisirs. On verra, à l'*Iphigénie en Aulide* de Gluck, toute une salle se lever pour répéter le chœur du deuxième acte : *Chantons, célébrons notre reine*, et les bravos, les cris de joie, le délire de la foule se prolonger pendant dix minutes et arracher à celle qui les écoute des larmes d'attendrissement.

L'enthousiasme des premiers jours du règne redoublera pendant les journées du sacre, où Marie-Antoinette paraîtra à tous les yeux le symbole de la royauté rajeunie. Les provinces répète-

ront comme Paris l'écho des fêtes de Reims, les réjouissances se multiplieront en l'honneur de Louis XVI et de sa compagne, et partout on imitera le peuple béarnais, qui a mis, sur la façade illuminée de l'hôtel de ville de Pau, cette inscription en la langue de Henri IV : *Notre Henri est revenu, cette fois mieux marié ! Vive le Roi ! Vive la Reine !*

La Cour ne semble pas moins satisfaite. Pendant leur premier été, les souverains visitent toutes leurs résidences, Marly, Compiègne, Choisy, Fontainebleau. A Choisy, où sont invitées chaque jour des femmes de Paris, Marie-Antoinette reçoit de façon charmante ; le Roi lui-même se met en frais d'amabilité, cause volontiers, sans trop d'embarras, et on fait honneur à la Reine de cet heureux changement dans les habitudes de son époux. A Fontainebleau, la Cour est plus largement installée et les appartements ne désemplissent pas. De bien des années on n'a vu une cour si nombreuse, si choisie, si assidue. Chacun emporte, de l'accueil reçu, le désir de revenir, et Marie-Antoinette décide qu'elle retournera chaque automne au château des Valois, où mille beaux aménagements intérieurs sont projetés. Elle reviendra, en effet ; elle retrouvera le décor, les courtisans, les plaisirs de la chasse et de la forêt ; mais elle ne rapportera ni les mêmes dispositions, ni les mêmes espérances.

Il y a un défaut dans ce joli ménage royal dont les gazettes célèbrent les vertus : le Roi a vingt ans,

la Reine dix-huit. Ni l'un ni l'autre ne comprend le péril qu'il y a à succéder à Louis XV, ni de quelle responsabilité le siècle qui s'achève a chargé leur tête innocente. C'est sans trouble, sans pressentiments, que Marie-Antoinette devient reine de France. Elle a été élevée pour le trône ; elle en connaît ou croit en connaître les devoirs ; sa jeunesse impatiente lui en fait d'avance savourer les joies. Voici, quatre jours après son avènement, les premières impressions de royauté qu'elle envoie à Marie-Thérèse : « Quoique Dieu m'ait fait naître dans le rang que j'occupe aujourd'hui, je ne puis m'empêcher d'admirer l'arrangement de la Providence qui m'a choisie, moi la dernière de vos enfants, pour le plus beau royaume de l'Europe. Je sens plus que jamais ce que je dois à la tendresse de mon auguste mère, qui s'est donné tant de soins et de travail pour me procurer ce bel établissement. Je n'ai jamais tant désiré de pouvoir me mettre à ses pieds, l'embrasser, lui montrer mon âme tout entière et lui faire voir combien elle est pénétrée de respect, de tendresse et de reconnaissance. » A ce débordement de joie ingénue, l'Impératrice, qui sait la vie, répond d'un mot : « Vous êtes tous deux bien jeunes, mes chers enfants ; le fardeau est grand ; j'en suis en peine et bien en peine... »

Les premières difficultés de Marie-Antoinette sont dans la famille royale. Nous les connaissons aujourd'hui dans le détail, par les correspondances



secrètes du comte de Mercy-Argenteau, et surtout par ses lettres à Marie-Thérèse. L'ambassadeur de l'Empire, qui est en même temps le confident intime de l'Impératrice et le mentor de la jeune Reine, note au jour le jour tout ce qui peut éclairer la mère sur les actes de la fille et les dangers qui l'entourent. Ses rapports sont le tableau le plus précis et le plus curieux de cette cour de France, où chaque parole cache une trahison, où chaque sourire est un piège.

Sans doute, sur un banc de Choisy, le Roi, revenant de la promenade, trouve un jour, groupées en scène de Greuze, la Reine et les princesses mangeant des fraises avec du lait, et ce spectacle émeut, nous dit-on, « sa sensibilité ». Mais cette familiarité ne met point la sympathie dans les cœurs. Déjà le comte et la comtesse de Provence, le comte et la comtesse d'Artois refusent d'aller faire leur cour au Roi et à la Reine, le matin, aux heures de représentation où ils allaient chez le feu Roi. La nouvelle souveraine s'en irrite, marquant son rang en public par des airs de tête et des attitudes. Ses deux belles-sœurs, d'esprit borné et d'humeur jalouse, répondent aigrement à ce dépit. Les premiers jours creusent des blessures qui ne se cicatriseront pas. Le comte d'Artois affecte de traiter son aîné comme autrefois, passant dans une réunion vingt fois devant lui, le poussant, lui marchant presque sur les pieds et lui coupant la parole pour le contredire. Le comte de Provence

y met plus de formes, mais moins de franchise ; Louis XVI a trouvé, dans les papiers de son grand-père, des lettres montrant clairement le double jeu de Monsieur, et la Reine se méfie de l'homme dont elle connaît « le caractère très faible, joint à une marche souterraine et quelquefois très basse ».

Les frères du Roi n'ont pas sur lui une influence capable de contre-balancer celle de sa jeune femme. Mesdames, au contraire, gardent sur le cœur de Louis XVI les droits d'une ancienne affection, et sur son esprit le prestige de l'expérience et de l'âge. Les quatre filles de Louis XV sont assez mal disposées pour Marie-Antoinette, depuis Madame Adélaïde, fière de sa longue autorité au temps de son père, jusqu'à la carmélite Madame Louise, qui, de sa cellule de Saint-Denis, n'a jamais cessé de regarder du côté de Versailles. Mesdames s'associent donc, plus ou moins ouvertement, aux prétentions de leurs jeunes neveux. Madame Adélaïde affiche même, dès le début, l'intention de diriger le Roi et de lui désigner ses conseillers.

Marie-Antoinette y songe aussi. Elle aurait un ministre à proposer, à qui l'attachent la reconnaissance et l'amitié. M. de Choiseul est malheureusement le seul homme dont on ne veuille à aucun prix. Marie-Thérèse de son côté, défiante du caractère du trop brillant ministre, ne tient point à le voir revenir aux affaires ; l'Autriche n'a plus rien à y gagner. La Reine, au contraire, n'écoute que son cœur et ses naïfs calculs de femme.

Elle essaye d'abord de réconcilier avec Louis XVI le diplomate qui a fait leur mariage. « Il ne pourra, dit-elle, lui donner une plus agréable preuve qu'il est satisfait de l'avoir épousée. » Tout ce qu'elle obtient, c'est que le Roi recevra Choiseul à Versailles et marquera ainsi la fin de son exil ; mais l'entrevue est courte, gênée, et tandis que la femme multiplie les aimables paroles, le mari ne trouve qu'un mot à dire : « Vous avez vieilli, monsieur de Choiseul, vous devenez chauve. »

Le duc repart pour Chanteloup, et Marie-Antoinette doit se contenter de rappeler sa cousine, la comtesse de Gramont, exilée de la Cour par madame du Barry. Elle voit, du premier coup, les bornes de son pouvoir ; ce prompt désenchantement lui apprend qu'il ne suffit pas d'être reine pour être obéie, et qu'il faut, par une conduite soutenue, préparer l'heure de son influence. Elle s'y mettra plus tard, malgré sa répugnance pour les affaires et le sérieux du gouvernement ; mais le règne a déjà pris sa route, quand elle s'est avisée d'y penser.

Le choix du principal ministre, qui va décider de tant de choses, s'est trouvé une loterie. Madame Adélaïde a parlé du cardinal de Bernis : « Je n'en veux pas, a dit le Roi, c'est un poète. » Il a pourtant pris un faiseur de vers, mais seulement de mauvaises chansons satiriques, littérature de médisance qui ne mène pas à l'Académie. Le comte de Maurepas n'est pas venu, du reste, chez

Louis XVI, comme candidat au ministère ; on l'a introduit par occasion. Le Roi est dans l'embarras pour les premières questions d'étiquette et le cérémonial des obsèques ; M. de Maurepas, ancien ministre de Louis XV, a les traditions, les apporte et s'en fait valoir auprès de Louis XVI. Il se trouve être un des personnages que le Dauphin mourant a recommandés à son fils, comme fidèles à l'ancienne politique française trahie par Choiseul. Il a une réputation d'homme d'esprit, qu'il justifie ; ne pourrait-il justifier sa réputation d'homme d'État ? Les voies ainsi préparées, Maurepas se rend agréable, nécessaire ; il reste, il est ministre. M. de Choiseul achèvera de vieillir à Chanteloup.

N'ayant pas ramené au ministère le seul homme en qui elle eut confiance, Marie-Antoinette veut en chasser du moins celui qu'elle déteste le plus, ce duc d'Aiguillon, créature de madame du Barry, qu'elle a combattu vainement étant Dauphine. Le ministre des Affaires étrangères n'est pourtant pas de ceux auxquels on puisse toucher à la légère. Il y a quelque importance à maintenir en place l'homme en possession des récents secrets de l'État. M. de Mercy lui-même, dans l'intérêt de la cour de Vienne, sollicite la Reine d'oublier un instant son ressentiment. Elle préfère écouter les excitations intéressées du parti Choiseul. Chaque jour, elle attaque le ministre chez le Roi. Madame de Maurepas, qui est la tante de M. d'Aiguillon, le défend

auprès de son mari ; mais celui-ci ne tient pas plus à ses amis qu'à ses principes ; il oblige le duc à se démettre. C'est d'ailleurs un mauvais service qu'il rend à Marie-Antoinette, et peut-être le sait-il, en déliant un adversaire qui, dans le ministère, eût été moins à craindre.

Marie-Thérèse est fâchée du départ de M. d'Aiguillon, d'autant plus que, pour le choix du successeur, Marie-Antoinette se montre indifférente. Il lui suffit que son ennemi soit renversé ; elle ne voit pas l'intérêt qu'elle aurait à le remplacer par un homme à elle et qui lui dût sa fortune. Elle n'appuie sérieusement ni Bernis, ni Breteuil ; elle laisse nommer Vergennes, sans presque songer à s'en informer. Bientôt, il est vrai, l'occasion s'offre de réparer cette faute. L'obscur naissance de la comtesse de Vergennes, ramenée par son mari d'une ambassade à Constantinople, semble lui interdire de paraître à la Cour ; la Reine, conseillée par sa mère, obtient du Roi qu'elle sera présentée ; elle annonce elle-même cette faveur au mari, et Vergennes, touché jusqu'aux larmes, lui promet un éternel dévouement.

Vergennes n'est donc point, comme on le dit, hostile à la Reine. Bien que choisi en dehors d'elle, le ministère n'est pas formé contre elle. Elle y trouve M. de Sartine, ministre de la marine, qu'elle a protégé, et M. du Muy, ministre de la guerre, un des honnêtes gens éloignés de la cour précédente, qui se trouve gagné par l'accueil flatteur fait à sa

femme ; enfin le contrôleur général, M. Turgot, est lié avec l'abbé de Vermond, ancien précepteur de l'Archiduchesse à Vienne, resté à Versailles le conseiller le plus intime de la Dauphine. M. Turgot s'efforce à marquer son zèle, et, malgré les réformes financières et les économies qu'il inaugure, il n'hésite pas à porter de quatre-vingt-seize mille livres à deux cent mille la cassette insuffisante de la Reine.

Marie-Antoinette ne saura pas profiter de ces dispositions des ministres. Elle ne cherchera pas à s'attacher des hommes qui ne demandent qu'à lui plaire. Elle se laissera très vite indisposer contre Turgot, et fera trop voir à Maurepas et à Vergennes qu'elle se borne à les supporter. Les deux ministres, inquiets pour leur avenir, trouvant sans cesse la Reine parmi leurs adversaires, devront se décider à la combattre. Sans déclarer une guerre ouverte, en se prêtant même à ses caprices, ils ruineront secrètement son autorité et donneront le champ libre à des ennemis plus audacieux. C'est surtout auprès de Louis XVI qu'ils agiront. M. de Maurepas habite à Versailles très près du Roi, et peut pénétrer chez lui à toute heure par un escalier privé. Que de fois la Reine est surprise de voir détruit, le soir, sans qu'elle sache comment, l'effet d'un entretien du matin avec son mari ! L'escalier de M. de Maurepas a joué son rôle et ce n'est pas en vain que Louis XVI a logé son ministre où Louis XV mettait ses maîtresses.

Le Roi n'accorde encore à la Reine que les menues grâces de cour. Il l'écarte des affaires autant qu'il le peut, et ne se laisse point intimider par ces colères fréquentes, qui sont la principale ressource de la jeune femme. Ce n'est pas sans en souffrir quelquefois assez durement. Un jour que Maurepas veut aller trouver la Reine et l'entretenir d'une mesure qui lui a déplu, le remplacement de La Vrillière par Malesherbes : « N'y allez pas ! dit le Roi. Il n'y fait pas bon aujourd'hui ! » La confiance ne saurait être complète entre deux époux aussi dissemblables.

Les goûts même de Marie-Antoinette la desservent auprès de son mari. Cet homme tranquille, méthodique, aimant la vie réglée et le coucher tôt, la trouve souvent trop bruyante, trop gaie, trop ardente aux distractions mondaines, aux veilles prolongées. Comment pourrait-elle avoir un esprit solide et de bon conseil ? Dans quelques années, surtout quand Maurepas aura disparu, l'amour grandissant du Roi détruira peu à peu en lui ces impressions fâcheuses. Chez le public, au contraire, elles sont déjà trop profondes pour s'effacer. Avec Mesdames de France, les gens rigides murmurent les premiers contre les plaisirs de la Reine. Ces murmures vont grossir au long du règne, et déjà un événement de cour fournit aux mécontents l'occasion de se compter.

La Reine reçoit la visite de son frère, l'archiduc Maximilien ; c'est pour elle une grande joie

longtemps savourée à l'avance et qu'une difficulté d'étiquette vient changer en amertume. Les princes du sang, c'est-à-dire les Maisons d'Orléans, de Condé et de Conti, refusent d'aller voir l'Archiduc et soutiennent qu'il leur doit la première visite, voyageant, comme il le fait, incognito. La Reine appuie son frère avec chaleur et le fait résister aux exigences des princes : « Le Roi a traité l'Archiduc en frère, dit-elle à l'un d'eux, puisqu'il l'a fait souper en particulier, dans l'intérieur de la famille royale, honneur auquel je suppose que vous n'avez jamais prétendu. Au reste, mon frère sera fâché de ne pas connaître les princes ; mais il est pour peu de temps à Paris, il a beaucoup de choses à voir ; il s'en passera. »

Cette boutade n'arrange rien et l'Archiduc est fêté à Versailles par les seuls frères du Roi. Il y a intermède des Italiens et bal au salon d'Hercule, puis un autre jour, brillante fête au Manège ; les jeux et les spectacles de la foire ont été installés en sept rues improvisées et on y a appelé les troupes dramatiques de Paris. La soirée a le tort de coûter bien cher, plus de cent mille francs ; six cent mille francs, dit-on aussitôt dans le public. L'Archiduc n'est pas jugé digne de cette profusion. On le trouve plein de morgue, sans esprit, sans goût pour les arts. On approuve hautement les princes de ne point paraître à Versailles. Le duc d'Orléans est à Sainte-Assise, le prince de Condé à Chantilly, le prince de Conti à l'Isle-Adam. Le jeune duc de



Chartres, fils du duc d'Orléans, et le comte de la Marche, fils du prince de Conti, affectent de se montrer à Paris pendant les fêtes de la Cour. Ils sont applaudis à outrance. On sait gré à tous ces Bourbons de ne pas céder aux prétentions d'un archiduc d'Autriche, et l'amour-propre national en veut à Marie-Antoinette de paraître moins française qu'eux.

La Reine fait des mécontents sans le vouloir, par ses premières bontés pour son entourage. N'a-t-on pas vu le duc de Fitz-James recevoir le bâton de maréchal de France, sans autre titre que d'être le père de la princesse de Chimay, dame du palais de la Reine ? Et n'a-t-il pas fallu que Louis XVI, cherchant à mettre sa conscience à l'abri, nommât du même coup six autres officiers généraux, qui avaient plus de droits que le duc, et exposât ainsi aux quolibets et aux satires la plus haute dignité de l'armée ?

L'affaire de M. de Guines est plus grave. C'est un des familiers de Marie-Antoinette, qui représente le Roi en Angleterre. Il est accusé d'avoir fait la contrebande, sous le couvert de son ambassade, et d'avoir joué sur les fonds publics en abusant des fonds secrets de l'État. Les faits sont prouvés ; M. de Guines les rejette sur son secrétaire ; celui-ci prétend avoir agi de connivence avec lui. Le Parlement est chargé d'une instruction très compliquée, qui tient en éveil l'opinion pendant des années.

Dès le début, Marie-Antoinette, qui croit à l'innocence de l'ambassadeur, travaille en sa faveur et lui fait accorder pour sa défense, malgré l'opposition des ministres, l'usage des pièces officielles et de sa correspondance diplomatique. Dans ces conditions, l'acquiescement survenu est considéré comme un acte de faiblesse des juges, et le public s'imagine que la Reine peut couvrir de sa protection des hommes de réputation équivoque.

Ce procès a remué les plus vives passions politiques du moment. Guines est du parti Choiseul ; le parti d'Aiguillon et tout ce qui tient à madame du Barry ont travaillé à le perdre avec l'ardeur que la Reine a mise à le sauver. On représente cette attitude à Marie-Antoinette comme une suite de la haine que lui porte M. d'Aiguillon. Des gens d'intrigue, tels que la comtesse de Brionne et le baron de Besenval, tout à Choiseul, exaspèrent son ressentiment. On la conduit à dire ce mot significatif sur d'Aiguillon : « Les cheveux me dressent sur la tête, quand j'aperçois cet homme-là. » A la revue de la maison rouge du Roi, dans la plaine de Marly, quand passe la compagnie des cheveu-légers, dont le duc est capitaine, la Reine baisse brusquement le store de son carrosse. Cet affront public a été précédé d'une scène fort vive dans le cabinet de la Reine ; quand d'Aiguillon est venu prendre ses ordres pour la revue, Marie-Antoinette s'est écriée : « Que n'allez-vous plutôt à Saint-Vrain, monsieur, prendre les ordres de madame du Barry ! »

L'orage finit par éclater. Au moment où il se prépare à partir pour le sacre avec la Cour, le duc est exilé dans sa terre de Véretz, en Touraine, et, comme il tarde à quitter Paris, Marie-Antoinette persuade au Roi d'aggraver son exil : « Ce départ est tout à fait mon ouvrage, écrit-elle ensuite. La mesure était à son comble ; ce vilain homme entretenait toute sorte d'espionnage et de mauvais propos ; il avait cherché à me braver plus d'une fois dans l'affaire de M. de Guines ; aussitôt après le jugement, j'ai demandé au Roi son éloignement. Il est vrai que je n'ai pas voulu de lettre de cachet ; mais il n'y a rien perdu, car au lieu de rester en Touraine, comme il voulait, on l'a prié de continuer sa route jusqu'à Aiguillon, qui est en Gascogne. »

La Reine se vante trop tôt d'un acte de rigueur qui se retourne contre elle. Les nombreux amis de M. d'Aiguillon le célèbrent en martyr chez madame de Maurepas. Les indifférents prennent parti, ne comprenant pas pourquoi, si M. d'Aiguillon est coupable, le Roi l'a conservé comme ministre aux premiers temps du règne, comment du moins il ne l'a pas exilé à sa sortie du ministère. Les amis de Choiseul eux-mêmes ne sont pas les derniers à clabauder ; exilés presque tous sous le règne précédent, ils s'inquiètent de voir ces procédés de gouvernement reparaître sous le nouveau. Les femmes surtout ne parlent que de violation des droits du citoyen, employant des mots qui vont

devenir à la mode et qui sont déjà une force. Le duc supporte avec fierté cette sévérité tardive et visiblement injuste. A Vienne, on est fort mécontent. Le prince de Kaunitz commence à s'inquiéter sérieusement « d'imprudences qui ne font que croître et embellir de la part de notre aimable petite Reine ». Marie-Antoinette, grondée dans les lettres de sa mère, blâmée par Mercy, se sentant elle-même en faute, hésite bientôt dans sa vengeance et parle de laisser revenir l'exilé. Sa faiblesse la sert aussi mal que sa colère, en apprenant à tous que la Reine n'a pas de suite dans ses rancunes et qu'on peut, contre elle, tout se permettre impunément.

L'intervention dans le procès de M. de Guines et l'exil du duc d'Aiguillon sont dus à ce que Mercy appelle « les alentours » de la Reine. Il en signale les intrigues à Marie-Thérèse, pour qu'elle mette en garde Marie-Antoinette dans l'intimité des lettres maternelles. Une des plus dangereuses des amies, à qui la Reine ne sait rien refuser, paraît être alors la princesse de Lamballe. La princesse se montre, sinon intéressée, du moins peu discrète. Marie-Antoinette a songé à lui offrir la place de surintendante de sa maison. C'est une charge à rétablir ou plutôt à créer, car on ne sait rien de précis sur les appointements d'une surintendante, ni sur la part d'autorité qui lui revient dans la maison de la Reine. Mercy et Vermond conseillent

de diminuer le plus possible la dépense et les prérogatives d'une fonction destinée à embarrasser le service. Un règlement est rédigé dans ce sens et approuvé au Conseil ; mais, au dernier moment, le duc de Penthièvre refuse d'accepter pour sa belle-fille une charge qu'il regarde comme déchuë d'une partie de son ancienne importance ; la princesse pleure près de la Reine et le règlement est déchiré. Marie-Antoinette ne voit qu'une chose, n'a qu'une pensée : « Je rendrai, dit-elle, mon amie intime heureuse, et j'en jouirai encore plus qu'elle. »

Un tel sentiment ne désarme personne à la Cour. Il y a des murmures. Se jugeant trop diminuées, la princesse de Chimay hésite à prendre la place de dame d'honneur et la comtesse de Mailly celle de dame d'atours, que leur réserve la Reine. Le plus grave est la dépense : cent cinquante mille livres de traitement sont jugées lourdes pour une charge inutile et dont l'unique résultat a été de créer des rivalités et des conflits.

C'est alors qu'apparaît dans la vie de Marie-Antoinette la jeune femme qui va supplanter madame de Lamballe, ainsi que toutes les amies passagères de la Reine, pour prendre très vite la première place dans son cœur et le premier rôle à la Cour. Un nouvelliste écrit, à la date du 19 août 1775, avec ce ton de respect qu'on perdra bientôt : « La faveur dont madame la comtesse de Dillon jouissait auprès de la Reine paraît passer à madame

la comtesse Jules de Polignac ; elle est jolie, douce et honnête, et mérite les bontés dont Sa Majesté voudra bien l'honorer. » Mercy annonce la même chose à Marie-Thérèse presque au même moment. Avec sa perspicacité ordinaire, il a déjà vu que cet attachement de Marie-Antoinette serait plus sérieux que les autres. Quelques semaines plus tard, il est obligé de discuter avec elle pour l'empêcher de donner une des deux places d'honneur de sa maison à la nouvelle amie. Désormais, chacun des courriers parlera de madame de Polignac, et on y verra croître sa faveur avec une rapidité inouïe.

Pour savoir le mal que cette liaison a fait à la Reine, c'est dans les lettres de ce serviteur dévoué et sagace qu'il en faut suivre les progrès ; on doit y noter une à une toutes les mentions de la jolie comtesse et reprendre la même étude dans les correspondances privées et dans les Mémoires secrets des annalistes. Ce travail éclaire l'histoire du règne d'une lumière singulière. On assiste à la formation de la coterie dont madame de Polignac devient le centre. A mesure que grandit l'affection de la Reine, les intérêts et les ambitions d'une partie de la Cour spéculent sur ce sentiment ; les sollicitations, les menées enserrent Marie-Antoinette et la font prisonnière de son amitié. Toutes les places de l'État vont aux Polignac et à leurs amis, le trésor est à leur disposition. On voit une famille s'élever en honneurs et en fortune, à mesure que la misère

publique augmente et que la nation se ruine. Ce spectacle irrite les meilleurs et fait le vide autour du trône. Les reproches que Mercy a faits le premier à voix basse, toujours plus inquiet d'année en année, dans sa conscience de serviteur fidèle, les cercles de Versailles les répètent avec l'accent de la jalousie et de la haine. De la Cour, le mécontentement gagne la Ville, puis la province, passe dans la bourgeoisie et dans le peuple, et le nom de Polignac est bientôt sur toutes les bouches, chansonné, maudit, et malheureusement accompagné d'un autre nom.

Madame de Polignac n'a pas d'abord de salon particulier. Logée au Château tout près de la Reine, mais en quelques chambres étroites, elle et ses amis se réunissent chez la princesse de Guémené, gouvernante des Enfants de France, dont la charge, pour le moment, est une sinécure et lui laisse tous ses loisirs pour l'intrigue. Ce salon rivalise avec celui de la princesse de Lamballe, où vont le comte d'Artois, le duc de Chartres et le parti naissant du Palais-Royal. La Reine se partage entre ces deux cercles, qui affectent pour elle le plus grand dévouement et sont du moins dévoués à ses plaisirs. Elle passe la soirée tantôt chez l'une, tantôt chez l'autre des deux princesses, sollicitée en sens divers, accablée de recommandations et de demandes plus que sa jeune tête n'en peut porter. Chaque camp espère la conduire à son tour, et les nominations,

les affaires d'État se traitent au bal, entre deux menuets.

Les Rohan comptent que madame de Guémené leur obtiendra des faveurs exorbitantes ; ils demandent que le cordon du Saint-Esprit, le cordon bleu, soit donné à vingt-cinq ans aux membres de leur maison, comme il l'est aux princes français de la Maison de Lorraine. La Reine ne s'y prête pas ; elle garde sur le cœur les méchancetés débitées à Vienne par un Rohan, le cardinal, qui y a été ambassadeur. La puissante famille ne lui pardonne pas tant de mémoire. La voilà désignée aux attaques violentes ou sournoises de toute la noble tribu, Soubise et Rohan, guidée au combat par une femme très habile, madame de Marsan, et bientôt renforcée d'alliés nouveaux. Il fallait une charge au mari de l'amie de la Reine et aucune n'était vacante. Marie-Antoinette en a fait créer une et a imposé M. de Polignac comme survivancier à son premier écuyer, M. de Tessé. Celui-ci, d'après les usages du temps, considère cette création, faite sans son aveu, comme une injure. Il est fort estimé à la Cour et grandement apparenté, puisqu'il est gendre du maréchal de Noailles. Il offre sa démission ; la Reine la refuse ; mais elle s'est aliéné encore une famille entière, l'une des plus influentes de la noblesse française, les Noailles après les Rohan ! Bientôt ce seront les Civrac, puis les Montmorency, tous mécontents par des maladresses, tous jetés dans le camp ennemi.



La « petite Reine » a aussi contre elle bien des femmes de l'ancienne Cour, les affichées du temps de Louis XV, qui ne lui pardonnent pas sa vertu. Elles en veulent à cette pureté souriante, dont l'exemple les condamne, à cette malice juvénile, qui s'échappe en mots trop verts et les ridiculise en les flétrissant. Ces femmes qu'on refuse de recevoir, qu'on raye des listes des bals, qu'on renvoie à leurs laquais, autant de rancunes sans pitié et sans scrupule. Ajoutons-y cette comtesse de Balbi, protégée de Monsieur, nommée malgré cela dame de Madame, et dont Marie-Antoinette n'a pu s'empêcher de reprocher à sa belle-sœur le choix étrange. La cabale a désormais ses cadres complets ; l'armée de la calomnie est prête, et, comme la Cour sait à quoi s'en tenir sur beaucoup de ces grandes colères, c'est la Ville qu'on va travailler. Paris va se remplir de satires et de chansons, où, pour mieux perdre une femme, on ne craindra pas d'avilir la royauté. Le choix est difficile dans cette littérature de salon qui sent le ruisseau. Voici pourtant une épigramme, inspirée par une fâcheuse légèreté de Marie-Antoinette ; c'est une des pièces les plus innocentes, qui marque cependant la double attaque :

La Reine dit imprudemment  
A Besenval son confident :  
« Mon mari est un pauvre sire. »  
L'autre répond d'un ton léger :  
« Chacun le pense sans le dire,  
Vous le dites sans y penser. »

Dans ces premiers pamphlets qui font le tour de l'Europe, qu'on imprime à Londres et qu'on applaudit à Berlin, l'animosité s'étale avec une audace grandissante. Les ennemis que l'Autriche compte un peu partout et que le mariage de 1770 a tant désappointés, sont charmés et surpris à la fois d'entendre fredonner par des lèvres françaises ce couplet dont la haine dépasse leurs espérances :

Petite reine de vingt ans,  
 Qui traitez mal ici les gens,  
 Vous repasserez la Bavière...

Par une inconscience singulière, Marie-Antoinette ne s'aperçoit pas qu'elle appelle ces attaques, qu'elle fournit elle-même aux nouvellistes le canevas sur lequel l'impure broderie devient facile. Elle reçoit dans son intimité des femmes dont la conduite est décente, mais pas toujours régulière. Elle s'entoure de jeunes gens dont la vie hors de la Cour est un scandale. Son conseiller, son ami, ce n'est pas le Roi, dont elle se moque trop volontiers, c'est le comte d'Artois, de qui les plus indulgents disent que c'est un grand enfant et qui, dans les loisirs de sa débauche, n'est occupé que de frivolités. Il a pour la Reine de l'amitié, mais l'hostilité de Monsieur n'est pas plus nuisible.

C'est le comte d'Artois qui accompagne Marie-Antoinette aux bals de l'Opéra, un jour travestie en amazone, un autre jour sous le domino vulgaire qui chasse le respect et attire l'indiscrétion ; c'est

lui qui la mène à Paris, en « diable », conduisant lui-même, à côté d'elle, ce trop lesté équipage : c'est lui qui la met en goût de ces courses à l'anglaise, dont il est le promoteur et où elle paraît mêlée à la foule, dans la plaine des Sablons, au milieu des paris bruyants et des propos indécents des jeunes gentilshommes ; c'est lui qui l'entraîne chasser le daim au bois de Boulogne, sans le Roi, et, s'il reste à dîner dans les petites maisons du bois, en trop joyeuse compagnie, la méchanceté peut sans effort persuader au public que la Reine y est restée aussi.

Les esprits raisonnables reprochent à Marie-Antoinette d'abuser de sa santé pour le plaisir, de danser par exemple à l'Opéra jusqu'à cinq heures du matin, de rentrer à Versailles à six heures et demie et d'en repartir à dix pour aller aux courses. D'autres lui en veulent surtout d'adopter les modes les plus extravagantes et les plus coûteuses, les coiffures à plumes, les poufs énormes de la Bertin, au moment même où les vivres renchérisent et quand on a vu déjà des émeutes pour le pain. On avait, dit-on partout, espéré de la reine de France des initiatives plus fécondes pour le bien public. Hélas ! cette reine ignore les affaires, elle a vingt ans et personne ne semble y songer.

Madame et la comtesse d'Artois ont leur part dans cette campagne si bien menée. Celle-ci manque d'intelligence, mais elle donne des princes à la

Maison de Bourbon ; cela suffit pour qu'on l'exalte aux dépens de la Reine, qui fait si longtemps attendre un dauphin. Moins passif et moins innocent est le rôle de Madame. Elle s'inspire de son mari, qui compte bien être roi un jour, puisque son frère n'a pas d'enfants, et qui se prépare d'avance une popularité. Elle prend comme lui le contre-pied de la conduite de la Reine ; elle vit modestement, sans amitiés affichées, sans dépenses superflues, ne paraît qu'aux fêtes d'étiquette, aux réunions de bienfaisance, aux couronnements de rosière. Elle met en tous ses actes une ruse et un calcul, que la franche nature de Marie-Antoinette ne démasque point. Si la Reine organise une partie de plaisir où sa belle-sœur doit figurer, Madame, le matin venu, se dit souffrante et n'y va pas ; la partie a lieu sans elle ; le comte d'Artois y fait mille folies, et le public remarque d'autant mieux, par la réserve de Madame, la dissipation de Marie-Antoinette. Il ne manque pas de gens pour opposer la sage influence de Monsieur sur sa femme à la faiblesse du Roi pour la sienne. C'est par des comparaisons de ce genre que le respect diminue peu à peu. Il fuit, par mille fissures, de la conscience nationale, et la comtesse de la Marck, décrivant la cour de France à Gustave III, ne trouve au chapitre de la Reine que ces paroles : « La Reine va sans cesse à l'Opéra, à la Comédie, fait des dettes, sollicite des procès, s'affuble de plumes et de pompons, et se moque de tout ! »

Ce sont légèretés de jeune femme, sans portée, inévitables et innocentes, imprudentes seulement à cause du public mal intentionné qui les relève. Mais voici un acte plus grave : Marie-Antoinette intervient dans le gouvernement et change les ministres. Deux lui déplaisent : M. de Malesherbes, de qui Choiseul, par ses plaisanteries sur les gens de robe, l'a dégoûtée ; M. Turgot, le financier réformateur qui gêne ses libéralités et ses fantaisies. Leurs plans de réforme de la Maison du Roi inquiètent beaucoup de monde autour d'elle. Elle a contre eux, du reste, un grief plus sérieux : elle n'a pas été satisfaite de leur attitude dans l'affaire de Guines. Malesherbes prend les devants et se retire. Turgot songe à l'imiter, mais il veut d'abord achever le plan d'économies qu'il doit présenter au Roi. On ne lui en laisse pas le temps. Marie-Antoinette raffine même sur sa vengeance : « Le projet de la Reine, raconte Mercy, était que le sieur Turgot fût chassé et de plus envoyé à la Bastille, le même jour que le comte de Guines serait déclaré duc. Il a fallu les représentations les plus fortes et les plus instantes pour arrêter les effets de sa colère... »

Attaqué non seulement par la Reine, mais par tous les privilégiés pour les abus qu'il veut détruire, Turgot finit par succomber, et Mercy écrit, aussitôt après son renvoi : « Le public n'ignore pas que tout cela s'opère par la volonté de la Reine et par une sorte de violence exercée de sa

part sur le Roi. Le contrôleur général jouissait d'une grande réputation d'honnêteté et, étant aimé du peuple, il sera fâcheux que sa retraite soit en partie l'ouvrage de la Reine. De tels effets de son crédit pourront lui attirer un jour de justes reproches de la part du Roi son époux, et même de toute la nation. » Ces paroles soulignent la portée de l'acte de Marie-Antoinette, le plus grave peut-être de sa carrière royale, sa part dans la chute du ministère réformateur qui pouvait atténuer la Révolution et sauver la Monarchie.

Depuis longtemps, Marie-Thérèse est inquiète. A propos du renvoi de Turgot, elle avertit sa fille : « Le public ne parle plus avec tant d'éloges de vous et vous attribue tout plein de petites menées qui ne seraient pas convenables à votre place. » La vieille Impératrice est bien informée : elle sait, par exemple, que lorsque Marie-Antoinette est venue à Paris assister à la première représentation de *l'Alceste* de Gluck, le public de l'Opéra, qui l'acclamait naguère, l'a accueillie très froidement et l'a laissée applaudir presque seule l'œuvre de son musicien favori. Une leçon de ce genre devait frapper la Reine. Elle est trop sensible pour n'en pas souffrir, mais trop fière pour paraître y céder. Ses favoris d'ailleurs l'entourent, la flattent, l'égarent, et un véritable ami comme l'abbé de Vermond se dégoûte de la Cour, se retire peu à peu, épargnant ainsi à la jeune femme des

conseils écoutés avec bienveillance, mais jamais suivis, et qu'un mot de madame de Polignac suffit à rendre ridicules.

Il y a de grandes critiques contre les dépenses de Marie-Antoinette. On blâme ses habitudes de jeu, ses nouveaux diamants, ses plumes de cinquante louis, l'augmentation de ses écuries et les constructions de son Trianon, jusqu'aux soupers de dames, aux retours de chasse, qu'elle a rétablis dans les cabinets du Roi. Mercy, qui sait le détail de ces caprices, en voit d'un coup d'œil accourir les conséquences : « Parmi les bruits qui s'élèvent, il en est un qui paraît plus dangereux et plus fâcheux que tous les autres ; il est dangereux, parce que de sa nature il doit faire impression sur tous les ordres de l'État et particulièrement sur le peuple ; il est fâcheux, parce qu'en retranchant les mensonges et les exagérations inséparables des bruits publics, il reste néanmoins un nombre de faits très authentiques auxquels il serait à désirer que la Reine ne se fût jamais prêtée. On se plaint publiquement que la Reine fait et occasionne des dépenses considérables. Ce cri ne peut aller qu'en augmentant, si la Reine n'adopte bientôt quelques principes de modération sur cet article. » Disons, pour abréger, qu'au commencement de l'année 1777, les dettes personnelles de Marie-Antoinette s'élèvent à quatre cent quatre-vingt-sept mille livres. Le Roi les paye en quelques mois sur sa cassette particulière, sans vouloir

recourir à M. Necker, appelé depuis peu à diriger les finances. Mais on n'a pu les cacher à tout le monde, et plus d'une anecdote apocryphe montre la part qu'elles ont dans l'impopularité de la Reine. La Cour même, selon le prince de Ligne, se plaît à exagérer sa prodigalité, par la voix de toutes « les petites femmes mécontentes de n'avoir pas été aussi belles qu'elle aux bals du dernier hiver ». Dans un procès à scandale, celui d'une dame Cahuet de Villers, le nom de Marie-Antoinette est prononcé à propos d'argent ; l'accusée a escroqué d'énormes sommes, en prétendant les emprunter pour le compte de la Reine et en fournissant de faux reçus. Cette femme aurait-elle eu créance auprès des banquiers, si l'on n'avait su les dépenses excessives de Marie-Antoinette ? L'aventure agite l'opinion, donne matière aux calomnies et prépare l'affaire du collier.

Marie-Antoinette va trouver un juge sans prévention dans son frère Joseph II, qui arrive à Paris. Ce n'est pas l'empereur d'Allemagne qui vient rendre visite au roi de France, mais un frère qui veut connaître la nouvelle vie de sa sœur, voir de ses yeux si elle est heureuse et lui donner au besoin appui et conseils. S'il profite de son voyage pour s'instruire des choses de France, s'il étudie les arsenaux, les manufactures, les académies et les théâtres, s'il court Paris, suivant le programme officiel des visites princières,



le complétant par les curiosités de son esprit, c'est la Reine surtout qui l'occupe, c'est avec elle qu'il passe des journées entières, dans ses cabinets du Château ou à Trianon. Il arrive malheureusement après un hiver très dissipé ; la Cour n'a pas été brillante, les faveurs excessives marquées à quelques familles ayant éloigné les autres ; mais les plaisirs coûteux et sans dignité ont été particulièrement prodigués. La Reine a donné l'exemple, et le Roi, par faiblesse et par amour, l'a laissée faire.

Joseph II observe tout, les habitudes de la famille royale, les défauts de son chef, le milieu dangereux où vit Marie-Antoinette. Quelques scènes le frappent beaucoup, celle-ci entre autres, que Mercy raconte : « L'Empereur m'apprit que, pour céder au désir de la Reine, il l'avait accompagnée chez la princesse de Guémené, qu'il avait été choqué du mauvais ton, de l'assemblage des gens et de l'air de licence qui régnaient chez cette dame. Sa Majesté y a vu jouer au pharaon ; elle avait entendu elle-même des espèces de reproches faits en présence de la Reine à madame de Guémené, sur sa façon suspecte de jouer. L'Empereur était indigné de cette indécence ; il avait dit nettement à la Reine que cette maison était un vrai tripot. La Reine avait cherché à pallier cette vérité ; elle était même retournée après minuit chez ladite princesse, sous prétexte qu'elle le lui avait promis ; l'Empereur en était mortifié et en concluait une obstination décourageante. »

Le frère aîné n'hésitait pas à intervenir. Après la gêne et la résistance des premiers jours, il ressaisissait la confiance de Marie-Antoinette et en usait pour la sauver. Il finissait par obtenir d'elle l'aveu de ses dissipations, lui prouvait qu'elle oubliait ses devoirs d'épouse et de reine, lui faisait promettre de changer de vie. Il laissait même, en partant, une longue instruction par écrit, qui devait fixer les souvenirs de sa visite.

C'était la première fois qu'une voix rude, autorisée par la familiarité du sang, venait dire la vérité à cette petite Reine grisée jusqu'à présent de flatterie. On la forçait à interroger sa conscience, et sa sincérité savait répondre. Par un faux point d'honneur, il est vrai, elle ne voulait pas avoir l'air de céder à des conseils ; elle tenait à laisser croire que la réforme partait d'elle-même et de sa volonté. Il n'importait, l'effet était produit. La Reine venait moins souvent aux spectacles de Paris ; elle accompagnait régulièrement le Roi à ses chasses, réservait quelques heures de la journée à se recueillir dans ses cabinets et à faire des lectures, ne jouait presque plus hors de chez elle, et, si son goût persistait pour madame de Polignac, elle commençait à se détacher de madame de Guéméné ; elle montrait enfin plus d'affabilité aux personnes d'âge et de rang, plus de soin à ménager les susceptibilités. Le voyage de Choisy, qui avait toujours tant d'inconvénient par les faveurs exclusives qu'y affichait la Reine, ne don-

nait lieu, cette année, à aucun mécontentement. Chacun était traité suivant sa place et son mérite.

Il faut tenir compte à Marie-Antoinette de cet essai de réforme qui marque l'été de 1777. L'absence du comte d'Artois le rendait moins difficile. Monsieur et son frère visitaient la France comme venait de le faire Joseph II ; la comparaison, d'ailleurs, n'était pas à l'avantage des princes français : « Ils voyagent, dit la comtesse de la Marck, comme ces gens-là voyagent, avec une dépense affreuse et la dévastation des postes et des provinces. » Si le comte d'Artois sert la Reine en s'éloignant de Paris, il trouve le moyen de lui nuire encore à distance. Sans le savoir, c'est la Révolution qu'il sème sur son passage, et il prépare l'impopularité de Marie-Antoinette, en montrant aux peuples l'homme qu'ils savent son ami et son compagnon de plaisir.

A son retour, il reprend son rôle de mauvais génie. Très lié à présent avec madame de Polignac, il partage avec elle la direction de la Reine. Le mal que Joseph II avait enrayé reparait plus grave que jamais. « La Reine y est entraînée, lui écrit Mercy, par M. le comte d'Artois et le duc de Chartres, qui sont les plus terribles instigateurs de tout le désordre, et un vrai fléau pour cette cour-ci. A cela se joint le plus grand de tous les malheurs, qui est que le Roi, par complaisance ou faiblesse, contre son gré, semble applaudir à ces mêmes désordres, nommément par rapport au jeu,

aux courses et aux bals masqués. Cette circonstance rend infiniment difficile ou impossible tout moyen de remédier au mal ; quand, après les représentations les plus énergiques, la Reine répond que rien n'arrive sans le bon plaisir et l'avis du Roi et qu'il est parfaitement content, toute réplique perd une partie de sa force. » C'est ainsi que le jeu devient l'occupation principale de Marie-Antoinette, chez elle et chez ses amis. Les inconvénients ne se font point attendre. Après qu'elle a gagné pendant quelque temps, écrit Mercy, « la chance a tourné, et la Reine perd maintenant assez pour se trouver très gênée dans toutes ses autres dépenses : les anciennes dettes contractées pour des diamants se payent mal : il n'y a plus de fonds pour les dons de bienfaisance, et le pire de tout, c'est le mauvais exemple, le regret qu'il cause au Roi et l'effet fâcheux qu'il produit dans le public. »

Une telle « fureur » pour le jeu n'était plus dans les habitudes de la Cour. Sous Louis XV, on jouait en public seulement dans les grandes occasions de représentation et d'étiquette, et encore était-ce le cavagnol ou le lansquenet ; aujourd'hui c'est régulièrement, trois fois par semaine, le dangereux pharaon. Tout le monde peut aborder la table de la Reine et ponter, assis ou debout, sans présentation spéciale ; il suffit d'apporter de l'argent et d'être disposé à le perdre, car certaines dames trichent effrontément. Les

mises sont énormes et font reculer les gens de qualité, qui laissent la place aux premiers venus. On trouve scandaleux que les jeux de hasard poursuivis à Paris par le gouvernement, soient encouragés à Versailles par la Reine. Des Anglais disent, à Vienne, que le jeu de Fontainebleau fait concurrence à celui de Spa, et le mot de tripot, dont s'est servi l'Empereur en parlant d'un salon, devient courant pour désigner la Cour de France tout entière. Les « nouvelles à la main » font savoir à l'Europe que, pour l'amusement de sa souveraine, le duc de Chartres a perdu trente mille louis. Marie-Antoinette se moque des Anglais et des nouvellistes. Elle rit des conseils de son frère et plaisante en lisant ses lettres. Elle n'écoute même pas ce cri de Marie-Thérèse : « Votre avenir me fait trembler ! »

Ce que l'Europe ignore et ce que nous savons aujourd'hui, c'est le secret de cette dissipation terrible, qui coûtera si cher à la Reine. Elle croit la justifier en répondant aux reproches de Mercy : « Que voulez-vous ? j'ai peur de m'ennuyer. » Ni le jeu, ni les courses, ni les spectacles, ni les bals, ni les voyages ne viennent à bout de cet ennui, maître inexorable du cœur des reines, quand n'est pas atteint le but naturel de leur vie de femme. Marie-Antoinette n'est pas mère et s'étourdit pour n'y point songer.

Le moment approchait cependant où l'espoir

pouvait commencer. Louis XVI avait suivi les conseils de la science, et Marie-Thérèse écrivait à sa fille, non sans émotion et sans joie, le 3 octobre 1777 : « J'embrasse tendrement ma chère petite femme que j'aime bien. » Bientôt après, la Reine recevait les compliments de la Cour pour une grossesse officiellement annoncée, et le peuple de Paris se réjouissait de la bonne nouvelle. Hélas ! la politique venait gâter ces premières grandes joies de Marie-Antoinette et cette maternité si précieuse et si choyée.

L'affaire de la succession de Bavière éclatait, mettant en péril le principe même de l'alliance autrichienne. Le cabinet de Versailles ne voulait pas s'associer aux prétentions de Joseph II, qui, à la mort de l'Électeur, avait mis la main sur la Basse-Bavière ; on refusait de défendre un allié trop ambitieux contre les représailles de Frédéric II, dont l'armée avait envahi la Bohême. C'était une question à régler entre chancelleries. Les Français y demeuraient indifférents, tout occupés qu'ils étaient par la guerre de l'indépendance américaine et l'ambassade de Franklin en Europe ; d'ailleurs, l'opinion, toujours peu portée vers l'Autriche et travaillée sans relâche par les agents du roi de Prusse, ne voyait pas d'un mauvais œil les succès de l'ami de Voltaire. Marie-Thérèse comprenait elle-même qu'il ne fallait pas mêler Marie-Antoinette aux négociations et risquer, si on lui demandait un rôle direct, de la

rendre « importune au Roi et odieuse à la nation ». Elle le fit pourtant, entraînée par la situation critique de l'Empire ; elle écrivit à sa fille, coup sur coup, pour la supplier d'agir auprès de Louis XVI et des ministres, d'obtenir au moins une pression diplomatique sur Frédéric II. L'Empereur écrivit également. Marie-Antoinette se jugea bientôt le seul espoir de sa famille et Mercy lui persuada qu'elle avait à servir en même temps ses deux patries. D'ailleurs, tout ce qu'elle savait de politique se résumait depuis longtemps à soutenir « l'alliance » et à détester la Prusse. Elle intervint avec passion.

On la voit alors uniquement occupée de la guerre en Bohême, d'où les mauvaises nouvelles se succèdent ; elle a les yeux rouges à l'arrivée du courrier de Vienne ; on apprend qu'elle décommande, pour marquer sa peine, une fête à Trianon ; on commente ses entretiens avec les ministres qu'elle fait venir sans cesse dans son cabinet. Elle discute avec eux, on le sait, devant le Roi et répète la leçon que lui apprend l'ambassadeur de l'Empire. Presque toujours son ardeur l'égaré : tantôt elle s'emporte contre M. de Vergennes, au point de solliciter le Roi de le chasser, tantôt, parlant au nom de l'enfant qu'elle porte, elle use sans mesure du puéril argument des larmes.

En voilà plus qu'il ne faut pour faire crier la cabale que la Reine veut livrer la France à l'Au-

triche. L'Impératrice, l'Empereur et M. de Mercy, tous ces donneurs de bons conseils, ont été, cette fois, funestes à Marie-Antoinette ; ils ont couronné par une faute grave les années décisives de son règne. On ne lui pardonnera pas de s'être engagée si violemment en des questions qu'elle a prises à tort pour des affaires de famille. Dès maintenant, la reine de France a reçu le nom fatal qu'elle ne perdra plus : l'Autrichienne !

« Je ne me flatte nullement d'un dauphin, écrivait Marie-Thérèse ; je ne suis accoutumée d'avoir des consolations entières. » Les Français, au contraire, attendaient un héritier pour le trône, cet aîné mâle des rois Bourbons, que la nation considérait comme son bien et dont le nom traditionnel gardait encore tant de prestige. S'il fût arrivé en ce moment, les premières années étaient oubliées et la popularité de la Reine pouvait renaître. L'enfant naquit le 19 décembre 1778 ; ce fut une fille, Madame Royale.

En vain les cent mille livres données par le Roi à la jeune mère furent-elles employées en bonnes œuvres et en largesses, en vain les curés de Paris distribuèrent-ils des aumônes au nom de la Reine et vidèrent-ils les prisons pour dettes, en vain maria-t-on cent jeunes couples dotés par elle ; le jour où elle vint dans la capitale faire ses actions de grâces aux églises, il n'y eut aucun enthousiasme sur son passage, la foule curieuse



fut immense, mais les vivats clairsemés. Le peuple, éprouvé par la disette, attribuait à la Reine une part dans les maux de la nation et trouvait que la naissance d'une princesse était une faible compensation à ses souffrances.

Par la maternité Marie-Antoinette entre dans une vie nouvelle. Elle avait dit à Mercy que, le jour où Dieu lui ferait la grâce d'être mère, elle abandonnerait la frivolité et serait toute à ses devoirs. Elle essaye de tenir parole. Moins d'excès de jeu, moins de coûteux caprices ; la Reine renonce même au voyage de Fontainebleau, qui entraîne le déplacement de toute la Cour, et le remplace par de petits séjours à Choisy et à Marly. Elle diminue les plaisirs et les veillées, voit sa fille plusieurs fois le jour et donne au Roi plus de temps et d'intimité. La famille royale prend l'habitude de se réunir à Trianon chaque semaine pour souper chez la Reine, en petit comité. « Ma santé est entièrement remise, écrit-elle à Marie-Thérèse. Je vais reprendre ma vie ordinaire et, par conséquent, j'espère pouvoir bientôt annoncer à ma chère maman de nouvelles espérances de grossesse. Elle peut être rassurée sur ma conduite, et je sens trop la nécessité d'avoir des enfants pour rien négliger sur cela. Si j'ai eu anciennement des torts, c'était enfance et légèreté ; mais à cette heure ma tête est bien plus posée, et elle peut compter que je sens bien tous mes devoirs sur cela. D'ailleurs, je le dois au Roi pour

sa tendresse et, j'ose dire, sa confiance en moi, dont je n'ai qu'à me louer de plus en plus. » Comme le ton est changé des lettres légères d'autrefois ! Comme les futilités de la Reine se sont vite enfuies à la vue de son avenir transformé, devant les devoirs entrés dans sa vie et réunis autour d'un berceau !

La réforme est réelle, durable ; si Marie-Antoinette n'est pas fidèle à toutes ses promesses, du moins ne laissera-t-elle pas revenir les folles années. Par malheur, il est trop tard. L'opinion des Français est faite sur la compagne de leur Roi. Ils la croient incapable du sérieux d'une reine et doutent même de son honnêteté de femme. A côté de la médisance, trop souvent justifiée, la calomnie a fait son œuvre, sourde, lente, mais implacable et définitive, telle que la décrit en ce moment même Beaumarchais dans le *Barbier de Séville*, avec son bruit léger, rasant le sol, *piano, piano*, puis cheminant dans la foule, *rinforzando* de bouche en bouche, jusqu'au cri général, au *crescendo* public, au *chorus* universel de haine et de proscription.

Les actes les plus innocents de Marie-Antoinette continuent à être calomniés. Elle va incognito à l'Opéra, au bal du mardi gras, avec la princesse d'Hénin ; le Roi est seul dans le secret de cette petite escapade. La voiture casse dans Paris ; pour arriver au théâtre, la Reine est obligée de s'arrêter dans une boutique et de prendre le premier fiacre

qui passe. Personne ne le saurait, mais Marie-Antoinette s'empresse, en entrant au bal, de raconter l'aventure aux amis qu'elle y rencontre : « Moi, en fiacre, à l'Opéra ! n'est-ce pas plaisant ? » Les nouvelles s'emparent du récit et brodent on ne sait quelle aventure louche sur cette course en fiacre, dans cette nuit de carnaval.

L'été, pendant les chaudes soirées de Versailles, la famille royale a l'habitude de sortir après le souper et de se promener sur les terrasses, en écoutant quelque musique ; le public y vient librement et la cohue coudoie les princesses. Le divertissement est un peu déplacé, et sans doute conviendrait-il de blâmer le comte d'Artois, qui en a eu l'idée ; mais c'est encore à la Reine que vont les attaques. Les gazettes anglaises défigurent, au mépris de la vraisemblance, le récit des soirées royales, y mêlent les détails les plus scabreux et transforment ces promenades familières en immondes orgies. A Paris même, la calomnie est accueillie ; des gens raisonnables, fort attachés au Trône, parlent avec indignation des « nocturnales » de Versailles. Tous les actes de la Reine sont ainsi travestis, toutes ses intentions souillées, et, dans ce débordement d'infamies, personne ne s'aperçoit du changement survenu en elle ni des résolutions qu'elle a prises.

Il y a un point, il est vrai, sur lequel la réforme ne s'est pas faite ; c'est le coin réservé de la con-

science de la Reine, celui d'où son frère ne lui a arraché aucun aveu, où elle refuse de se reconnaître coupable. Elle garde pour ses favoris la même faiblesse, et met au nombre de ses devoirs l'abandon sans réserve à ses amitiés. Ceux qu'elle a laissés venir à elle en sont-ils dignes ? Ont-ils d'autres mérites que celui d'empêcher la Reine de s'ennuyer ? Une dame de Madame Élisabeth nous répondra : « Cette fameuse société est composée de personnes bien méchantes et montée sur un ton de morgue et de médisance incroyable. Ils se croient faits pour juger le reste de la terre... Ils ont si peur que quelqu'un puisse s'insinuer dans la faveur, qu'ils ne font guère d'éloges, mais qu'ils déchirent bien à leur aise. » Si madame de Bombelles en parle ainsi, elle qui est la bonté même et n'a pas à souffrir d'eux, que doit dire le reste de la Cour ? Que d'animosités vaut à la Reine cet indiscret entourage ?

En réalité, une seule personne occupe son cœur ; mais, si elle ne refuse aucune faveur à madame de Polignac, madame de Polignac ne refuse aucun service à ses amis. Pour eux désormais les meilleures places et les plus fortes pensions. A celui-ci une ambassade, à celui-là un régiment, à cet autre un évêché, à tous de l'argent. C'est un « pillage », dit Mercy ; c'est une « troupe de fripons », ajoute Kaunitz, qui parle cru.

La belle-sœur de la comtesse, Diane de Polignac, simple dame de la comtesse d'Artois, obtient la

première charge dans la maison qu'on monte pour Madame Élisabeth ; M. de Vaudreuil, qui tient à la comtesse par d'autres liens, devient grand fauconnier, et Marie-Antoinette demande pour lui trente mille livres de pension, sous le prétexte que la guerre avec l'Angleterre empêche ses revenus d'arriver des colonies. Elle fait faire un brillant mariage à la fille de son amie, et le gendre, le jeune duc de Guiche, est nommé survivancier d'une compagnie de gardes du corps au mépris des droits acquis par d'autres. « Depuis quatre ans, écrit Mercy, on compte que toute la famille de Polignac, sans aucun mérite envers l'État et par pure faveur, s'est procuré, tant en grandes charges qu'en autres bienfaits, pour près de cinq cent mille livres de revenus annuels ! Toutes les familles les plus méritantes se récrient contre le tort qu'elles éprouvent par une telle dispensation de grâces, et, si l'on en voit encore ajouter une qui serait sans exemple, les clameurs et le dégoût seront portés au dernier point. »

Cette faveur redoutée de Mercy était le don de la terre de Bitche, en Lorraine, qui faisait partie du domaine royal et représentait cent mille livres de rente. Devant le bruit soulevé par leur demande, les Polignac y renonçaient provisoirement, mais moyennant une compensation effroyable, huit cent mille livres pour la dot de leur fille, alors que les dots données par le Roi n'avaient jamais dépassé six mille livres de rente. Plus tard le domaine

arrivait à son tour, et, avec l'argent, les honneurs, car, pour ne rien laisser désirer à la favorite, son mari était créé duc héréditaire et la nouvelle duchesse prenait le tabouret à la Cour.

L'amitié de la Reine l'empêchait de voir l'insatiable avidité de la « société Polignac » ; elle s'irritait contre la malignité publique, qui comptait dans ses libéralités, disait-elle, « plus de louis d'or qu'il n'y avait d'écus » ; elle dédaignait les propos des cabarets populaires contre la Polignac, plus grossiers et plus violents que jadis contre la Du Barry ; elle traitait de jalousie le mécontentement de la noblesse et de tant de fidèles serviteurs du Roi, qui protestaient tout haut contre des faveurs scandaleuses. Elle ne voulait même pas tenir compte des observations de Marie-Thérèse et lui répondait que le bruit public l'instruisait mal. Ce furent les dernières inquiétudes de l'Impératrice. Elle mourait sans avoir revu sa fille, et Marie-Antoinette perdait cette voix maternelle, tendre et sévère, qui la rappelait sans cesse à la raison et ressemblait parfois à la voix de sa propre conscience.

Son jugement mûrissait cependant. La politique commençait à l'intéresser. Elle n'apportait point sans doute dans les affaires intérieures l'impartialité d'un sage ; elle ne mettait pas non plus, on le sait trop, dans les délicates négociations de la diplomatie le jaloux patriotisme d'une Française.

Mais, quand elle échappait à sa coterie de Versailles ou à l'influence de Vienne, elle pouvait donner des avis de femme intelligente et sincère. Tout le monde malheureusement ne cherchait plus qu'à la prendre en faute. On soutenait, par exemple, qu'elle ressentait trop peu d'intérêt pour la cause américaine, passionnément défendue par toute la jeune noblesse, et que sa bienveillance pour le marquis de La Fayette s'adressait trop uniquement au brillant danseur de ses bals. Cependant, l'appui qu'elle donnait à M. Necker, pendant son premier passage aux finances, aurait pu lui être compté.

Quand le banquier genevois a parlé de réformes, d'ordre et d'économies, Marie-Antoinette a commencé par résister : ce sont, en effet, les idées de M. Turgot qu'on lui rapporte ; mais, devant les besoins du royaume clairement compris par elle pour la première fois, elle s'incline et ne s'oppose à rien. Les conversations de Necker, fortifiées des patientes insistances de Mercy, lui font même entrevoir l'indiscrétion de ses amis, l'inconvénient des largesses que madame de Polignac obtient d'elle. Cette pensée va lui venir, qu'elle a pu se tromper et être trompée. En attendant, elle partage l'admiration de Joseph II pour le directeur général des finances ; elle le défend contre la cabale qui s'ameute ; elle l'aide même à détruire M. de Sartine, ce trop belliqueux administrateur de la marine, qui a jeté dans l'Atlantique tant de mil-

lions. Mais elle ne suffit pas à protéger le ministre réformateur contre Maurepas. Necker tombe à son tour, et ses fanatiques reprochent à Marie-Antoinette de ne pas l'avoir sauvé, tandis que des colères se déchaînent contre elle pour l'avoir soutenu.

La bataille est engagée entre la Reine et Maurepas. Malgré lui, elle fait entrer au ministère Castries et Ségur, l'un pour la marine, l'autre pour la guerre. Bien que suggérés par sa société, les choix ne semblent point mauvais ; le maréchal de Ségur surtout est bien accueilli par l'armée à une place fort mal tenue par le prince de Montbarey, créature de M. de Maurepas. Le ministre va répondre à ce double défi ; il a toujours pour lui l'escalier du Roi et garde au Conseil deux hommes dévoués, M. Amelot et M. de Vergennes. La mort le surprend dans les préparatifs de sa revanche, vers la fin de 1781. Les héritiers de sa politique essaient encore de combattre Marie-Antoinette. Mais elle est maintenant armée pour se défendre ; elle commence à apprendre le maniement des hommes et, d'ailleurs, vient d'acquérir sur le Roi des droits nouveaux : elle lui a donné le fils désiré.

Le 22 octobre 1781, la succession au trône était assurée. La Cour s'associait à la joie des souverains, et Monsieur et Madame faisaient bonne contenance, pour cacher le déplaisir que leur causait la naissance d'un Dauphin. Paris offrait à Marie-An-



toinette les grandes fêtes dont on trouvera plus loin le récit ; elle y recueillait des acclamations reconnaissantes, qui purent lui sembler un écho à peine affaibli de celles d'autrefois. Enthousiasme éphémère cependant, qui ne s'adresse qu'à la mère et qui ne résistera ni aux préventions enracinées, ni aux attaques nouvelles, redoublées et multipliées contre la Reine à mesure que sa situation paraît mieux affermie.

Un malheur grave, et qui la touchait de près, éclatait comme un coup de foudre dans un ciel tranquille et ranimait l'hostilité publique : on apprenait la banqueroute du prince de Guéméné. Il était question d'abord de quinze millions, mais, tout compte fait, les dettes montaient à trente-trois millions. Voilà qui faisait plus de bruit dans Paris que les exploits du comte d'Artois au siège de Gibraltar ! Des milliers de familles étaient atteintes ; c'était un immense cri de colère, parmi tous ces fournisseurs que le prince payait en rentes viagères et ces créanciers du petit peuple qui avaient eu foi dans la parole d'un grand seigneur. Le prince recevait l'ordre de remettre sa charge de grand chambellan et défense de paraître à la Cour. Bien que séparée de son mari depuis quelques années, la princesse, qui d'ailleurs avait eu sa part dans les fêtes et les folies, était obligée d'abandonner ses fonctions de gouvernante des Enfants de France.

C'est ici qu'on voit bien le chemin parcouru en peu de temps par la Reine, dans le désenchantement de ses amitiés. Ce n'est pas à la duchesse de Polignac qu'elle songe d'abord pour élever ses enfants. La charge est trop sérieuse pour qu'elle la confie à une femme dont le caractère n'est pas sûr, en qui son frère Joseph II vient de lui montrer, pendant une nouvelle visite à Versailles, l'instrument d'une dangereuse coterie. Déjà, on le sait d'un témoin irrécusable, la Reine « n'aime plus » madame de Polignac. Elle pense sans doute, comme le Roi, à choisir la duchesse de Duras, femme respectable avant l'âge et qui donne à la Cour l'exemple de toutes les vertus. Mais l'opinion ignore les changements survenus chez la Reine et qu'aucun acte extérieur n'a révélés ; on attend, sans le désirer, de voir nommer madame de Polignac. « Il est facile, dit une lettre contemporaine, de deviner sur qui le choix tombera ; de tout temps cette belle place a été donnée aux favorites et amies intimes de la Reine ; il est de toute justice que la mère choisisse la bonne de ses enfants. » Le baron de Besenval, pendant un séjour à la Muette, sait persuader à la Reine qu'une autre nomination étonnerait tout le monde ; cela laisserait croire, dit-il, qu'elle n'a plus assez de crédit pour faire donner la place à sa meilleure amie. Touchée aux points sensibles, Marie-Antoinette se croit obligée de parler au Roi, et madame de Polignac est nommée.

Ce choix, qu'elle a fait sans plaisir, va lui être plus funeste que tous les autres. Non seulement on murmurerait contre les gratifications nouvelles, qui recommenceraient à accabler les Polignac, justifiées pourtant cette fois par les frais de représentation d'une grande charge ; mais, désormais, quand les regards de la France iront au Dauphin, à l'enfant royal qui incarne son avenir, ils rencontreront toujours à ses côtés, en ce poste d'honneur et de confiance, le premier peut-être de la Cour, la gouvernante que sa mère lui a donnée, et l'impopularité croissante de la favorite aggravera encore celle de la Reine.

Un petit fait montre les mauvaises dispositions de l'esprit public contre Marie-Antoinette. Au Salon de 1783, son portrait est exposé par madame Le Brun. Elle est représentée en « gaulle », robe blanche et flottante, entièrement simple, que la mode vient d'emprunter aux créoles. Les Parisiens, qui ont tant murmuré contre les bijoux et les coûteux falbalas, ne sont pas satisfaits davantage des nouveaux goûts de la Reine, ni d'une toilette dont la mousseline et la batiste font tous les frais. On se presse devant le portrait pour se moquer de l'original. « Elle s'habille comme les femmes de chambre », disent les uns ; « elle veut affirmer les autres, ruiner le commerce de Lyon et c'est pour enrichir les Belges de Courtrai, sujets de son frère ! » On a trouvé un titre au tableau : *La*

*France, sous les traits de l'Autriche, réduite à se couvrir d'une panne.* La critique est si vive et si malséante qu'on retire le tableau du Salon.

D'autres indices apparaissent dans l'opinion, laissant voir combien la France se détache de ses maîtres et perd l'habitude du respect. Cette année même, on donne à Paris, avec un prodigieux succès, une comédie de Beaumarchais, dont Louis XVI a dit lui-même qu'il faudrait, si on la jouait, démolir d'abord la Bastille. Il a commencé par refuser l'autorisation aux artistes de la Comédie. Mais un familier de Versailles, M. de Vaudreuil, fort entiché de la pièce, l'a montée chez lui, à ses frais, en surexcitant habilement la curiosité publique pour l'œuvre prohibée. Il a circonvenu la Reine, l'a trompée sur la portée de l'ouvrage, sur les corrections que l'auteur prétend y avoir faites ; et c'est Marie-Antoinette elle-même, Marie-Antoinette qu'un rôle de la pièce va servir à outrager, qui a fait revenir le Roi sur sa décision et obtenu la permission du *Mariage de Figaro*.

Il faut cette audace, et le scandale qui en résulte, pour éclairer la Reine sur le caractère de quelques-uns des protégés de madame de Polignac. Mais M. de Vaudreuil a eu le temps, avant de perdre sa faveur, de rendre encore à la Monarchie un terrible service : il a fait nommer au contrôle des finances M. de Calonne.

Calonne est pour le salon Polignac la clef des coffres royaux. Puisque, depuis longtemps, la

Reine met moins de complaisance à y puiser pour ses amis, ceux-ci s'arrangent de façon à se passer d'elle. Belle danse des deniers publics que ce ministère de M. de Calonne ! Les emprunts, les loteries lui en fournissent, et, en dépensant hardiment l'argent que l'État ne possède point, il donne l'illusion du retour de la prospérité. Les Besenval et les Vaudreuil, qui en profitent, lui fabriquent aisément, aux dépens de Necker, une réputation de grand ministre.

La Reine y est prise comme le reste de la Cour. Ses prodigalités, arrêtées un instant, recommencent de plus belle. Sa garde-robe en est un exemple. Chaque année, il est vrai, depuis 1776, on a dépassé le fonds régulier de cent vingt mille livres affecté à cet usage ; mais il n'y a plus de bornes maintenant aux caprices de toilette. Les chiffres seuls peuvent ici parler clairement. En 1783, les dépenses de la garde-robe de la Reine montaient à 199,000 livres ; en 1784, elles atteignent 217,000 ; en 1785, 252,000. C'est surtout le chapitre des modes qui a augmenté : il comptait autrefois pour vingt-cinq mille livres, pour plus de cent mille aujourd'hui. La Reine appartient à ses marchandes, qui lui livrent directement et sans contrôle leurs fournitures. La Bertin ne daigne plus marquer le détail sur ses mémoires ; elle y porte six mille livres, non compris l'étoffe, pour un habit de jour de l'an qui ne sera mis qu'une fois. Les avertissements ne manquent cependant point à Marie-

Antoinette, ne serait-ce que ceux de sa dame d'atours ; mais sa faiblesse autorise et encourage tous les gaspillages.

M. de Calonne se pique d'aller au-devant de chaque désir de la Reine. Il lève les difficultés, trouve des expédients. « Comment aurais-je pu, dira-t-elle plus tard, me douter que les finances étaient en mauvais état ? Quand je demandais cinquante mille livres, on m'apportait cent mille ! » C'est ainsi qu'au mois de juin 1784, la fête donnée à Trianon en l'honneur de Gustave III dépasse en magnificence tout ce qu'on a vu jusque-là. Pour aller à Fontainebleau par eau, en remontant la Seine, on construit à Marie-Antoinette un yacht pourvu d'un appartement complet, qui coûte soixante mille livres. Ces galantries, qui l'enchantent, lui sont sévèrement reprochées, le jour où tout le monde ouvre les yeux sur les fautes du ministre. Calonne, la Polignac et la Reine sont chansonnés ensemble, comme dans ce mauvais couplet, mis dans la bouche de Marie-Antoinette :

« Calonne n'est pas ce que j'aime,  
 Mais c'est l'or qu'il n'épargne pas.  
 Quand je suis dans quelque embarras,  
 Alors je m'adresse à lui-même ;  
 Ma favorite fait de même,  
 Et puis nous en rions tout bas,  
 Tout bas, tout bas, tout bas, tout bas. »

Cette littérature, aussi perfide que plate, et

quelques maladresses trop apparentes suffisent à faire admettre que la Reine a créé Calonne et doit répondre de ses folies. Ce n'est pas elle pourtant qui l'a appelé au ministère, ni qui l'y soutient. Calonne la déteste au fond, et plus tard, réfugié à Londres après sa chute, ne cessera d'intriguer contre elle. Mais l'opinion raisonne-t-elle, et n'a-t-elle pas une condamnation prête pour tous les actes, quels qu'ils soient, de Marie-Antoinette ?

Voici, par exemple, l'achat de Saint-Cloud. En même temps que Louis XVI joint à la Couronne les belles chasses de Rambouillet, il offre à la Reine un château près de Paris. Une résidence de ce genre peut devenir nécessaire au cas où les réparations de Versailles forceraient la Cour à s'en éloigner. Dès à présent, elle est utile aux enfants royaux, que l'étroit château de la Muette ne suffit pas à réunir. Le séjour sera surtout excellent pour le pauvre petit Dauphin, qui commence à mourir lentement d'une maladie inconnue et que les médecins conseillent de tenir à la campagne. Cette acquisition de Saint-Cloud, si justifiée et faite plutôt pour la mère que pour la reine, ne trouve pas grâce devant le public. Il y voit une source de dépenses nouvelles et accueille le bruit qu'on y va construire un palais grand comme Versailles ; il croit que, si l'on renvoie les missionnaires desservant la chapelle, c'est pour les remplacer par des comédiens et une salle de spectacle ; il prend parti pour l'archevêché qui lutte contre la Reine et veut

maintenir les missionnaires ; il s'unit aux récriminations des habitants de Saint-Cloud forcés de loger, malgré eux, le personnel de la Cour, pour lequel la place manque au château. Enfin l'affiche des consignes intérieures porte en tête, comme à Trianon, les mots *Par ordre de la Reine*, qui font dire au plus violent des parlementaires, M. d'Épréménil, qu'il est « impolitique et immoral de voir des palais appartenir à une reine de France ». Marie-Antoinette est blessée cruellement de ces paroles : « Mon nom, cependant, dit-elle, est-il déplacé dans les jardins qui m'appartiennent ? n'y puis-je donner des ordres sans attenter aux droits de l'État ? »

Une tristesse plus grande l'attend à Saint-Cloud. Elle a espéré, en voisinant avec Paris, ramener à elle l'affection de sa capitale, rétablir le courant d'amour entre le peuple et la royauté et retrouver les marques de sympathie qu'on lui prodiguait au début du règne. Mais elle a beau se mêler aux fêtes populaires et parcourir les groupes, tenant le Dauphin par la main, tout se glace sur son passage, et les vivats pour le Dauphin ou pour le Roi soulignent mieux encore le silence pour la Reine. D'année en année, elle sent la foule plus hostile, et plus d'une fois quelque expression malsonnante lui vient aux oreilles, du milieu de cette populace gouailleuse qui dit volontiers sur la route de Paris : « Nous allons à Saint-Cloud voir les grandes eaux et l'Autrichienne ! » Elle se tient



froide, hautaine, refoulant ses sourires, cachant sa souffrance sous cet air de fierté qui est contre elle un grief de plus, et lorsque l'épreuve est finie et qu'elle rentre de cette horrible promenade, elle s'enferme dans son cabinet pour éclater en sanglots : « Que leur ai-je fait ? » s'écrie-t-elle.

Un nouveau prince naît le 27 mars 1785, le duc de Normandie, celui qui sera Louis XVII, et les muses de la calomnie saluent cette naissance de leurs plus atroces chansons. La Reine, qui connaît ces infamies et les sait chantées par son peuple, redoute le voyage solennel de ses relevailles, la première visite qu'elle doit faire à Paris sans le Roi. Elle voudrait au moins avoir près d'elle le Dauphin ; mais l'étiquette s'y oppose ; Madame fait d'ailleurs valoir son droit d'être au fond du carrosse, à côté de la Reine ; si le Dauphin devait venir, obligée de lui donner cette place, Madame s'abstiendrait de la cérémonie plutôt que de déroger à sa prérogative. Il faut céder à l'étiquette et à Madame ; la Reine va à Paris sans son fils.

Après les actions de grâces à Notre-Dame, se sentant fatiguée par la chaleur, elle croit pouvoir abréger le cérémonial à Sainte-Geneviève et prie ses dames de ne point descendre. Le menu peuple, plus dévot à la patronne de Paris qu'à la Sainte-Vierge elle-même, murmure contre l'impiété de Marie-Antoinette. Aucun cri n'est poussé dans les rues que traverse le cortège ; aucune acclamation

ne répond au canon des Invalides, de la Grève, de la Bastille et du petit bâtiment *le Dauphin* amarré sur la Seine. C'est dans toute la ville la solennité glaciale d'une fête officielle. En rentrant aux Tuileries, Marie-Antoinette, très émue, évite la Cour qui l'attend et la corvée des compliments d'usage ; elle monte par le petit escalier, renvoie Madame, et s'enferme chez elle, seule avec Madame Élisabeth.

Dans l'après-midi, les deux princesses vont à l'Opéra ; elles y sont applaudies, et la Reine, attendrie, heureuse de peu, multiplie les révérences reconnaissantes. On soupe à petit nombre chez le comte d'Artois ; il n'y a que MM. de Besenval, de Crussol et le duc de Coigny, en hommes ; en femmes, la princesse de Chimay et les deux Polignac. Cette réunion a lieu au Temple, là même où doit mourir l'enfant dont on fête la naissance. Quelle triste fête, d'ailleurs, pour la mère ! Ni les politesses de l'Opéra, ni les compliments de l'intimité, ni le feu d'artifice qu'offre le comte d'Aranda sur la place Louis XV, ne font oublier à Marie-Antoinette l'accueil singulier de la population des rues, cette malveillance sourde qu'elle a lue sur tant de visages. Elle se souviendra toujours de cette journée, où elle est venue chercher son Paris d'autrefois et où Paris lui a répondu par le silence.

Il y a grande rumeur dans la capitale, l'après-midi du jour de l'Assomption de 1785. Le cardinal

de Rohan a été arrêté à Versailles, en présence de toute la Cour, au sortir du cabinet du Roi ; le grand aumônier de France est à la Bastille ! Ce haut personnage ne jouit pas d'une grande estime, mais on sait que Marie-Antoinette le déteste ; on voit dans sa disgrâce une vengeance ; chacun prend aussitôt son parti. Et quand, peu de jours après, on apprend qu'il va y avoir un grand procès et que c'est la Reine qui fait poursuivre le prélat, d'avance l'accusé est absous et la Reine condamnée à sa place ; l'opinion a prononcé, aveugle et terrible, sans débats et sans appel.

Elle est pourtant, sinon bien simple, au moins bien claire, cette « affaire du collier », qui a achevé de perdre Marie-Antoinette. Nous la connaissons aujourd'hui dans tous ses détails, et la voici en quelques mots.

Le cardinal de Rohan est un brouillon, malgré l'âge et malgré le titre, et sa liaison avec Cagliostro achève de troubler son esprit. Il est tombé entre les mains d'une intrigante sans scrupule, mais belle et de robuste intelligence, la comtesse de Lamotte-Valois. Cette femme, qui veut la fortune par tous les moyens, descend d'un fils naturel du roi Henri II ; Chérin, l'impeccable généalogiste, reconnaît ses prétentions ; le duc de Penthièvre la reçoit. Mais elle n'a pas ses entrées à la Cour ; elle vit d'expédients et d'aventures, et songe naturellement à exploiter les passions de Rohan. Celui-ci, mêlant à ses ambitions de courtisan quel-

que sentiment romanesque et coupable, n'a qu'un désir, regagner la faveur de la Reine, qui lui tient rigueur depuis son retour de Vienne et ne lui parle plus. Madame de Lamotte connaît l'existence d'un collier de diamants tout à fait merveilleux, d'une valeur de seize cent mille livres, qu'a réuni Boehmer, joaillier de Marie-Antoinette. Le collier a été présenté à deux reprises à la Reine, qui l'a refusé, disant qu'elle ne voulait plus de diamants et que le Roi ferait mieux d'acheter un vaisseau de plus à la France. Boehmer, embarrassé de ce collier qu'il ne trouve à placer nulle part et dans lequel il a mis toute sa fortune, s'imagine toujours que la Reine se ravisera et se décidera à l'acquérir. Tels sont les personnages et la situation dont va se servir madame de Lamotte.

Elle commence par persuader au cardinal qu'elle est en grande faveur auprès de la Reine, en montrant de fausses lettres et en inventant une série d'audiences intimes à Versailles et à Trianon. Elle organise ensuite une audacieuse comédie, pour faire croire au courtisan écarté qu'elle a obtenu son retour en grâce. Une nuit, conduit par elle dans un bosquet de Versailles, le cardinal voit paraître une femme, vêtue de blanc, qui a la taille, les traits, la démarche de Marie-Antoinette ; elle lui donne une lettre, une rose, murmure un mot convenu et passe.

Cette mise en scène exalte l'imagination du pauvre homme. Bientôt madame de Lamotte lui

apprend que la Reine veut le collier de Boehmer et qu'elle l'a choisi, lui, son ennemi d'autrefois, pour négocier en secret cet achat. Son pardon public, peut-être plus encore, sera le prix de ce service. Un projet de marché lui est communiqué à Paris, revêtu d'approbations et de l'étrange signature : « Marie-Antoinette de France. » Rohan, tout à son rêve, incapable de voir la supercherie, achète le collier discrètement, au nom de la Reine. Il le porte à Versailles, à un rendez-vous où madame de Lamotte le remet, en sa présence, à un complice qu'il croit un valet du Château. L'aventurière et son mari gardent le bijou, le vendent en détail, payent leurs dettes et mènent grand train.

Les mois s'écoulent. Le cardinal voyage ; il s'étonne seulement de ne pas recevoir d'autres remerciements que ceux qu'a transmis madame de Lamotte. Le joaillier, de son côté, inquiet de n'avoir pas à la date fixé le premier paiement promis, s'adresse directement à Marie-Antoinette. Celle-ci refuse d'abord de l'écouter et d'entendre encore parler de ce collier ; puis, quand le malheureux fournisseur lui déclare qu'il est ruiné, si elle ne paye l'objet acheté pour elle par le cardinal de Rohan, elle croit comprendre : le cardinal a abusé de son nom pour escroquer le collier ! Il y a délit de vol et crime de lèse-majesté. Elle court chez le Roi demander justice. L'honnêteté de Louis XVI se révolte à son tour. Sans réfléchir

davantage, il accorde un châtiment éclatant et prompt. Le cardinal, appelé chez le Roi, voit aux paroles de la Reine qu'on l'a trompé ; mais, dans son trouble, il ne trouve pas d'explications, il balbutie, semble avouer un crime. La Reine n'hésite plus ; il faut qu'il y ait procès public devant le Parlement, que l'imposteur soit confondu, qu'on sache bien qu'il n'y a rien de commun entre elle et le misérable qui avilit dans le vol la pourpre romaine et le nom de Rohan.

Laissons dire à Marie-Antoinette elle-même son premier sentiment : « Tout a été concerté entre le Roi et moi, écrit-elle à Joseph II ; les ministres n'ont rien su qu'au moment où le Roi a fait venir le cardinal et l'a interrogé en présence du garde des sceaux et du baron de Breteuil. J'y étais aussi et j'ai été réellement touchée de la raison et de la fermeté que le Roi a mises dans cette rude séance. Dans le moment où le cardinal suppliait pour ne pas être arrêté, le roi a répondu qu'il ne pouvait y consentir, ni comme roi, ni comme mari. J'espère que cette affaire sera bientôt terminée, mais je ne sais encore si elle sera renvoyée au Parlement ou si le coupable et sa famille s'en rapporteront à la clémence du Roi. Mais, dans tous les cas, je désire que cette horreur et tous ses détails soient bien éclaircis aux yeux de tout le monde. »

Hélas ! l'affaire n'est pas aussi simple que se l'imagine la Reine. Le cardinal accepte le procès.

Madame de Lamotte, son mari, ses complices apparaissent bientôt en scène, sont arrêtés. Marie-Antoinette s'étonne de ces nouveaux personnages : « Le cardinal, dit-elle, a pris mon nom comme un vil et maladroit faux-monnayeur... Cagliostro, charlatan, Lamotte, sa femme et une nommée Oliva, barboteuse des rues, sont décrétés avec lui : il faudra qu'il leur soit confronté et réponde à leurs reproches. Quelle association pour un grand aumônier et un Rohan cardinal ! »

Bientôt, pour tout le monde, sauf pour le Roi et la Reine, il devient évident que le cardinal n'a pas été escroc, mais dupe. Le procès se déroule, interminable, plein de ténèbres et de surprises. Le roman que bâtit madame de Lamotte contre Cagliostro et sa femme achève de passionner l'opinion. Le débat se circonscrit en apparence entre l'intrigante et le cardinal, dont toute la défense consiste à établir qu'il a été trompé. Mais le nom de Marie-Antoinette est à chaque instant prononcé. C'est bien son procès qui se plaide, et beaucoup de gens voudraient le voir au banc des accusés. Il y a du moins une grande lacune dans l'instruction : le principal témoin n'y paraît pas.

Cette absence multiplie les obscurités, irrite le public, le jette aux suppositions les plus outrageantes. Le procès retentissant qu'a voulu la Reine devient la joie de ses ennemis. Quel horrible doute naît dans les esprits ! La coupable, la faussaire, la voleuse, serait-elle la Reine de France ?

L'histoire en demeure troublée jusqu'à nos jours, et on la verra plus d'une fois exprimer contre la Reine les préventions et l'aveuglement des contemporains, se débattre dans les inextricables difficultés de l'affaire du collier, et partager encore les inquiétudes, les soupçons, les colères de l'opinion d'alors.

Cependant, le procès s'achève. Le cas des Lamotte est clair ; ils sont condamnés. Le cardinal de Rohan le sera-t-il ? La Reine le croit coupable ; tout au moins, s'il a été trompé, n'est-ce pas qu'il jugeait Marie-Antoinette capable de le prendre pour intermédiaire, que dis-je ? capable de se vendre pour un bijou ? C'est un crime aussi contre la majesté royale ; l'honneur de la Reine est intéressé à une condamnation. Mais que pèse en ce moment l'honneur de la Reine ? Toutes les haines, accumulées depuis tant d'années, se sont donné rendez-vous autour du tribunal et exercent sur les juges une pression sans exemple ; les femmes de la famille de Rohan assiègent les conseillers de flatteries, de corruptions, de menaces. Enfin, le 31 mai 1786, par vingt-six voix contre vingt-trois, le Parlement, la Grand'chambre assemblée, acquitte le cardinal. Massé aux abords du Palais de justice, le peuple de Paris acclame le triomphe des Rohan et la flétrissure de la Reine.

Marie-Antoinette n'est pas au bout de ses humiliations. Il n'a pas dit son dernier mot, ce procès, auquel elle n'a rien compris sinon qu'on



a voulu la perdre, et qui la poursuit comme le souvenir d'un cauchemar. Tandis qu'elle pleure à Trianon et que le cardinal est exilé dans son abbaye de la Chaise-Dieu, madame de Lamotte s'évade de la Salpêtrière et fuit à Londres, où s'est déjà réfugié son mari. Elle s'y venge des verges qui l'ont fustigée et du fer chaud qui l'a marquée à l'épaule, et publie ses odieux Mémoires, faits de rage et de mensonge, qui traînent la couronne dans la boue des ruisseaux infâmes. Entre la parole de la Reine et celle de la drôlesse, la France hésite ; bientôt même, elle ose choisir, et ce sont les pamphlets de cette femme qui font accepter définitivement la légende des vices de Marie-Antoinette. C'est là que Fouquier-Tinville prendra ses arguments et armera sa justice.

Il est nécessaire de marquer ici les responsabilités dans les événements qui approchent. Les témoignages contemporains font connaître qui a autorisé et propagé les calomnies. Le comte de la Marck, ayant vu à l'œuvre les coupables, n'hésite pas à les désigner : « C'est dans les méchancetés et les mensonges répandus, de 1785 à 1788, *par la Cour* contre la Reine, qu'il faut aller chercher les prétextes des accusations du tribunal révolutionnaire, en 1793, contre Marie-Antoinette. » Ces accusations, on les lit déjà dans les brochures obscènes qui courent les cercles et passent de mains en mains, du boudoir à l'antichambre ;

on les retrouve dans ces recueils manuscrits, où l'on rougit de reconnaître de nobles armoiries et des ex-libris de femme. Les immondices que remuera la Révolution, les allusions à Messaline et à Frédégonde, s'évalent en couplets piquants, aux rimes élégantes et poudrées, et les grandes dames les chantent sur les airs à la mode, dans l'intimité des fins soupers. Mais les fenêtres sont ouvertes ; les passants de la rue écoutent, répètent, et, du salon, la chanson descend au cabaret. Ce peuple, à qui l'on enseigne le mépris des reines, des femmes et des mères, n'oubliera aucune des leçons qu'il a reçues ; et ce sont les refrains des gens de cour qui les accompagneront à la guillotine.

A partir de l'affaire du collier, la France se hâte vers la Révolution. La royauté a perdu son dernier prestige. Marie-Antoinette est à l'avance découronnée. Par moments, l'éducation de ses enfants l'absorbe ; elle y cherche l'oubli des pamphlets et des ordures. D'autres fois, elle retourne au plaisir avec folie, pour s'étourdir peut-être. Le voyage de Fontainebleau qui suit le procès n'est pas moins « dissipé » que les précédents. Bien que la Reine ait à présent trente ans sonnés, on la dit encore « dans l'ignorance et le dégoût de toutes les affaires sérieuses ». Peut-on, du moins, espérer qu'elle ne touchera plus aux choses de l'État ? Elle s'y mêle, au contraire, sans

comprendre que la seule chance de salut qui lui reste serait de se faire oublier.

Marie-Antoinette sert plus aveuglément que jamais cette politique de famille qui lui a déjà fait tant de mal. Elle est entre les mains de l'Empereur qui la dirige par son ambassadeur et la flatte maintenant pour se servir d'elle. Depuis la mort de Maurepas et la naissance du Dauphin, le prince de Kaunitz et Mercy sont parvenus au but qu'ils s'étaient fixé, faire de leur archiduchesse le meilleur auxiliaire de leur diplomatie. C'est « un mauvais payeur », comme ils disent, mais on en tire cependant quelque avantage. La Reine fait à présent de son époux « tout ce qu'elle veut », et lui apporte comme ses idées propres ce qu'elle prend dans les lettres de son frère ou dans les entretiens de son mentor. Si parfois M. de Mercy semble ingrat et juge durement, c'est que le goût des amusements empêche Marie-Antoinette de mettre assez de persévérance à suivre les affaires. Il en est peu cependant, parmi celles qui intéressent l'Autriche pendant cette période, où elle ne prête quelque appui à « l'auguste service », au moins par les renseignements qu'elle peut fournir. « La Reine, écrit Mercy à son maître, continue à donner dans toutes les occasions des marques de sollicitude et de vrai zèle pour ce qui a trait au service de Votre Majesté. Elle témoigna du regret de ce que son indisposition l'avait empêchée de prendre des informations plus

précises sur l'apparition du dernier émissaire anglais... » Les textes semblables abondent sur cette étrange complaisance de la Reine et l'on est gêné d'entendre aussi souvent Mercy mentionner les « particularités d'affaires, dont cette princesse est, dit-il, ordinairement informée par le Roi et les ministres, et qu'elle a la bonté de lui confier. » Ne soyons pas trop sévères pour l'inconscience de Marie-Antoinette, puisque nous en trouvons une pire chez ses conseillers.

Les témoignages du rôle politique de Marie-Antoinette resteront ensevelis jusqu'à nos jours dans le secret des archives de Vienne, mais les contemporains en devinent quelque chose. Il lui est impossible, d'ailleurs, de ne pas se trahir par des imprudences. S'il est naturel qu'elle ait choisi pour marraine de son second fils sa sœur aînée, la reine Caroline, elle a eu tort d'exiger qu'on sacrifie trois bons serviteurs du Roi, les agents diplomatiques à Naples, pour le seul crime d'avoir parlé librement dans leurs dépêches des scandales publics de cette cour. L'entente des deux sœurs est du plus fâcheux effet sur les esprits. On sent de quel dangereux exemple pour la Reine de France est cette autre archiduchesse, femme d'un Bourbon, qui livre hardiment à l'Autriche le royaume de son mari. Il faut que l'inquiétude soit grande, pour que le ministre de France à Rome, le cardinal de Bernis, ose écrire à M. de Vergennes, c'est-à-dire au Roi, de « prendre garde

qu'on ne soupçonne en Europe que l'influence autrichienne peut dominer à Versailles autant qu'à Naples ! »

On voit cette influence presque à découvert dans l'affaire de Hollande, où Marie-Antoinette soutient, avec une singulière passion, les prétentions de Joseph II sur Maestricht et l'ouverture de l'Escaut. Toutes les traditions de la politique française exigent que le cabinet de Versailles prête son appui aux Hollandais. Les ministres et Louis XVI sont pleinement d'accord et tâchent de concilier l'intérêt national avec les susceptibilités de l'alliance autrichienne. Mais on a compté sans la Reine. Elle entre en guerre, seule, contre le ministère. Elle assiège le Roi, l'attaque par quelques idées simples qu'elle possède bien, l'intimide, lui arrache des engagements qu'il ne peut tenir. Elle malmène Breteuil, ruse avec Vergennes, retarde ses courriers pour les distancer par ceux de Mercy et prévenir à l'avance l'Empereur des résolutions de la France. Un jour, dans le cabinet du Roi, elle a fait au ministre une scène tellement violente que celui-ci a cru devoir présenter, séance tenante, sa démission à Leurs Majestés. Le manège se prolonge pendant dix-huit mois ; c'est la répétition de l'affaire de Bavière, mais aggravée par le temps qui a marché et qui donne à tout de plus sérieuses conséquences. Marie-Antoinette s'y compromet à plaisir, pour un frère qui ne lui en sait aucun gré et pour les

intérêts d'une maison qui ne devrait plus être la sienne.

Cette intervention transpire dans le public plus qu'on ne le pense à Vienne. Une fois divulguée, il est facile d'en travestir le mobile et d'en grossir les résultats. Comme la France s'est engagée à payer une partie de l'indemnité due par la Hollande, on montre des subsides énormes, des centaines de caisses pleines d'or passant la frontière. Les inventions les plus sottes prennent créance : il y a des gens qui parleront sans hésiter de deux cents millions envoyés par Marie-Antoinette à Joseph II, pour soutenir la guerre contre les Turcs ! Ce sont des bruits ridicules, mais qui peuvent mener loin l'imagination populaire et où il est dangereux qu'il y ait une part de vérité.

Voilà pour la politique extérieure. Au dedans, où la Reine porte un sincère désir du bien de l'État, son action est-elle plus heureuse ? Un prélat, M. Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, est depuis longtemps poussé au ministère par l'abbé de Vermond ; Joseph II, qui l'a vu autrefois dans son diocèse, l'a jugé bon administrateur et l'a recommandé à la Reine. Enfin, il ne doit rien aux Polignac et, quand leur créature tombe du pouvoir, Marie-Antoinette, qui commence à secouer le joug, pense à lui aussitôt pour remplacer Calonne. Justement, M. de Vergennes vient de mourir : le Roi, livré à lui-même, ne

sait plus rien refuser à sa femme. L'archevêque la remercie en la faisant entrer dans tous les comités, en affectant de lui donner voix prépondérante pour les décisions. La Reine, écrit Mercy à l'Empereur, « trouve dans le principal ministre tout le dévouement qui lui faciliterait plus que jamais les moyens de disposer de la Monarchie ». Elle en dispose en effet, et nul ne l'ignore. « La Reine gouverne ! » voilà le cri public. Mais les qualités de Brienne ne sont pas celles qu'exige la gravité des circonstances. Le prélat philosophe n'est pas de force à prendre la direction d'un pays troublé, à résister aux parlements coalisés, à faire aboutir les réformes demandées par les assemblées de notables, à relever le crédit qui s'effondre de plus en plus. L'opinion rend ce ministre éphémère responsable des fautes accumulées dans le passé, et Marie-Antoinette va payer cruellement le manque de génie de son protégé.

Jamais la situation n'a été aussi bonne à exploiter pour les ennemis de la Reine. Ses prodigalités d'autrefois sont dénoncées par eux comme le gouffre où se sont perdues les finances publiques ; les brochures en parlent couramment ; ceux qui n'ont pu en profiter et ceux qui n'en profitent plus s'entendent pour les exagérer et les flétrir. Les autres se laissent prendre à ces indignations vertueuses. Des serviteurs sincères de la Monarchie séparent volontiers la cause du

Roi de celle de la Reine. L'épigramme prélude à l'insulte : le portrait de Marie-Antoinette au Salon de 1787, un moment absent de son cadre, reçoit le nom significatif de *Madame Déficit*. Les manifestations de la rue, au mois d'août et de septembre 1788, montrent l'effervescence croissante. Un soir, au Théâtre-Italien, au moment où les quinquets s'allument, les spectateurs lisent, collé sur la loge de la Reine, un placard en grosses lettres : « Tremblez, tyrans, votre règne va finir ! » Marie-Antoinette est obligée d'abandonner Brienne et lui demande elle-même sa démission. Le garde des sceaux Lamoignon le suit dans sa chute. La populace fait des feux de joie, place de Grève et place Dauphine ; on brûle le mannequin des deux ministres, comme jadis celui de Maupeou et de Terray ; mais les temps sont bien changés, et le cri : « A demain le tour de Vermond ! » frappe directement la Reine.

M. Necker est revenu, ramené par le vœu de la nation, par la nécessité des réformes énergiques et suprêmes. Marie-Antoinette, qui l'a désigné au Roi, écrit le matin de son retour ce triste billet : « Il n'y a plus à hésiter ; si demain il peut se mettre à la besogne, c'est le mieux ; elle est bien urgente. Je tremble, passez-moi cette faiblesse, de ce que c'est moi qui le fais revenir. Mon sort est de porter malheur. » S'il ne réussit pas, ajoute-t-elle, « on m'en détestera davantage... »



En attendant, elle donne l'exemple de la diminution des dépenses de cour ; elle laisse retirer ses dons à ses serviteurs, à ses amis. Plus de douze cent mille livres de charges dans la maison de la Reine sont supprimées et le remboursement en est ordonné. Quels sacrifices pourraient lui coûter davantage ? Elle va plus loin. Il semble que le péril entrevu lui apporte la prudence qui lui a manqué si longtemps. Elle appuie le ministre dans son projet pour la double représentation du Tiers aux États Généraux qui se préparent. Elle n'hésite pas à contredire ici le comte d'Artois, qui la boude et lui marque publiquement le refroidissement de son affection. C'est l'annonce du désaccord qui se produira pendant l'émigration et stérilisera les tentatives des royalistes. Mais il ne sert point à la Reine de se séparer de ses amis, de se rallier aux plans du ministre populaire, de pousser le Roi, au moins au début, sur le chemin des mesures libérales. Il y a trop de gens intéressés à augmenter le malentendu entre elle et le peuple ; la France est trompée sur tous les actes de Marie-Antoinette, et la voix de sa souveraine ne lui parvient pas.

Un parti surtout s'est donné mission d'empêcher cette réconciliation de l'heure décisive, le parti d'Orléans. Quelles causes ont agi sur le duc d'Orléans pour faire de lui l'ennemi le plus acharné de la Reine ? Comment l'amitié de jeunesse de l'ancien duc de Chartres s'est-elle changée en

haine féroce, mortelle ? Nous pouvons deviner, en ces dix dernières années, toute une campagne de désunion menée par certains familiers du duc, par cette bande qui vit à ses gages et exploite son faible esprit. On lui a représenté l'aversion du Roi pour sa personne comme l'œuvre directe de Marie-Antoinette ; on a envenimé des propos légers, inventé des propos blessants, tenus dans l'entourage de la Reine. Des vengeances de femmes de cour ont fait le reste. En 1789, la rupture est depuis longtemps complète.

L'exil du duc d'Orléans à Villers-Cotterets, pour avoir défendu le Parlement, n'a fait que mieux accentuer une situation dont il a tout le bénéfice. Le Palais-Royal est devenu le centre de l'opposition à la Cour, et le prince du sang s'est laissé mettre à la tête des mécontents. Ses amis, nombreux et hardis, tiennent l'opinion par la presse, les salons, les cafés. Ils font la popularité de leur maître aux dépens de celle de la famille royale, par des distributions d'argent, de journaux, de brochures. Il y a autre chose ici que la lutte basse des rancunes ; c'est l'action d'un parti politique, qui commence à s'organiser et ne prétendrait rien moins que changer la constitution du royaume. Il n'ose encore s'en prendre au Roi ; le but désigné aux coups, c'est la Reine, la Reine toujours.

Une telle attaque est un hommage. La femme qui la mérite n'est plus la frivole enfant d'autre-

fois, incapable de sérieux desseins. C'est la mère d'un dauphin, l'épouse d'un roi. Ses fautes maintenant, même les plus graves, s'expliqueront par son amour maternel et par sa conviction profonde du droit divin des monarchies. Des qualités nouvelles, des vertus non soupçonnées apparaîtront chez Marie-Antoinette, à mesure que se laissera mieux voir l'insuffisance de Louis XVI. Elles viendront trop tard pour la sauver, à temps pour grandir son rôle et laisser d'elle une noble image. Les années qui lui restent à vivre lui mettront une auréole, car elle se montrera vraiment reine pendant l'agonie de la royauté.

Cette agonie est aussi celle de la Reine, et le règne tout entier l'a préparée. Pourquoi s'étonner que la grande haine du Paris révolutionnaire aille à Marie-Antoinette, qu'elle soit, dès le premier jour, la victime exigée, la proie marquée ? Voilà quinze ans qu'on la lui désigne comme le danger national et l'auteur de tous ses maux. A mesure que la misère, les massacres et la guerre l'affolent davantage, cette idée devient plus tenace et résume toutes ses colères. Des souvenirs criminels, des accusations d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus vagues, hantent les cervelles populaires : Trianon, les favoris, les favorites, les orgies du parc de Versailles, le vol du collier, surtout la France vendue à l'Autriche par l'étrangère qui mène le Roi !

La légende qui conduit la Reine à l'échafaud est faite d'éléments divers. On y retrouve les gronderies de Mesdames Tantes et les calomnies de madame de Lamotte, les épigrammes de Maurepas et les infamies des noëls satiriques, l'hostilité de Monsieur contre la mère du Dauphin et l'acharnement de Frédéric II contre la fille de Marie-Thérèse, les rancunes des femmes de qualité, le besoin d'argent des pamphlétaires. Tout le monde y a travaillé, les princes et les valets, la Cour et la Ville. Versailles et l'Europe, Rohan, Lauzun, Calonne, Joseph II sans le vouloir et le comte d'Artois sans le savoir, Marie-Antoinette elle-même, avec ses innocentes légèretés, ses plumes, ses diamants, sa Polignac, sa longue et insouciante jeunesse...

Un jour, la Reine fera le compte de tout ce passé ; elle n'ignorera rien, ce jour-là, de ce qu'on lui a reproché. Un homme, une sorte de magistrat se lèvera devant elle et le lui expliquera longuement. Elle écoutera avec stupeur ce résumé de sa vie, comme on se contemple, sans se reconnaître, dans un miroir grossissant et souillé de boue :

« Examen fait de toutes les pièces... il résulte qu'à l'instar des Messalines, Brunehauts, Frédégondes et Médicis, que l'on qualifiait autrefois de reines de France et dont les noms, à jamais odieux, ne s'effaceront pas des fastes de l'histoire, Marie-Antoinette a été, depuis son séjour en France, le

fléau et la sangsue de tous les Français ; qu'avant même l'heureuse révolution qui a rendu au peuple français sa souveraineté, elle avait des rapports politiques avec l'homme qualifié de roi de Bohême et de Hongrie ; que ces rapports étaient contraires aux intérêts de la France ; que, non contente, de concert avec les frères de Louis Capet et l'infâme et exécrationnable Calonne, leur ministre des finances, d'avoir dilapidé d'une manière effroyable les finances de la France (fruit des sueurs du peuple) pour satisfaire à des plaisirs désordonnés et payer les agents de ces intrigues criminelles, il est notoire qu'elle a fait passer, à différentes époques, à l'Empereur, des millions qui lui ont servi et lui servent encore à soutenir la guerre contre la République, et que c'est par ces dilapidations excessives qu'elle est parvenue à épuiser le trésor national... »

Quelle est cette étrange parole ? C'est l'acte d'accusation de Marie-Antoinette, « veuve Capet ».



## CHAPITRE II

### LA COUR ET LES FÊTES

UNE faute souvent reprochée à Marie-Antoinette par les amis de la Monarchie est d'avoir mal compris ses fonctions de reine, d'avoir traité trop légèrement les usages de Versailles et sacrifié à ses goûts d'amusement ou d'amitié privée les devoirs mêmes de la Couronne. Ce jugement est fondé en quelques points. Les contemporains n'ont pas eu tort de signaler les familiarités de Marie-Antoinette, son amour des nouveautés et du plaisir à tout prix, comme les premières causes de la « désorganisation » de la cour de France. L'étiquette, qui semblait liée aux principes de la royauté et qu'avait confirmée avec tant de soin la puissante volonté de Louis XIV, se trouva détruite pour quelques caprices de femme. Que cette pierre détachée de l'édifice en ait amené la ruine, on peut se refuser à le croire ; la nation apprit du moins, par un exemple plein de dangers, qu'il y avait des institutions séculaires qui cédaient au premier choc.

On ne saurait cependant, sans être injuste,

rendre Marie-Antoinette seule responsable de l'abandon de l'étiquette et, grief plus grave, de la diminution du prestige royal. Certains princes du sang, à commencer par le comte d'Artois, ont été plus coupables qu'elle ; et si on tient à accuser la Reine pour ses bergeries et son théâtre, que dira-t-on du Roi, de ses habitudes plébéiennes et de ses matinées de forgeron ? Marie-Antoinette, d'ailleurs, s'est essayée de son mieux à un rôle trop lourd pour elle. Malgré ses heures fugitives de liberté, passées à Trianon ou dans ses cabinets de Versailles, elle n'oublia pas toujours qu'elle était reine de France : elle ne songea point surtout à se dérober au devoir de représentation publique réclamée de la compagne du Roi par les traditions nationales.

Son souvenir reste attaché à des années de fête et de joie que n'ont pas fait oublier les jours tragiques. Les bals de la Cour, le théâtre, les réceptions somptueuses d'hôtes illustres, les grandes réjouissances de la rue, multipliées à l'occasion des événements publics, font de cette fin de l'ancien régime, malgré la misère du moment et l'inquiétude des esprits, un des règnes les plus brillants qu'ait vus la France. Marie-Antoinette sut être la suprême ordonnatrice des fêtes de son temps ; et, si l'on peut dire que, par une suite de fatalités singulières, elle a contribué à la perte de la Monarchie, il est juste de reconnaître que la Cour de Versailles lui a dû ses dernières grâces et ses derniers sourires.



« La belle journée que celle du sacre ! s'écriait Marie-Antoinette ; je ne l'oublierai de ma vie. » Racontons cette journée, ou plutôt cette semaine de fêtes populaires et liturgiques, cette solennelle inauguration du règne, dans les fanfares et les vivats.

Du couple royal, il n'y a qu'une personne en scène, le Roi, l'héritier de Charlemagne et de Louis XIV, l'être exceptionnel que l'onction de Reims doit renvoyer à Versailles sacré par Dieu lui-même, maître d'un peuple et digne de le gouverner. Le Roi paraît seul dans les cavalcades et les cérémonies. Ainsi l'exige un antique usage, remis en honneur par les ennemis secrets de la Reine. Celle-ci n'y tient guère ; elle vient à Reims pour voir et pour être vue, pour donner à tout ce peuple de province l'occasion de connaître sa souveraine, la jeune femme dont la gracieuse image doit effacer la mémoire des Pompadour et des Du Barry. D'ailleurs, elle a beau être absente des programmes officiels, n'avoir même pas son entrée publique, comme Madame Clotilde et Madame Élisabeth, c'est elle qu'on cherche partout la première. Quand elle arrive dans la ville, en pleine nuit et sans cortège, suivant les instructions du grand maître des cérémonies, une foule de paysans l'acclame, massée sur les chemins au clair de lune ; et le lendemain, dans les salons de l'archevêché, c'est un défilé comme il ne s'en est jamais vu : toute la noblesse de Champagne, de

Picardie et de Lorraine, dames et gentilshommes, se presse autour de Marie-Antoinette, et sort dans l'enchantement de son accueil.

On a fait d'immenses préparatifs pour l'entrée du Roi et pour le sacre. M. Papillon de la Ferté, intendant des Menus Plaisirs, est dans la ville depuis plusieurs jours, avec son armée d'ouvriers, en rapports continuels avec le Chapitre et les officiers municipaux, distribuant les ordres, répartissant les meubles de la Couronne apportés de Paris, faisant tendre l'église, construire les tribunes, aménager les logements de la Cour. Les moindres détails de la solennité sont prévus et arrêtés d'avance. Elle promet d'être fort belle. Ceux des habitants qui ont vu le fameux sacre de Louis XV s'émerveillent et déclarent que celui de Louis XVI le surpassera. M. de la Ferté est du même avis, sauf qu'il a quelque inquiétude pour la note à payer, car les devis des Menus sont beaucoup dépassés. Mais laissons cette bagatelle, soyons tout à la joie présente, et mettons-nous à une fenêtre de la rue de Vesle, tout près du balcon où est la Reine, le vendredi 9 juin 1775, à une heure après-midi.

Les gardes françaises, qui contiennent la foule, s'échelonnent de la cathédrale à la porte de la ville, où s'élève le premier arc de triomphe ; au delà, le long du faubourg et de la grand'route, sont rangées la milice bourgeoise et la compagnie des arquebusiers. Un piquet de hoquetons de la garde

passé, avec les trompettes de la ville ; ils précèdent un groupe d'hommes en manteau noir et rabat, une fleur de lis d'or brodée sur l'habit ; ce sont les représentants de la cité qui vont attendre le Roi. Au bout d'une heure environ, une clameur arrive de la campagne, gagne le faubourg, les rues, la ville entière : *Vive le Roi ! vive le Roi !* Messieurs du Corps de ville ont rencontré le carrosse royal, à une demi-lieue des murs ; ils ont mis genou en terre devant la portière, et M. le duc de Bourbon, gouverneur de Champagne, MM. le lieutenant général et l'intendant de la province les ont présentés à Sa Majesté. Puis le carrosse s'est remis en marche, et entre dans la ville ; les salves d'artillerie commencent aux remparts, et toutes les églises carillonnent. Voilà le cortège ! En tête, un détachement de mousquetaires, les gendarmes de la garde, les pages de la grande et de la petite écurie, les voitures des princes et de la Cour, puis le Roi, escorté des troupes de sa maison, suivi des gardes du corps et de cheveau-légers. La municipalité ferme la marche, avec les milices.

Tout le long des rues, ce ne sont que guirlandes, arcs de feuillage, statues symboliques, inscriptions françaises ou latines célébrant les vertus de Louis et les bienfaits qu'on attend de son règne. Le Roi salue en passant la Reine et les princesses, et les applaudissements redoublent. La foule lui trouve l'air bon et heureux, et, pour le voir encore, se rue vers l'Église métropolitaine.

Sous le porche, Louis XVI est reçu par le clergé en grand costume, et par les évêques de la province, réunis autour du cardinal de la Roche-Aymon, grand aumônier de France, archevêque-duc de Reims. Il se met à genoux au seuil, accepte du cardinal l'eau bénite, baise le livre des Évangiles, et entre dans l'église processionnellement. Le roi de France, « l'évêque du dehors », marche le dernier, par dignité, derrière tous les prélats. Il écoute le *Te Deum*, reçoit la bénédiction, et se retire au palais archiépiscopal, où il doit demeurer pendant son séjour. La Reine l'attend et peut à peine l'embrasser à la hâte : les corps officiels sont là, impatients d'être admis près du souverain.

A mesure qu'ils défilent devant le Roi, la Reine les reçoit à son tour dans une salle voisine. Elle écoute successivement les harangues du Chapitre, du Corps de ville, de l'Université, du Présidial, des officiers de l'Élection : « Les vertus qui caractérisent Votre Majesté, disent les uns, sont inséparables des grâces qui en font le cortège... » « Quand l'heureuse destinée de la France, disent les autres, unit les jours de Votre Majesté à ceux de notre auguste monarque, un sentiment inexprimable de joie pénétra tous les cœurs ; jamais une lumière plus touchante, un jour plus pur n'avaient lui sur nos têtes... » Il faut répondre à toutes ces fadeurs, toujours les mêmes et interminables. Quel ennui pour une jeune reine ! mais quel plaisir aussi de trouver, comme elle fait, pour

ces braves gens, le mot juste, le geste de bonté qui leur reste au cœur !

Le surlendemain, dimanche, fête de la Sainte-Trinité, est le jour du sacre et du couronnement. Dès six heures du matin, les prières ont commencé dans l'église. La décoration en est superbe. Le chœur est entouré d'une haute boiserie continue, d'ordre corinthien, imitant la brèche violette, et dont les reliefs et les cannelures sont dorés. De distance en distance, séparées par des groupes de statues et de torchères, s'ouvrent les tribunes, avec gradins en amphithéâtre et lustres suspendus au plafond. Derrière l'autel est un orchestre de cent musiciens. A l'entrée du chœur, on a dressé un jubé à jour, où s'élève le trône royal, sous un dais à coupole drapé de velours violet fleurdelisé. Les piliers de la cathédrale disparaissent sous la profusion des tapisseries. Tout a été prévu pour cacher « l'affreux gothique », l'architecture des temps « barbares », que ne saurait supporter un siècle éclairé. Quand on ne lève pas les yeux vers les voûtes, on peut se croire dans une église à la mode, encore plus somptueuse que la salle de l'Opéra. Les officiers des Menus ont fait dignement les choses, et il n'y a qu'une voix pour admirer leur ouvrage, quand la Cour prend place dans les tribunes.

La Reine et les princesses viennent d'entrer et de s'asseoir, en face des ambassadeurs. Le Chapitre est déjà dans les stalles. Il est sept heures. Une marche de trompettes sonne au dehors, avec tam-

bours et hautbois. Le cortège arrive de l'archevêché, musique en tête. Le Roi, dans sa longue robe de toile d'argent, marche entre les deux évêques qui sont allés l'éveiller dans la chambre de parade. Il y a tout un cérémonial qui remonte aux anciens temps de la monarchie et où reparaissent les douze pairs de Charlemagne. Le Connétable de France, représenté par le vieux maréchal de Clermont-Tonnerre, les précède et tient, la pointe en haut, l'épée royale. Chacun des figurants a un costume spécial dessiné pour la circonstance. Ah ! les beaux habillements, les belles étoffes d'or et d'argent, les pourpoints de velours blanc, les écharpes, les toques à plumes de forme ancienne ! Les six pairs ecclésiastiques ne portent que leur vêtement pontifical ; mais les six pairs laïques en ont un merveilleux : veste d'étoffe d'or et manteau ducal de drap violet, bordé et doublé d'hermine ; sur la tête, la couronne d'or.

Ces grands rôles sont remplis par six princes du sang : Monsieur, le comte d'Artois, le duc d'Orléans, le duc de Chartres, le prince de Condé, le prince de Bourbon. Le jeune duc de Chartres fait un comte de Toulouse plein de dignité ; mais le comte d'Artois, dans son personnage de duc de Normandie, se tient de façon indécente, rit et bavarde. Il ne sait pas qu'il reviendra dans cette église, cinquante ans plus tard, le 29 mai 1825, et que le dernier sacre de Reims sera pour lui.

Bientôt la Sainte Ampoule arrive de l'abbaye

de Saint-Remi, portée par le grand prieur en chape dorée, qui monte une haquenée blanche harnachée de moire d'argent. Ce défilé fait prendre patience au peuple massé sur la place. L'archevêque vient recevoir la fiole et la porte à l'autel. Aussitôt, l'évêque-duc de Laon et l'évêque-comte de Beauvais soulèvent Louis XVI de son fauteuil, pour demander aux assistants s'ils l'acceptent comme Roi ; mais l'usage d'exprimer la demande s'est perdu, et l'assemblée remplace par un silence respectueux les acclamations d'autrefois. Le Roi, alors, assis, la tête couverte, prononce à haute voix et en latin les serments traditionnels de maintenir la paix dans l'Église de Dieu, d'exterminer les hérétiques, de défendre son peuple contre les rapines et les iniquités, de gouverner avec justice et miséricorde. Il prête les serments de souverain grand-maître de l'ordre du Saint-Esprit et de l'ordre de Saint-Louis, et jure de faire observer les édits contre les duels. On sent, à sa parole émue, qu'il prend tout cela au sérieux et n'y voit pas de simples formules ; quand il a mentionné l'extermination des protestants, il a hésité et baissé la voix : on dit que c'est une promesse faite à M. Turgot.

Le Roi est mené à l'autel et dépouillé de sa robe d'argent ; l'archevêque lui met les éperons et lui ceint un instant l'épée. Puis ils se prosternent, côte à côte, sur un carreau violet semé de fleurs de lis. Le Roi reste dans cette pénible posture pendant tout le chant des litanies, alternées par le chœur et

les évêques ; c'est l'humiliation du chrétien avant l'exaltation du monarque. Il est maintenant à genoux devant l'archevêque, qui tient la patène du calice de Saint-Remi, où le baume est préparé. Les onctions commencent ; il y en a d'abord sept, la première sur la tête, les autres sur la poitrine et les bras, que découvrent à mesure les prélats assistants. On le revêt de la tunique, de la dalmatique, du manteau ; encore deux onctions à la paume des mains ; puis l'archevêque lui passe les gants et l'anneau, lui confie le long sceptre d'argent et la main de justice.

Le Roi est sacré ; la cérémonie du couronnement commence.

Le garde des sceaux de France, faisant fonction de chancelier, monte à l'autel du côté de l'Évangile ; il appelle successivement auprès du Roi les douze pairs. Ils se rangent, selon la tradition antique, autour de leur égal de la veille, leur maître d'aujourd'hui ; ils soutiennent un instant au-dessus de sa tête la couronne de Charlemagne, et l'archevêque, au chant des orgues, la dépose sur ce front tremblant de jeune roi. A ce moment, il y a du bruit dans la tribune de la Reine ; tous les regards s'y portent ; elle a été obligée de sortir, pendant quelques minutes, pour cacher son émotion. Quand elle revient, ses larmes essuyées, ce sont des vivats et des battements de mains pour elle, et les yeux du Roi cherchent les siens.

Voici l'intronisation. Louis XVI est conduit au



jubé et prend place sur le trône ; les pairs, montés après lui, l'embrassent et acclament par trois fois l'éternité de la Monarchie : *Vivat rex in æternum !* Les fanfares éclatent, les portes s'ouvrent, la foule entre en criant et pendant plusieurs minutes remplit les nefs de son tumulte. L'archevêque est à l'autel et commence la messe ; les petits oiseaux symboliques sont lâchés dans les voûtes ; des hérauts d'armes jettent les médailles du sacre. Au dehors, les décharges d'artillerie, les salves de mousqueterie des gardes rangés sur la place, les sonneries à toute volée des paroisses et des couvents, l'immense clameur de la ville en joie, annoncent à la France que le trône a reçu le fils de saint Louis.

Le soir eut lieu, dans la grande salle de l'archevêché, un festin traditionnel réglé en tous ses détails par le rituel monarchique. La Reine le vit, avec les princesses, d'un petit balcon dans un angle de la salle. Vers sept heures, le Roi, qui avait repris ses habits ordinaires, vint la rejoindre, lui offrit le bras et la conduisit dans la galerie de bois construite pour servir de passage couvert de l'archevêché à la cathédrale. Cette galerie, une des belles compositions du sieur Girault pour le sacre, formait une colonnade dorique peinte en marbre blanc veiné et décorée de trophées ; elle embrassait toute la façade de l'église et on y avait librement accès de la place du parvis. Le peuple s'y était porté pour l'admirer, ainsi que beaucoup

de gens de la Cour. Le Roi et la Reine défendirent qu'on éloignât personne, et arrivèrent sans gardes, laissant tout le monde les approcher. Le public de la galerie et celui qui stationnait sur la place leur firent une ovation et ne cessèrent de les acclamer pendant une heure. L'affabilité des jeunes souverains acheva de leur gagner les cœurs. Marie-Antoinette était radieuse et on remarqua beaucoup la tendresse que lui témoignait le Roi.

Le séjour à Reims dura quelques jours encore. La Reine alla voir manœuvrer le régiment de husards du comte Eszterhazy ; Monsieur et le comte d'Artois, en uniforme de dragons, firent une charge à la tête des escadrons ; le duc de Chartres, le prince de Condé, le duc de Bourbon participèrent à ces parades. A la cérémonie de l'ordre du Saint-Esprit, qui eut lieu, selon l'usage, dans la cathédrale, la Reine fut applaudie, malgré le respect du lieu, en entrant dans sa tribune. On remarqua qu'elle aimait cela, car elle y avait encouragé par des révérences. Le jour de la cavalcade à Saint-Remi, où Louis XVI traversa la ville pour aller toucher les écrouelles, les princesses le virent passer d'une maison particulière de la rue Saint-Denis. Marie-Antoinette y reçut son régal d'adorations populaires. Ce furent ses plus beaux jours de règne. Elle savoura l'amour et l'admiration de ses sujets, sans qu'aucune amertume y fût mêlée ; elle sentit battre à l'unisson de son cœur, au milieu de la vieille province française, celui du peuple cheva-

leresque que Dieu avait mis en ses mains de femme.

La Cour était à peine reposée des fêtes du sacre que commençaient celles du mariage de Madame Clotilde. La demande fut faite solennellement au Roi son frère, le 8 août, par le comte de Viry, ambassadeur extraordinaire du roi de Sardaigne, pour le jeune prince héritier de Piémont, Charles-Emmanuel. Le prince de Marsan, de la Maison de Lorraine, et M. de Tolozan, introducteur des ambassadeurs, allèrent le chercher en son hôtel de Paris, rue du Cherche-Midi. Quand les carrosses royaux revinrent à Versailles, les gardes françaises et les gardes suisses se trouvaient rangées de chaque côté de l'avant-cour du Château ; les tambours battaient et les officiers saluaient du chapeau. M. de Viry fut conduit dans une salle du rez-de-chaussée dite salle des Ambassadeurs, où il se reposa jusqu'à l'heure d'audience. Alors, précédé de son cortège d'écuyers, de pages et de gentil-hommes piémontais, les gardes de la porte formant la haie dans la cour royale, il fut à l'Escalier de marbre, où l'attendait le marquis de Dreux-Brézé, grand maître des cérémonies.

Les cent suisses de la garde du Roi étaient massés au long de l'escalier, en tenue complète, haut-de-chausse tailladé, fraise gaudronnée et toque à plumets, la hallebarde au pied ; le drapeau était au palier du milieu et les tambours tenaient

baguette haute. Dans un roulement, le cortège monta, traversa la salle des gardes du corps, où était sous les armes une compagnie, et se rendit au cabinet du Roi. Dès que M. de Viry prit la parole, le Roi se couvrit et lui fit signe d'en faire autant. Il répondit à la demande en termes affectueux pour la cour de Sardaigne, et « gracieusa » les personnes de l'ambassade qu'on lui présenta.

Au sortir de chez le Roi, l'ambassadeur fut conduit à l'audience publique de la Reine, puis à celle de Monsieur, de Madame et de Monseigneur le comte d'Artois. En entrant chez Madame Clotilde, il lui remit, de la part du prince de Piémont, deux bracelets de diamants contenant sa miniature. Il dut aller ensuite saluer Madame Élisabeth et Mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie. Ne soyons pas trop effrayés de la longueur de la corvée : Walpole nous apprend « qu'on *avalait* toute la famille royale dans une heure de temps ».

Cette journée plut beaucoup à Versailles. L'ambassadeur avait fait preuve de bon goût et de magnificence ; carrosses, habits, livrée, tout aurait été digne d'une cour plus considérable que celle de Turin. On savait d'ailleurs qu'il en avait reçu, pour les frais de sa mission, soixante-quinze mille livres, et qu'il comptait en dépenser autant sur sa fortune personnelle. Ce début promettait de belles fêtes, qui ne manquèrent point.

Le 16 août, l'ambassadeur revint, dans le même appareil, pour la cérémonie des fiançailles,

et alla d'abord chez Monsieur, qui était chargé de représenter le fiancé, déjà son beau-frère. Après un échange de cordialités officielles, ils montèrent ensemble chez le Roi. Louis XVI était assis, au fond de son cabinet, au bout d'une table. Pendant que M. de Viry le complimentait, la Reine, avertie par M. de Brézé, sortait de son appartement et arrivait par la Galerie des glaces, avec son port de tête des grands jours. Elle était précédée par le comte de Tavannes, son chevalier d'honneur, et le comte de Tessé, son premier écuyer. Madame Clotilde suivait, donnant la main au comte d'Artois, et la jeune Madame Élisabeth portait la queue de sa mante de gaze d'or ; la comtesse de Marsan, gouvernante des Enfants de France, et la princesse de Guémené, gouvernante en survivance, accompagnaient les deux sœurs. Venaient ensuite Madame, comtesse de Provence, et Mesdames Tantes, avec leurs dames, leurs chevaliers d'honneur et leurs écuyers, la maréchale de Mouchy, dame d'honneur de la Reine, et la princesse de Chimay, dame d'atours. Tout ce cortège entra dans le cabinet et prit place, la Reine en face du Roi, à l'autre bout de la table, les princes d'un côté et les princesses de l'autre. Le comte de Viry était seul devant la table. M. de Malesherbes et M. de Vergennes, ministre et secrétaire d'État ayant le département des affaires étrangères, s'avancèrent alors ; celui-ci lut le commencement du contrat, et, présentant la plume à la famille royale, fit

mettre toutes les signatures françaises dans une colonne en regard de celle de l'ambassadeur. Monsieur prit la droite de Madame Clotilde, et le cardinal de la Roche-Aymon, introduit en rochet et en camail, accompagné de deux aumôniers du Roi et de quelques prêtres de sa chapelle, célébra les fiançailles. Puis l'ambassadeur ramena Monsieur dans son appartement et fut lui-même reconduit à Paris.

Le 20 août, M. de Viry apportait à Madame Clotilde, au nom du roi son maître et du prince de Piémont, une splendide parure de diamants, qui complétait les bracelets offerts le jour de la demande. Le 21, le mariage était célébré à la chapelle du Château, Monsieur tenant toujours la place de l'époux absent. Après la cérémonie, M. de Viry allait rendre ses devoirs à la nouvelle princesse de Piémont, puis était traité somptueusement par les officiers du Roi, à une petite table de quarante couverts, dans la salle des Ambassadeurs. Vers six heures, il se rendait à la Galerie, où il y avait grand appartement, c'est-à-dire réception ouverte à toutes les personnes présentées, et où Leurs Majestés tenaient jeu. On ne sait ce que pensa M. de Viry en voyant Marie-Antoinette perdre, ce soir-là, cinq cents louis au lansquenet, ni s'il en conçut une plus haute estime de la cour de France.

Le lendemain, fut donné un bal paré dans la grande salle de spectacle, qu'on nommait l'Opéra, au bout de l'aile du nord. Elle se prêtait admirablement aux fêtes de ce genre, au moyen d'une rangée

de loges pouvant masquer la scène et former, avec les loges permanentes, un ovale parfait. Les boiserie étaient alors peintes en marbre vert antique, avec tous les reliefs d'or mat, et tendues de velours bleu. C'était la plus belle salle de France, et la richesse de l'ornementation sculpturale, achevée depuis peu pour le mariage de Marie-Antoinette, l'avait déjà rendue célèbre en Europe.

Le jour du bal dont nous parlons, le vieil Horace Walpole, en voyage à Paris, était venu à Versailles, et, grâce aux amis nombreux qu'il avait à la Cour, avait été placé au banc des ambassadeurs, derrière la famille royale. Il écrivait, le lendemain, ses impressions à une amie de Londres, et traçait de Marie-Antoinette au bal ce portrait charmant : « On ne pouvait avoir des yeux que pour la Reine ! Les Hébés et les Flores, les Hélènes et les Grâces ne sont que des coureuses de rue à côté d'elle ! Quand elle est debout ou assise, c'est la statue de la beauté ; quand elle se meut, c'est la grâce en personne. Elle avait une robe d'argent semée de laurier-rose, peu de diamants et de grandes plumes. On dit qu'elle ne danse pas en mesure, mais alors c'est la mesure qui a tort. »

L'ambassadeur du roi de Sardaigne répondit à la réception de Versailles par de magnifiques fêtes à Paris. Le 23 août, « aux salles du nouveau boulevard, près de la barrière de Vaugirard », il offrait un concert et un souper de trois cents couverts

aux ambassadeurs et ministres étrangers, aux ministres et secrétaires d'État, aux officiers des maisons du Roi, de la Reine et des princes, aux dames d'honneur et d'atours de la Reine et des comtesses de Provence et d'Artois, en un mot à toute la Cour. Les étrangers de distinction étaient invités. Walpole s'excusa, « n'étant guère curieux de voir la manière dont mangent trois cents personnes » ; mais il fut au bal masqué offert « à l'univers entier », qui eut lieu, deux jours après, dans les mêmes salles, et c'est grand dommage qu'il n'en ait rien dit. Il y vint six mille personnes, le Roi et la Reine. La ville était toute illuminée. A onze heures, la fête commença par un feu d'artifice, qui fut suivi, à l'arrivée de la famille royale, d'une grande symphonie. A peine entrée, la princesse de Piémont vint à la comtesse de Viry et lui offrit deux bracelets, avec le portrait du Roi et le sien. La Reine s'amusa fort et quitta le bal à trois heures, pour retourner à Versailles ; mais on dansa jusqu'à neuf heures du matin, ce qui parut beaucoup. Le soir, il y eut grand spectacle à Versailles et, le lendemain, Madame Clotilde partait pour Chambéry et pour Turin.

Les novellistes s'emparèrent d'une petite aventure de Marie-Antoinette au bal de M. de Viry. On n'était reçu qu'en domino, et le Roi lui-même s'était soumis à cette règle. La Reine l'avait acceptée avec plaisir, habituée qu'elle était aux divertissements de l'Opéra, et, après le départ du



Roi, avait profité de son masque pour rentrer incognito dans le bal, avec la duchesse de la Vauguyon masquée comme elle. Un jeune seigneur étranger, les prenant pour deux dames de qualité, lia conversation de façon assez familière, et la Reine se plut à l'intriguer. Le piquant était qu'elle connaissait très bien ce gentilhomme, qui jouait un rôle officiel à ce moment ; c'était le marquis Caraccioli, ambassadeur de Naples. Les propos durèrent assez longtemps ; ils furent légers, sans être indiscrets, et de la liberté que le domino autorise. Cependant, le marquis demeura confus, quand, au moment de se retirer, la duchesse, puis la Reine se démasquèrent. Il y avait des témoins à cette scène et, quoique l'anecdote soit racontée avec bienveillance par le chroniqueur qui nous l'apprend, on sent combien peu de chose suffirait à la dénaturer et à la rendre dangereuse pour la réputation de la Reine.

En attendant, toute la Cour en parle, et Mercy sait si bien que le récit va parvenir exagéré aux oreilles de Marie-Thérèse, qu'il prend les devants par cette phrase de son rapport à Vienne : « La Reine, à ce bal, prit plaisir à n'être pas reconnue ; elle eut, entre autres, une conversation avec l'ambassadeur de Naples, qui ne se douta pas que c'était la Reine qui lui faisait l'honneur de lui parler. » On fut sans doute moins indulgent dans le cercle de madame de Marsan ou chez madame de Maurepas.

Le départ de la douce princesse qui allait bientôt régner sur le Piémont n'enlevait à la cour de France aucun élément de plaisir ou de gaieté. Marie-Antoinette et ses amies étaient seules à y représenter la jeunesse, à convier aux fêtes une société féminine parfois disposée à prendre modèle sur le ton austère de Mesdames. Dans les années qui suivent, la Reine réagit contre l'engourdissement qui gagne la Cour. Elle y est aidée par quelques nobles familles, telles que les Rohan-Guémené, qui ne craignent pas de faire danser les écus d'autrui et qui, en attendant la banqueroute, mènent grand train au Château comme à Paris, en bals, festins et concerts. Marie-Antoinette, de son côté, ajoute un attrait aux soirées de Versailles par ses ballets costumés. Elle fait surtout du Petit Trianon le théâtre de fêtes charmantes, exemple que s'empressent de suivre les princes du sang.

Plus brillante que les autres avait été celle du mois d'août 1776, donnée par la Reine en son petit château, à l'occasion du rétablissement de Monsieur et du comte d'Artois, qui venaient d'avoir la rougeole. Il y avait eu souper, illumination du jardin, spectacle dans l'orangerie et couplets de circonstance. Monsieur sut remercier, quelques semaines plus tard, à Brunoy, de façon à paraître prince magnifique et galant beau-frère.

Brunoy était une admirable résidence, créée de

toutes pièces, au commencement du siècle, par le caprice d'un financier enrichi, et qui allait disparaître, peu d'années plus tard, avec tant de merveilles du même genre. Le futur roi Louis XVIII y était fort attaché ; mais, lorsqu'il rentra en France après la Révolution, il lui fut plus facile de relever les ruines du trône des Bourbons que celles de sa chère maison de campagne. Rien ne reste de Brunoy que le souvenir des fêtes de Monsieur.

La première fut celle de l'automne de 1776. La Cour avait quitté Versailles pour aller à Fontainebleau et séjournait à Choisy quelques jours, comme il était d'usage. Choisy étant près de Brunoy, Monsieur sembla profiter de la présence de Leurs Majestés dans son voisinage pour les inviter à voir sa maison, et la Reine y trouva une fête toute préparée pour elle. On avait installé dans les bosquets des spectacles de la foire ; c'était une répétition de ce qu'on avait déjà vu, au voyage de l'archiduc Maximilien, dans le manège de Versailles ; mais l'installation fut plus pittoresque, la variété plus grande et le succès plus complet. Monsieur avait fait ajouter aux parades et comédies des scènes et des couplets en l'honneur de Marie-Antoinette, qui s'en montra charmée. Ces politesses, d'ailleurs, n'engageaient personne, et Monsieur aussi bien que Madame se réservaient d'attaquer en-dessous et de combattre dans l'ombre celle qu'ils faisaient célébrer comme une déesse par leurs comédiens.

Le prince renouvelle cette fête au mois de novembre 1780, et c'est, dit-on, « la plus noble et la plus galante qui ait été donnée à la Reine ». Après le dîner, Marie-Antoinette est priée de descendre dans le parc. Dès le premier bosquet, les surprises commencent. Cinquante chevaliers bardés de fer y sont couchés, endormis ; aux branches voisines pendent leurs lances et leurs écus. On entend, derrière les arbres, une musique et des voix mystérieuses qui racontent leur histoire : depuis que les beautés qui inspiraient les hauts faits aux compagnons de Charlemagne avaient disparu de la terre, ces preux dormaient d'un sommeil enchanté. Mais la Reine paraît, ils s'éveillent, se lèvent, saisissent leurs lances ; sa venue leur a rendu l'ancien désir des grandes prouesses. Tout le monde les suit dans une arène richement décorée et telle qu'on se figurait alors l'enceinte des tournois du moyen âge. Marie-Antoinette est menée à une estrade couverte d'un dais ; les gradins sont occupés déjà par d'élégantes invitées de Paris. Les trompettes sonnent : cinquante pages présentent aux chevaliers, qui ne sont autres que des figurants de l'Opéra, des chevaux noirs et des chevaux blancs. Deux camps se forment : le parti aux couleurs de la Reine, blanc et bleu, a pour chef Auguste Vestris en personne ; l'autre est commandé par le maître des ballets de la cour de Russie. Il y a course à la tête noire, à la lance, puis combat à outrance, très

bien réglé, qui cause aux spectateurs les émotions d'un tournoi véritable. Au dénouement, bien entendu, est applaudi le triomphe des couleurs royales.

Suit un spectacle, accompagné d'un ballet-pantomime rempli de scènes allégoriques à la louange de l'auguste visiteuse. Un feu d'artifice et une illumination terminent la fête ; au point culminant du parc et sur un échafaudage très élevé, on lit en lettres de feu, au milieu du ciel très sombre : *Vive Louis ! Vive Antoinette !* Le temps est paisible à souhait, tout réussit. Cette soirée de Brunoy suggère peut-être à Marie-Antoinette l'idée des fêtes de nuit restées célèbres qu'elle donnera bientôt à Trianon, et qui mettront à la mode en France ce genre de divertissement.

Le règne de Louis XVI a vu, en 1782, les plus belles fêtes données par la ville de Paris sous l'ancien régime. Elles ont eu la fortune de trouver un historien dans Moreau le jeune, et le corps municipal, qui chargea officiellement le graveur d'en perpétuer le souvenir, eut, pour une fois, la main heureuse. Le choix seul de l'artiste fut une galanterie pour la Reine à qui elles étaient offertes, car elle aimait et protégeait Moreau ; elle lui gardait bon souvenir du médaillon entouré d'amours, qui avait popularisé ses traits au commencement du règne. Lui-même se sentit mieux

inspiré que jamais dans cette série de compositions, toute à l'honneur de Marie-Antoinette. Ses délicats dessins et ses planches, caressées par son burin pendant des années, sont les meilleurs témoins à consulter sur les journées de 1782 ; ils donnent la juste sensation du fourmillement du peuple sur la place de Grève, du chatolement des uniformes et des habits de cour sous les lustres de l'Hôtel de ville. Les relations écrites abondent, d'ailleurs, pour commenter ce récit fidèle.

Le Dauphin était né le 22 octobre 1781. Paris, toujours ému joyeusement par un événement de ce genre, accueillait celui-ci d'autant mieux qu'on en avait longtemps désespéré. Tandis que les villes de province s'associaient de façons diverses, *Te Deum* ou feux d'artifice, à la joie de la famille royale, les représentants de la capitale voulurent remercier particulièrement la Reine par quelque hommage extraordinaire et dont il fût parlé. Le premier enthousiasme passé, il est vrai, et l'hiver arrivé, fort rigoureux, on réfléchit à l'Hôtel de ville que la saison était bien mal choisie pour des réjouissances populaires, et on pensa à les retarder. Mais la Reine, impatiente, demanda en riant si l'on voulait attendre que le nouveau-né fût assez grand pour y danser ; M. le prévôt des marchands et MM. les échevins durent s'exécuter.

Jamais fête n'occasionna, à l'avance, autant de critiques et de pronostics fâcheux. Le public regrettait les sommes énormes qu'elle allait coûter,

alors qu'il y avait tant de misères à soulager, que les finances de la ville étaient obérées et que les entrepreneurs de ses travaux ne pouvaient même pas toucher un sol pour leurs avances. Des bruits sinistres couraient : on disait que les voleurs de Paris avaient donné rendez-vous à leurs confrères de province pour opérer à coup sûr dans la foule ; on prétendait que nos ennemis, les Anglais, entretenaient des émissaires pour fomenter des désordres, le soir venu ; des placards anonymes, affichés pendant la nuit, annonçaient que le feu serait mis aux quatre coins de Paris. Personne n'était sans inquiétude. Le lieutenant général de police avait tenu conférence avec M. Amelot, ministre de la maison du Roi, et le maréchal duc de Biron, colonel des gardes françaises ; les gens bien informés savaient qu'il s'était montré peu rassuré. On avait décidé, dans cette conférence, qu'on multiplierait le plus possible les orchestres en plein vent et les buffets publics éloignés de l'Hôtel de ville, afin de diviser le menu peuple et de l'empêcher de se porter sur le même point de Paris, surtout au moment du feu d'artifice. Le souvenir de la catastrophe de la place Louis XV, qui avait marqué les fêtes du mariage de Marie-Antoinette et qui remontait à douze ans à peine, hantait tous les esprits.

Les précautions extrêmes prises pour assurer la sécurité des grandes foules effrayaient encore. On avait établi des barrières le long des quais pour

éviter les chutes dans la rivière pendant les poussées ; les bateliers, nageurs et plongeurs de la Seine avaient l'ordre d'y stationner avec leurs bateaux ; des postes de secours étaient établis dans tout le quartier ; les médecins et les prêtres de la paroisse Saint-Jean-en-Grève devaient se tenir prêts pour secourir les blessés. Tout cela donnait à penser aux Parisiens, et on en causait sur le pas des portes, de la rue Saint-Denis aux nouveaux boulevards, tout en lisant la description raisonnée de la fête que le sieur Moreau, architecte, « maître général des bâtiments de la Ville et auteur et directeur des plans de ladite fête », faisait vendre par avance, en brochure, par les colporteurs.

Le lundi 21 janvier 1782 est le jour fixé pour les relevailles de la Reine et la grande fête de l'Hôtel de ville. Toute la Cour est arrivée la veille au château de la Muette, près Passy, pour y demeurer jusqu'au jeudi.

La Reine part vers dix heures et demie pour Notre-Dame, et suit le quai des Tuileries, le pont Royal, le quai des Théatins, le pont Neuf, le quai des Orfèvres, la rue Saint-Louis, le Marché Neuf et la rue Neuve-Notre-Dame. Cent gardes du corps seulement et quelques carrosses empanachés, à huit chevaux, forment le cortège. La Reine a près d'elle Madame Élisabeth, Madame Adélaïde, la duchesse de Bourbon, mademoiselle de Condé, la princesse de Conti, la princesse de Lamballe



et la princesse de Chimay. Sur tout le parcours, des acclamations. Marie-Antoinette, radieuse, sourit à son peuple et à la journée qui commence. Sous le porche de Notre-Dame, elle descend avec ses compagnes, toutes un peu gênées par leurs paniers démesurés. Elle est complimentée par le clergé de l'église métropolitaine. Au bas de la nef, elle s'agenouille sur les dalles. Comme une humble bourgeoise de la Cité, la reine de France dit les prières des relevailles, fait son action de grâces maternelle, puis monte au chœur et entend la messe.

Au sortir de Notre-Dame, l'usage veut qu'on aille à Sainte-Geneviève. Les carrosses retournent au Marché-Neuf, enfilent le pont Saint-Michel et la rue de la Vieille-Boucherie, et gravissent la montagne universitaire par les rues Saint-Séverin, Saint-Jacques, le Petit Marché, la place de la nouvelle église de M. Soufflot et la rue Saint-Étienne-des-Grès. L'abbé de Sainte-Geneviève reçoit la Reine à la tête de ses religieux ; elle vénère les reliques de la sainte et remonte en carrosse. Mais il faut bien faire un détour pour satisfaire les habitants du côté gauche de l'eau. Le cortège s'engouffre avec bruit dans les voies étroites et mal pavées du sombre quartier. Tout le monde est aux fenêtres, rues Saint-Thomas, d'Enfer, de Vaugirard, de Tournon, des Quatre-Vents, de la Comédie, rue Dauphine enfin, où l'on débouche sur le pont Neuf, pour apercevoir bientôt, au

bout de la place pleine de vivats, les toits à grande pente et les hautes cheminées du vieil Hôtel de ville de Henri IV.

La Reine est haranguée sur le seuil par M. le duc de Cossé, gouverneur de Paris, et par M. Lefebvre de Caumartin, prévôt des marchands, qui lui présente le Corps de ville. On la conduit ensuite à son appartement pour attendre le Roi.

Celui-ci cependant s'est mis en marche, en grande cérémonie. Sur sa route, le long des quais, depuis la demi-lune du Cours, les gardes françaises sont alignés d'un côté, les gardes suisses de l'autre. Il a dans son carrosse ses deux frères, le duc de Lambesc, grand écuyer de France, le duc de Coigny, premier écuyer, et le duc d'Ayen, capitaine des gardes. Les princes du sang, Orléans, Condé, Conti, se sont abstenus de venir, fâchés de n'avoir pas été invités par formule spéciale. Le peuple remarque à peine cette absence, tout occupé qu'il est à ramasser la menue monnaie d'argent que jette un officier du Roi et où il y a, dit-on, des médailles commémoratives larges comme un écu de trois livres. Quand on arrive à l'Hôtel de ville, il est près de trois heures et tout le monde a faim. Mais, avant de se mettre à table, il faut que Leurs Majestés se montrent sur la galerie de bois construite en face de l'eau et qu'Elles y reçoivent, pour employer le langage du temps, « des témoignages de la joie publique bien propres à exciter leur sensibilité ».

Le festin a lieu dans l'intérieur de la même galerie, décorée de fleurs, de lustres, de draperies, et dont une grande glace de fond prolonge la perspective. La table est de soixante-dix-huit couverts ; il ne s'y assied que les dames, la Reine et le Roi, ainsi que Monsieur et le comte d'Artois, seuls hommes qui puissent, en public, manger à la table royale. Le dessin de Moreau varie gracieusement cette rangée de bustes féminins, derrière laquelle se presse une foule affairée de serviteurs et de curieux ; Marie-Antoinette est auprès du Roi, qui cause avec M. de Caumartin et semble le complimenter sur la magnificence de la réception.

Pendant ce temps, cent quarante couverts étaient servis pour la Cour, à l'Hôtel même ; le reste des invités mangeait dans toutes les salles, à tous les étages. Mais le Roi ne resta qu'une heure et demie au festin ; comme il y avait eu quelque retard pour le service des autres tables et qu'on dut les lever toutes à la fois, dès que Sa Majesté quitta la sienne, il y eut beaucoup d'estomacs mécontents ; les ducs et pairs notamment avaient dîné de beurre et de radis.

On passa au salon de jeu, puis, la nuit venue, on sortit sur la galerie de bois. Le Roi et la Reine étaient dans une loge à coupole largement drapée ; les tribunes de la Cour l'entouraient et celles de la municipalité étaient adossées à l'Hôtel de ville illuminé. La place grouillait de populaire. Vers six heures et demie les flammes de Bengale s'al-

lumèrent de tous côtés, et les premières fusées partirent, dans les clameurs. Le feu d'artifice représentait le temple de l'Hymen, sur un énorme soubassement de rochers, avec fontaines jaillissantes, grottes, colonnades, et figures symbolisant la joie de la France à recevoir le Dauphin. Comme il avait plu un instant dans la journée, quelques pièces manquèrent. Mais l'embrasement des eaux et des cascades fut très beau, et deux colonnes de feu, au-devant du temple, soutinrent dans les airs la couronne royale. Pour le petit peuple, ce fut la véritable fête.

Les illuminations étaient générales et les promeneurs circulèrent, pour les voir, une partie de la nuit. On admirait surtout l'intérieur de la cour du Luxembourg et les cordons de lumière sur les façades : Monsieur avait tenu à bien fêter devant le public la naissance de ce dauphin qui ruinait pourtant ses secrètes espérances. Vis-à-vis le cloître Saint-Honoré, la Bertin, marchande de modes de la Reine, avait cru devoir se distinguer, disait-on, en faisant plus de dépenses que ses voisins.

Cependant, la fête de l'Hôtel de ville s'était close par le feu d'artifice. Leurs Majestés se retirèrent, en remerciant le gouverneur, le prévôt et les échevins. Mais, au lieu de repartir par les quais, les voitures prirent par la rue du Roule et la rue Saint-Honoré, pour traverser les illuminations. Celles de la Reine s'arrêtèrent un instant

devant l'hôtel de Noailles, où était le marquis de La Fayette récemment arrivé d'Amérique ; Marie-Antoinette, qui venait d'apprendre ce retour de la bouche de la marquise, voulut permettre au jeune héros de la saluer à son carrosse. Le cortège fit ensuite le tour de la place Vendôme, reprit la rue Saint-Honoré, la rue Royale, et gagna le Cours-la-Reine.

Beaucoup de curieux stationnaient sur la place Louis XV, où l'éclairage des colonnades produisait grand effet, en face du Palais-Bourbon illuminé sur l'autre bord de la rivière. Au passage des carrosses royaux, les acclamations éclatèrent, et les cris de *Vive le Roi ! Vive la Reine ! Vive Monseigneur le Dauphin !* les accompagnèrent longtemps, derniers échos de cette belle journée. Où étaient-ils, hélas ! ces bons Parisiens, onze ans plus tard, et quels cris poussaient-ils à pareil jour, en pareil lieu, le 21 janvier 1793 ?

Somme toute, cette première fête avait réussi. Le bourgeois de Paris, qui avait eu si grand'peur, reconnaissait volontiers « que ce jour était digne d'être inscrit dans les fastes de la nation ». Chacun avait eu sa part dans les réjouissances. La semaine précédente la Reine avait fait remettre aux curés cent mille livres pour les pauvres des paroisses. Sur les places principales s'étaient trouvés des orchestres en plein vent et des salles de bal fort animées. Des distributions de pain, vin et viande

avaient été faites partout et, comme on y voyait un nombre énorme de quartiers de dindons, on avait pu dire plaisamment « qu'il n'y avait à faire aucun reproche à ces messieurs de la Ville, qui s'étaient mis en quatre pour régaler le public ».

La seconde journée, celle du mercredi 23 janvier, consacrée au bal masqué, fut moins irréprochable. Le service d'ordre n'était pas aussi bien organisé. Les voitures n'arrivaient pas jusqu'à la porte de l'Hôtel de ville. Une fois entré, on se perdait dans une cohue tumultueuse, où s'était glissée la plus vile canaille de Paris. Il y avait eu treize mille billets distribués, mais beaucoup servaient plusieurs fois et bien des gens s'en étaient procuré d'autres, de sorte qu'il pénétra plus de monde que n'en pouvait contenir l'Hôtel. Les buffets étaient fournis de biscuits d'amande, brioches, bonbons, confitures sèches, oranges, pommes d'api, glaces, orgeat, limonade, bava-roides et vin ; on offrit même, vers le matin, du riz au gras et des chapons au gros sel ; mais, dit le chroniqueur qui donne ces détails, « le nombre infini de gourmands du plus bas étage, qu'on avait eu la facilité de laisser entrer et qui n'en désesparait pas, faisait éprouver aux gens honnêtes beaucoup de difficulté de pouvoir approcher desdits buffets ».

Il y eut pourtant un beau moment dans la soirée, l'arrivée du Roi et de la Reine. On ne comptait pas sur leur présence ; mais ils avaient

été si contents de la fête du lundi qu'ils voulurent venir remercier les Parisiens. Ils soupèrent au Temple, chez le comte d'Artois, et furent à l'Hôtel à minuit et demi. La Reine s'habilla chez le trésorier de la Ville, et entra au bal, le masque au bras, suivie d'une quarantaine de dames. Elle pénétra difficilement dans la foule ; un moment même, elle cria qu'elle étouffait, et le Roi dut lui frayer un passage à coups de coude. Mais le bruit se répandit bientôt de la présence de Leurs Majestés, à qui l'on fit place pour parcourir librement le bal. Marie-Antoinette alla voir le coup d'œil de la place de Grève, du haut de la galerie où elle avait assisté au feu d'artifice. A peine reconnue, elle eut des vivats et des applaudissements. Elle revint dans les salles, le visage radieux, joyeuse de cette fête où tous les regards étaient pour elle. On la voit, dans l'estampe de Moreau, marcher en souriant derrière le Roi toujours un peu grave, et se retourner vers le comte d'Artois, dans un mouvement gracieux et fier de femme heureuse.

Quelques jours après la ville de Paris, les gardes du corps célébrèrent à leur tour la naissance du Dauphin par un grand bal offert à la Reine, à l'Opéra de Versailles. On l'avait retardé à cause d'une maladie de la comtesse d'Artois ; mais cela avait donné le temps de le préparer à loisir, de bien essayer l'illumination et de faire de la décoration de la salle un chef-d'œuvre de bon goût.

Les Mémoires du temps ne tarissent pas d'éloges ; les uns remarquent que les rafraîchissements furent à profusion et ne manquèrent à personne ; les autres, qu'une politesse rare et soutenue régna toute la soirée. On opposa méchamment le bal des gardes du corps à celui de l'Hôtel de ville, et, comme le prévôt des marchands y fut « badauder », un masque insolent lui demanda s'il venait pour apprendre à donner des fêtes.

Il y eut double bal, paré et masqué. Le premier, ouvert à cinq heures, prit fin à onze ; le second, et le plus beau, commença à une heure après minuit et dura jusqu'à sept. Toute la Cour y était. Aux uniformes se mêlaient les dentelles et les soies claires, plus éclatantes encore sur le fond sombre des loges. On dansa beaucoup. Le Roi et la Reine circulèrent dans les deux bals. L'usage voulait que le plus ancien des gardes du corps les ouvrît avec la Reine ; cet honneur revint à M. de Prisy, un des majors de cour, qui fit avec elle la révérence du menuet. Mais, pour mieux honorer son cher régiment d'habits bleus, Marie-Antoinette tint à donner une contredanse à un simple garde du corps. Elle choisit un de ceux qui faisaient les honneurs de la fête, un des plus beaux hommes de la compagnie de Noailles, M. de Mouret, de Tarbes. Celui-ci, intimidé d'abord, se rassura bientôt à l'air de bonté de la souveraine ; il dansa, transfiguré de joie, et ses camarades enthousiasmés et criant *Vive la Reine !* eurent



beaucoup de peine, dit un spectateur, à ne pas crier aussi *Vive le Roi !*

Ce fut encore un beau jour pour Marie-Antoinette. Mais il y a, dans son histoire, des rapprochements qui s'imposent à chaque instant à l'esprit. Devant ces brillants récits du passé, écrits sans arrière-pensée par les contemporains et dans la joie du moment heureux, nous évoquons inévitablement le triste avenir que nous connaissons et la menace prochaine du destin. Ce théâtre, par exemple, où les gardes du corps célèbrent leur dauphin, rappelle une autre soirée mémorable, celle de leur banquet du 1<sup>er</sup> octobre 1789. Alors les mauvais jours sont venus, et quand Marie-Antoinette se présente avec son fils dans la salle en rumeur, pleine des cocardes blanches de la fidélité, les vivats qui l'accueillent ont une autre signification que ceux d'autrefois : ils disent à la Reine que ses danseurs de 1782 vont se faire tuer pour elle, le 6 octobre et le 10 août.

Au printemps de la même année, la Cour et la Ville furent mises en émoi par l'arrivée et le séjour à Paris du comte et de la comtesse du Nord. Sous ce nom bizarre voyageaient le grand-duc de Russie, qui fut plus tard Paul I<sup>er</sup>, et sa jeune femme, née princesse de Wurtemberg, sur qui la baronne d'Oberkirch, son amie d'enfance, a laissé d'agréables mémoires. La baronne était, à cette époque, auprès de la grande-duchesse

Marie et a vu toutes les fêtes alors données à Versailles.

Le 20 mai, Leurs Altesses Impériales firent leur entrée au Château. Pendant que le grand-duc était présenté au Roi, la comtesse de Vergennes, femme du ministre des Affaires étrangères, conduisait la grande-duchesse chez la Reine. Celle-ci attendait dans sa chambre, avec toutes ses dames. Il y avait tant de curiosité pour la future tsarine que la plus jeune fille de madame de Polignac avait obtenu de la Reine de se glisser, pour la voir, à côté du lit royal. La princesse parut un peu forte, mais agréable et sans prétention. Elle avait de très belles pierreries et était fort parée. On disait que sa première visite à Paris avait été pour mademoiselle Bertin ; celle-ci lui avait fait une toilette ravissante, un grand habit de brocart bordé de perles, sur un panier de six aunes.

Marie-Antoinette n'aimait pas la famille impériale de Russie et savait combien Catherine II lui était hostile ; mais elle fut charmée bien vite par l'amabilité de la grande-duchesse ; en peu d'instants, elle la traitait comme une amie, l'interrogeait sur ses enfants, sur l'éducation qu'elle leur donnait, s'informait de ses goûts, de ce qu'on pourrait lui offrir pour lui plaire. Le grand-duc survenait ; on parlait du séjour qu'ils venaient de faire à Vienne, auprès de l'Empereur, de leur voyage, de leur passage à Venise, où ils avaient été si fêtés. La glace était rompue et la Reine, au

congé de ses hôtes, insistait pour avoir souvent leur visite.

On avait mis à la disposition de Leurs Altesses un petit appartement, au rez-de-chaussée, sur le parterre de l'Orangerie. Marie-Antoinette avait veillé elle-même aux détails de leur installation et suivi de tous points les instructions envoyées par son frère : il y avait, dans la chambre de la grande-duchesse, un clavecin et des bottées de fleurs ; chez le grand-duc, des plans de Versailles et des environs et un choix des gravures qu'il aimait à feuilleter. C'est là qu'ils se retirèrent après les présentations et reçurent quelques visites de la Cour. Ils dînèrent ensuite avec la famille royale, dans le salon de la Reine. Il y avait onze couverts et toutes les chaises étaient pareilles. Le service de la « bouche » entrait seul dans la pièce ; mais l'huissier tenait la porte ouverte, et tout le monde s'y pressait pour regarder. Le Roi, qui était resté, comme toujours, un peu guindé pendant son entrevue du matin, se montra plus à l'aise ; la Reine déploya sa grâce prévenante et acheva d'enchanter le grand-duc.

Après le dîner, la Cour se réunit au salon de la Paix pour un concert. On entendit Legros, de l'Opéra, et madame Mara, une Saxonne, la chanteuse de l'année. Dans la galerie des Glaces étaient des pliants pour les personnes présentées, qui n'avaient pas eu d'invitation spéciale au concert et qui purent ainsi l'écouter à distance. Le château

fut illuminé comme les jours de grand appartement : « Mille lustres, dit madame d'Oberkirch, descendaient du plafond, et des girandoles à quarante bougies surmontaient toutes les consoles. L'orchestre était placé sur des gradins. Rien ne peut donner une idée de cette splendeur et de cette richesse. Les toilettes étaient miraculeuses. La Reine, belle comme le jour, animait tout de son éclat. »

Nos illustres étrangers voulaient tout voir dans Paris ; les théâtres, les églises, la Bibliothèque du Roi, le Parlement, les Invalides, l'Académie. Ils visitaient la galerie de tableaux du duc de Chartres, la manufacture de Sèvres, la « Folie Boutin », et jusqu'à la petite maison de mademoiselle Dervieux. Ils passaient une soirée au bal de l'Opéra, avec Marie-Antoinette. Ils allaient déjeuner à Sceaux, chez le duc de Penthièvre, entendre un concert à Bagatelle, chez le comte d'Artois, chasser aux flambeaux à Chantilly, chez le prince de Condé. Mais la Cour et la Reine les ramenaient sans cesse à Versailles. Madame d'Oberkirch y venait de son côté des journées entières ; quand elle n'était pas retenue par son auguste amie, on la voyait sans cesse au Château, courant d'un appartement à l'autre, invitée partout, dînant chez une femme de ministre, allant voir « les honneurs », ou se faisant « écrire » chez une dame en charge. La bonne Alsacienne, séduite par tant d'accueil et un peu grisée de cette vie nouvelle,

nous laisse, en des croquis rapides et bienveillants, l'image de la Cour, telle qu'elle apparaissait aux voyageurs qui n'avaient pas le temps d'en connaître les misères. De tels témoins ne voient guère que le dehors des choses, mais quelquefois bien. Demandons au nôtre, par exemple, le récit d'un des spectacles offerts, dans la grande salle de Versailles, au comte et à la comtesse du Nord.

La Reine a fait placer la baronne dans la petite loge grillée du Roi, derrière la sienne, et lui a plusieurs fois parlé ; soyons sûrs que tout, dans la soirée, lui semblera parfait : « On donnait, dit-elle, le grand opéra d'*Aline ou la reine de Golconde*, tiré d'une nouvelle de M. le chevalier de Boufflers, auquel, à ce qu'il paraît, il est arrivé quelque chose dans ce genre-là. Les paroles sont du sieur Sedaine, la musique, de M. de Monsigny, et l'arrangement des ballets, de M. de Laval, maître des ballets du Roi. La musique est charmante et fut admirablement exécutée. Ce qui me charma le plus furent les danses ; à quel point de perfection on a porté cet art voluptueux ! Ceiles du premier acte sont de M. Gardel l'ainé, celles du second, de M. Vestris, et enfin celles du troisième, de M. Noverre. Les décors étaient d'une fraîcheur et d'une vérité inouïes ; on aurait voulu être Aline pour régner sur ce délicieux pays. »

Au sortir de ces spectacles, madame d'Oberkirch va souper chez la princesse de Chimay ou chez madame de Mackau. Parfois, elle revient à Paris

à trois heures du matin et refait une fois de plus cette éternelle route nocturne, l'ennui de toutes les femmes de la Cour. Elle a mal à la tête, et ne craignant plus de chiffonner sa toilette ou de faire crouler l'édifice de ses cheveux, elle s'endort, brisée de fatigue, dans la voiture. Mais elle reste émerveillée de tout ce qu'elle voit, et le lendemain, quand elle rédige ses notes de voyage, où les conversations de la Reine tiennent tant de place, les mots exquis coulent sous sa plume.

Marie-Antoinette multiplie les attentions pour la grande-duchesse. A Sèvres, on fait admirer à celle-ci une magnifique toilette de porcelaine bleu-lapis, montée en or, récent chef-d'œuvre de la manufacture royale ; des amours placés sur le miroir se jouent aux pieds des Trois Grâces qui le soutiennent. « C'est sans doute pour la Reine ! » s'écrie la princesse. Elle s'approche et sur toutes les pièces reconnaît ses armes : c'est un présent que lui fait Marie-Antoinette. De même, le jour du premier spectacle à Versailles : « Il me semble, Madame, lui dit la Reine, que vous avez le même défaut que moi, la vue un peu basse ; j'y supplée par une lorgnette dans mon éventail ; voulez-vous essayer comment vous ira ce petit secours ? » Elle lui présente un éventail enrichi de diamants ; la comtesse du Nord s'en sert et trouve la lorgnette excellente : « J'en suis ravie, dit Marie-Antoinette, et vous prie de le garder. — Je l'accepte volontiers, répond la grande-duchesse,

puisqu'elle me servira à mieux voir Votre Majesté. »

Les deux princesses vont ensemble à Marly, où les eaux jouent pour elles toute la journée et où elles échangent quelques confidences. Quelques jours après, c'est à Trianon qu'on se réunit, mais dans une grande fête pour laquelle sont réservées les toilettes les plus brillantes de la saison. Dès six heures du matin, la femme de chambre de madame d'Oberkirch l'éveille pour la coiffer et la mettre en grand habit : « J'essayai pour la première fois, dit-elle, une chose fort à la mode, mais assez gênante : de petites bouteilles plates et courbées dans la forme de la tête, contenant un peu d'eau, pour y tremper la queue des fleurs naturelles et les entretenir fraîches dans la coiffure. Cela ne réussissait pas toujours, mais lorsqu'on en venait à bout, c'était charmant. Le printemps sur la tête, au milieu de la neige poudrée, produisait un effet sans pareil. » La comtesse du Nord avait aussi une coiffure assez singulière, où un petit oiseau de pierreries se balançait par un ressort, au moindre mouvement, au-dessus d'une rose. L'oiseau eut un grand succès et la Reine en voulut un pareil. Quant à la fête, une des plus belles qu'ait données Marie-Antoinette, on la retrouvera aux souvenirs de Trianon.

La dernière soirée pour le comte et la comtesse du Nord fut un bal paré à Versailles, dans cette grande Galerie qui, depuis Louis XIV, avait

reflété tant de fois, en ses glaces innombrables, le changeant tableau de la Cour de France. Les dames dansantes étaient en domino de satin blanc, avec petits paniers et petites queues. Les princesses se groupaient autour de la grande-duchesse pour admirer de près ses éblouissantes calcédoines, les plus belles qui fussent en Europe. Le bal fut animé par l'entrain d'une nombreuse jeunesse. Marie-Antoinette l'ouvrit avec le comte d'Artois, et se fit admirer encore avec M. de La Fayette. Le grand-duc, qui ne dansa pas, eut auprès du Roi un de ces mots d'heureux à-propos dont il était prodigue et qui lui avaient déjà fait dans Paris une réputation d'homme d'esprit. Comme la foule curieuse se portait du côté où il se promenait avec le Roi, celui-ci dit tout haut, d'un ton mécontent : « Il me semble qu'on nous presse beaucoup. » Le comte du Nord recula légèrement, avec tout le monde, puis aussitôt : « Pardonnez, Sire, je me comptais au nombre de vos sujets, et je croyais comme eux ne pouvoir approcher trop de Votre Majesté. » Louis XVI tendit la main, avec son bon sourire, à ce flatteur d'un nouveau genre.

Au sortir du bal officiel, Leurs Altesses allèrent souper chez la princesse de Lamballe, au bout du Château. Il n'y avait qu'un petit comité. Au lever de table, toute la famille royale joua au loto ; puis une dame se mit au clavecin et la Reine dansa une contredanse. Ce petit bal fut bien plus



gai que l'autre, surtout après le départ du Roi, qui ne fit qu'y paraître. « Madame d'Oberkirch, dit la Reine ce soir-là, parlez-moi donc un peu allemand, que je sache si je m'en souviens. » Et quand la baronne eut obéi, ayant rêvé quelques secondes, elle ajouta : « Oui, je suis charmée d'entendre ce vieux tudesque ; c'est une belle langue que l'allemand ; mais le français ! il me semble, dans la bouche de mes enfants, la plus douce langue de l'univers. » Quelques jours après, le comte et la comtesse du Nord quittaient Paris pour retourner à Pétersbourg, et ce départ mettait fin à la liaison des deux princesses, nouée sous les ombrages de Marly et de Trianon.

Les spectacles de la Cour, un des principaux attrait des fêtes offertes aux princes étrangers qui visitaient Versailles, n'étaient point des plaisirs exceptionnels. Pendant tout l'hiver, depuis le mois de décembre jusqu'à Pâques, les trois théâtres de Paris administrés par les Menus venaient alternativement faire le service de la Cour. La troupe de la Comédie-Française donnait le mardi la tragédie, le jeudi la comédie ; le vendredi était consacré à la Comédie-Italienne. Le grand Opéra ne jouait que cinq à six fois chaque hiver et c'était le mercredi. L'été, il n'y avait rien d'aussi régulier ; mais la Cour, même en voyage, ne pouvait se passer de comédiens.

On les avait partout, à Fontainebleau, à Choisy,

à la Muette dans un bâtiment en planches, à Marly dans une salle de bois couverte d'ardoise, élevée à la hâte au bosquet de Bacchus un jour d'impatience de la Reine. De petites scènes, qui se démontaient à volonté, permettaient d'improviser des représentations dans les appartements ou les jardins. A Versailles, on en donna plus d'une fois dans l'Orangerie. Pendant les premières couches de Marie-Antoinette, on dressa même, en face de la porte de sa chambre, une scène qu'elle pouvait voir de son lit ; c'était pousser loin l'amour du théâtre. On se servait rarement de l'Opéra de la Cour, où la moindre soirée occasionnait d'énormes dépenses. Les derniers spectacles eurent lieu dans une salle beaucoup moins grande, dont la Reine avait réclamé la création. Elle était située dans l'aile droite de la cour royale, où l'architecte Gabriel avait rompu, par son faux style grec, l'harmonie des constructions de Louis XIV. Les dépendances y étaient commodées, la scène bien machinée, et la décoration fort riche, avec les loges tendues de moire bleue.

Le nombre des représentations était relativement considérable. L'année 1777 en eut jusqu'à quatre-vingt-treize : quarante-huit de la Comédie-Française, vingt-quatre de la Comédie-Italienne, sept de l'Opéra, deux spectacles de parodies, deux de proverbes et dix ballets détachés. Une cause de grands frais étaient les bougies, seul éclairage employé dans la salle et même sur la scène. L'or-

chestre, en revanche, était simplement formé par la musique de la Chapelle, ce qui donnait, paraît-il, à certains airs d'opéra une fausse couleur de motets. Les spectacles de Fontainebleau étaient les plus coûteux : outre les voitures et le voyage des troupes, il leur fallait logement et nourriture pour plusieurs jours. La dépense moyenne de tout le service atteignait deux cent cinquante mille livres par an. C'était fort loin sans doute des millions que prétendaient les malveillants ; mais, pour réduire la somme à ce chiffre, les deuils d'étiquette plus d'une fois survenaient à point et, en tout temps, la vigilance de l'intendant des Menus était indispensable.

L'intendant d'alors, M. Papillon de la Ferté, remplissait sa tâche avec conscience. Il savait utiliser les anciens décors, faire réparer les vieux costumes en magasin, éviter les voyages inutiles et les gratifications superflues. Mais il avait à lutter contre les fournisseurs, qui poussaient au gaspillage, contre les artistes, toujours insatiables d'argent et de soupers, surtout contre les premiers gentilshommes de la Chambre. Ceux-ci, chefs immédiats de l'intendant, étaient de service chacun une année sur quatre. Ils étaient censés exécuter les ordres de Leurs Majestés, et le plus souvent les suggéraient. Aucun d'eux n'était porté à l'économie : il leur fallait le plus de dépense possible pour s'acquitter de leurs fonctions avec honneur.

On pouvait cependant faire accepter quelques réformes à un homme raisonnable comme le duc de Fleury, ou à un véritable amateur des arts, comme le duc d'Aumont. Il n'en allait pas de même avec le maréchal de Duras ; l'agréable académicien, organisateur ordinaire des fêtes de la Cour, aimait avant tout à faire grand, et son goût excessif pour les spectacles et les gens de théâtre l'entraînait toujours plus loin que ne le permettaient les crédits prévus. Le maréchal de Richelieu rendait la vie plus difficile encore au pauvre La Ferté. Quand il touchait aux planches de la scène, le vainqueur de Port-Mahon n'était plus qu'un administrateur brouillon et tracassier ou qu'un vieux galantin sans dignité, qui faisait répéter chez lui leurs petits rôles aux débutantes de la Comédie-Italienne. Les deux premiers gentilshommes en survivance, qui travaillaient aussi aux amusements de la Cour et du public, les ducs de Villequier et de Fronsac, gardaient chacun quelque chose du caractère de leur père : le premier montrait, dans ses rapports avec les Menus, la bonne volonté judicieuse du duc d'Aumont, tandis que le second était querelleur comme Richelieu et aussi peu ménager des deniers du Roi.

Bien qu'un noble personnel fût chargé de veiller à ses plaisirs et de les renouveler sans cesse, Marie-Antoinette s'occupait elle-même de l'organisation des spectacles de la Cour, et se mêlait même de ceux de Paris. Elle aimait avec passion

toutes les choses de théâtre. Avant de monter en personne sur la scène de Trianon, elle s'intéressait à celles de la capitale, à la chronique des coulisses, au succès des comédies nouvelles comme aux petites rivalités d'actrices. On la voyait même avec surprise prendre parti, sans grande raison, pour mademoiselle Raucourt décriée par ses camarades.

Pendant la première moitié du règne, la Reine venait sans cesse à Paris, le soir, pour un chanteur ou pour une pièce. Elle se croyait obligée surtout de défendre par sa présence les opéras de Gluck, et plus tard ceux de Sacchini, contre une cabale toujours renaissante. Le plaisir d'être admirée et applaudie y entraînait aussi pour quelque chose, et quand elle ne l'y trouva plus, elle ralentit un peu ses voyages. Elle finissait par passer presque inaperçue ; si on remarqua sa présence un jour d'octobre 1785, ce fut pour la critiquer, car elle avait conduit avec elle sa fille, Madame Royale, âgée de moins de sept ans, et ce n'était pas l'usage, disait-on, de mener au théâtre de si jeunes princesses.

Les occasions de satisfaire ses goûts ne manquaient pas à Marie-Antoinette. Elle trouvait le spectacle à Versailles même, sur la scène de la ville. La salle était neuve, construite sur un terrain dépendant du Château, et des loges y étaient réservées à la Cour ; c'est là que les pages venaient juger la littérature et se quereller avec le parterre.

Avec tant de facilités, la Reine, certains carnivals, allait au spectacle tous les soirs, sauf les jours de bal.

Le répertoire destiné à la Cour lui était soumis et, la plupart du temps, se réglait sur ses indications. Quelquefois une tragédie était donnée devant les souverains en première représentation, comme le *Menzikoff* de La Harpe ou l'*Azémire* de Marie-Joseph Chénier ; le roi aimait la tragédie et récitait devant ses pages des scènes entières de Racine. Marie-Antoinette préférait les ballets et les pièces à musique ; c'est elle qui les choisissait, imposant son goût à l'administration des Menus. Ses moindres désirs en telle matière étaient obéis. Pour les voyages de Fontainebleau, sa fantaisie décidait du programme entier ; elle désignait les pièces et les acteurs ; elle intervenait dans les discussions entre les Menus et les artistes, toujours disposée à régler les difficultés à l'avantage de ces derniers, trop portée même à une familiarité qui augmentait leurs prétentions. Pour garder quelques jours de plus à Paris le sieur Picq, alors premier danseur du San-Carlo, et l'avoir un soir à Trianon, elle lui faisait rompre un engagement de carnaval avec l'État de Venise. Le baladin recevait une montre d'or, une gratification, mille promesses ; mais l'ambassadeur Mocenigo était mis dans un embarras cruel, entre le devoir de sa fonction et son désir de satisfaire la Reine ; la Sérénissime République réclamait ses entrechats,

et il y avait toute une correspondance diplomatique sur cet incident.

La Reine était mieux inspirée, quand elle insistait, en 1777, pour entendre à Fontainebleau l'*Iphigénie* de Gluck, malgré les dépenses qu'entraînait l'exécution de cet ouvrage, déjà un peu ancien et qu'on avait à remonter presque entièrement. Elle tenait à cette soirée parce que l'auteur devait y assister ; c'était une façon d'honorer une fois de plus le maître illustre qui avait travaillé si longtemps pour la scène française et qui se disposait à retourner dans son pays. L'exigence du caprice de Marie-Antoinette s'excusait par la délicatesse de son sentiment.

On a écrit l'histoire du théâtre à la Cour ; il y aurait à faire celle des bals, et ce serait un récit plus piquant encore, un miroir plus sûr des vicissitudes d'un règne. Ceux de Marie-Antoinette tiennent trop de place dans sa vie pour n'en pas esquisser au moins le tableau. On en parlait dans l'Europe entière, et le prince de Ligne, à douze cents lieues de Versailles, dans la neige, en pleine guerre contre les Turcs, écrivait en soupirant, un soir d'hiver : « Les bals de la Reine commencent peut-être aujourd'hui ! »

Ils avaient été inaugurés à la fin de décembre 1774, aussitôt fini le deuil de la Cour. En général, il y en avait un chaque semaine, du commencement de l'année jusqu'au Carême ; c'était le Roi

qui l'offrait à la Reine, et la Reine faisait les invitations. Il n'y venait que des femmes « présentées », mais les étrangères de passage à Paris étaient dispensées de cette formalité, et Marie-Antoinette les attirait volontiers.

On dansait aux grands appartements ou bien dans une ancienne salle de comédie, au rez-de-chaussée, qui datait de Louis XIV et que ses petites dimensions avaient fait abandonner. Quelquefois la fête avait lieu au salon d'Hercule, une des plus belles salles de bal qu'on puisse rêver. Pour les soirées de gala, l'intendant des Menus faisait aménager par les tapissiers de la Couronne le lieu choisi par Marie-Antoinette. Des décorateurs de premier ordre, comme Mazières ou Bocciardi, brossaient en peu de jours des châssis excellents. On donnait, par exemple, à la grande antichambre de la Reine un revêtement d'ordre ionique : vingt pilastres de bois imitaient le marbre, avec les bases et les chapiteaux ornés de fleurs et de guirlandes peintes ; l'œil s'y trompait agréablement, ainsi qu'aux corbeilles chargées de fruits et aux groupes de marbre blanc qui complétaient la décoration.

Les ballets et quadrilles de masques, fort à la mode aux bals de la Dauphine, continuaient à plaire. C'était l'œuvre personnelle de Marie-Antoinette ; elle y goûtait, mieux qu'en toute autre chose, la joie de créer son rêve. Plusieurs fois par carnaval, la Reine et ses amis imaginaient un divertissement nouveau. C'étaient tantôt des La-



pons ou des Indiens, tantôt les Arts ou les Saisons. L'idée en venait dans une conversation ; les vaillants dessinateurs des Menus, les Bocquet en tête, étaient appelés en hâte au Château ; on prenait leur avis, on discutait, on se décidait, puis toute l'équipe des habilleurs était au travail jours et nuits, pour fournir à heure fixe les séries de costumes souhaités. Il sortait de leurs ateliers de petites merveilles de forme et de couleur, variées à l'infini, qui avaient le charme de la fantaisie et l'éclat passager d'un songe. Ces modestes artistes se trouvaient récompensés de leur peine, quand la Reine, pour montrer son contentement, ordonnait aux danseurs de l'Opéra de revêtir, à Versailles ou à Fontainebleau, les habits déjà portés par la Cour aux ballets des appartements. La préparation de ces quadrilles occupait la jeune femme d'une semaine à l'autre, et on se réunissait chaque jour chez elle pour répéter. Mercy y voyait ce bon résultat qu'elle n'avait plus le temps d'aller à Paris, et n'exposait plus sa santé au froid des nuits ni sa réputation aux commérages de l'Opéra.

Les bals de la Reine furent d'abord très suivis, et la nouvelle Cour s'y porta avec empressement. Une lettre d'Horace Walpole donne l'aspect des soirées ordinaires : « Il y a eu huit menuets, écrit-il, et outre la Reine et les princesses, huit dames seulement y ont pris part. Je n'ai pas été aussi frappé de la danse que j'y comptais, à l'exception d'un *pas de deux* exécuté par le marquis de Noailles

et madame Holstein. En fait de beautés, je n'en ai vu aucune, ou bien la Reine les effaçait toutes. Après le menuet, sont venues les contredanses, très encombrées par les longues queues des robes, les tresses encore plus longues et les paniers. Comme la chaleur était étouffante, les costumes étaient de gaze et de soie très légères et ne m'ont pas paru d'un goût merveilleux. Dans les intervalles de la danse, on présentait à la famille royale et aux danseurs des corbeilles de pêches, d'oranges mandarines hors de saison, des biscuits, des glaces, du vin et de l'eau. Le bal n'a duré juste que deux heures. Le monarque n'a pas dansé, mais, dans les deux premiers tours de menuet, la Reine elle-même ne doit pas lui tourner le dos ; elle a du reste exécuté tout cela avec une aisance divine. » L'attrait principal de ces fêtes était bien, comme on le voit, la personne même de Marie-Antoinette et l'épanouissement de sa jeunesse encore sans larmes.

Ces premiers bals finissaient de très bonne heure ; vers dix heures on pouvait se retirer. On restait quelquefois beaucoup plus tard, mais alors la salle de danse était abandonnée pour les tables de jeu. Toutes les femmes étaient poudrées. C'était l'époque des coiffures monumentales, folies du goût français. Marie-Antoinette adoptait la mode plus qu'elle ne la dirigeait. Le soir, elle ne portait point les poufs extravagants qu'on lui construisait sur la tête et où l'on vit un jour un

jardin anglais avec ses prairies et ses ruisseaux ; ces sottises étaient réservées pour les courses ou les parties de traîneau. Mais ses plumes de bal étaient juchées sur des échafaudages de cheveux, dont Janinet, pour sa fameuse estampe, n'a pas choisi le plus ridicule. Les femmes de la Cour suivaient l'exemple et le dépassaient à l'envi. Ces coiffures réunies faisaient de singuliers salons, et exigeaient, pour plaire chez quelques-unes, beaucoup de fraîcheur et de beauté.

La tenue des hommes, par contraste, visait à la simplicité. Les seuls danseurs s'en dispensaient ; beaucoup choisissaient l'habit noir brodé de jais, d'un bel effet aux lumières, les broderies d'or et d'argent étant interdites même aux dames. On portait le chapeau à plumes à la Henri IV, qu'on gardait sur la tête en dansant. La jeunesse de la Cour avait obtenu ces plumes par une plaisante pétition à Marie-Antoinette, où étaient des phrases de ce genre : « C'est avec une plume que nous demandons des plumes à Votre Majesté, et si elle daigne exaucer nos vœux, cette même plume nous servira, tant que nos doigts la pourront soutenir, à célébrer la bienveillance de Votre Majesté. » La requête, du mois de janvier 1775, était signée : La. Marck, Coigny l'aîné, Étienne de Durfort, Ségur l'aîné, Noailles de Poix, Coigny cadet, Dillon, Noailles, La Fayette, comtes de Provence et d'Artois. La liste est curieuse ; ces jeunes écervelés, qui ne songent qu'au plaisir, sont la fleur du

premier cercle de la Reine, et plusieurs de leurs noms donnent à penser, promis qu'ils sont à une plus sérieuse histoire.

Aux brillantes réceptions du commencement du règne succéda bientôt une solitude singulière. On ne trouvait plus assez de jeunes femmes pour former les quadrilles, et les plus pittoresques ballets n'étaient vus que des musiciens. Un bal dans les grands salons de Versailles, avec dix ou douze dames dansantes, rien de plus glacial. Marie-Antoinette s'en montrait attristée et blessée. C'était elle pourtant qui avait amené cet abandon. Ne marquait-elle point en public des préférences trop visibles ? Ne la voyait-on pas, au lieu d'appartenir à tous, chercher toujours sa petite société intime ? N'avait-elle pas enfin froissé beaucoup de monde par des exclusions peu motivées ? Le Roi regrettait un jour devant elle qu'on eût négligé d'inviter un des hommes de la Cour qu'il estimait le plus : « Il danse trop mal ! s'écria la Reine. — Faut-il donc, dit le Roi, que je m'abstienne aussi d'y venir ? »

L'hiver de 1777, Versailles est tout à fait déserté. Mercy en explique ainsi les raisons : « Insensiblement les femmes de Paris perdent l'habitude d'aller à Versailles, par l'incertitude où elles sont des jours et des heures où elles pourront réussir à faire leur cour, ce qui dépend toujours des dispositions très incertaines que la Reine fait de ses matinées et de ses soirées. D'ailleurs Sa Majesté ayant

jusqu'à présent suivi son système d'une société assez restreinte en femmes, nomme presque toujours les mêmes pour être des soupers dans les cabinets. Cette grâce porte sur cinq ou six favorites dont l'âge et le rang ne mériteraient pas cette préférence, et les autres dames les plus distinguées se trouvent exclues d'un honneur auquel elles avaient le plus de droits. Il se joint à cela qu'il n'y a presque plus de femmes à Versailles qui tiennent un état de maison : la surintendante (madame de Lamballe), par ses prétentions d'étiquette et plus encore par son peu d'usage du monde, attire peu de gens chez elle ; la princesse de Chimay n'a point assez de fortune pour tenir une table ouverte... De la réunion de ces inconvénients, il résulte que les femmes de Paris appelées aux bals de la Reine arrivent à Versailles pour y rester en grand habit jusqu'à dix heures ou dix heures et demie du soir, et revenir ensuite pendant la nuit chercher leur souper à Paris ; et, comme ce tour de fatigue ne leur produit d'ailleurs, dans le courant, aucune part aux distinctions des soupers des cabinets, les femmes susdites sont fort dégoûtées et se dispensent autant qu'elles peuvent des bals de Versailles. » Bientôt le jeu ruineux tenu à la Cour acheva d'éloigner les familles, et des nouvellistes constatèrent malignement que Marie-Antoinette devait être bien satisfaite, « puisqu'elle était réduite à ses seules amies ».

Elle comprit alors la faute commise et combien

les souverains ont besoin d'être entourés et soutenus de toutes les fidélités. Elle commença à mieux accueillir ses invités, à recevoir plus de monde aux soupers des cabinets, à traiter les gens suivant le rang ou le mérite, non d'après la sympathie qu'ils lui inspiraient. En même temps, le jeu diminua un peu et la Cour vit déjà, à la fin de 1780, revenir la foule et les fêtes.

Le deuil pour la mort de Marie-Thérèse n'arrêta le mouvement que pendant une saison, et Marie-Antoinette put s'imaginer que la royauté reprenait son ancien prestige. Ces derniers hivers de Versailles ont laissé, en effet, à certains contemporains un souvenir d'élégance, de magnificence et de goût, que les impressions les plus profondes de la période révolutionnaire n'ont pu effacer.

Les bals se donnèrent alors au rez-de-chaussée du Château, dans la petite salle de comédie abandonnée. Elle occupait l'emplacement du vestibule à colonnes qui sert aujourd'hui de passage sur la cour des Princes. On y adossait, du côté des jardins, plusieurs pavillons de bois, conservés dans les magasins des Menus et qui, dressés rapidement et décorés en quelques heures, se prêtaient à une distribution facile et variée. La salle de 1786 fut surtout merveilleuse, et madame de Staël, qui y dansa comme ambassadrice de Suède, en parle comme d'un « palais des fées ». La description en a été conservée, grâce aux souvenirs d'un jeune page

de la chambre, qui y fit ses débuts et y eut sans doute ses premiers succès.

« On entrait d'abord, dit-il, dans un bosquet de verdure garni de statues et de buissons de roses et terminé par un temple ouvert où était le billard. La verdure un peu sombre du bosquet rendait plus éclatante l'illumination du billard. A droite, de petites allées conduisaient dans la salle de danse et dans celle de jeu, et, pour conserver aux joueurs le tableau de la danse sans laisser évaporer la chaleur de ce beau salon, on avait clos une des portes par une énorme glace sans tain, transparente au point qu'il fallait y placer un suisse en sentinelle pour empêcher les maladroits de vouloir passer au travers. La salle de bal était un carré long, dans lequel on descendait par quelques marches. Tout autour régnait une galerie qui laissait la liberté de circuler sans nuire à la danse, qu'on pouvait examiner entre les colonnes ; c'était même de là que les personnes non présentées et admises, dans les loges qui entouraient la salle, en avaient la vue, et les pages avaient soin d'y faire porter des rafraîchissements. A l'autre extrémité de la salle de danse était le buffet, qui terminait la perspective de la salle de jeu. Il était dans une demi-ronde. D'énormes corbeilles de fruits et de pâtisseries séparaient de grandes urnes antiques remplies de liqueurs dont les couleurs s'apercevaient au reflet des lumières. Quatre coquilles de marbre contenaient des jets d'eau qui jaillissaient toute la nuit

et répandaient une douce froideur dans la salle de danse, tandis que de nombreux tuyaux de calorifères échauffaient les autres appartements. »

Les bals se prolongeaient bien plus tard qu'autrefois, et on avait pris l'habitude de souper seulement à minuit. Il y avait un grand nombre de petites tables d'une douzaine de couverts, où chacun se réunissait à sa société. La famille royale y soupait souvent, sauf le Roi, qui n'arrivait qu'après avoir mangé chez lui, à neuf heures. Il faisait une partie de trictrac et se retirait vers une heure. Aussitôt, la salle s'animait davantage et l'étiquette devenait moins sévère. Les « vieux jeunes gens », qui affectaient de ne plus s'amuser au bal, s'y mêlaient à leur tour. Le menuet classique ne reparaisait plus et les danses nouvelles le remplaçaient.

La Reine circulait dans les groupes avec ce pas balancé, cette façon de marcher fière et caressante qui n'était qu'à elle. Elle envoyait aux dames, du bout de l'éventail, les jeunes gentilshommes qui s'attardaient sottement, dans les coins, à causer de politique. Bien qu'elle-même déjà ne dansât plus, elle donnait l'exemple, s'il le fallait, pour mettre l'entrain ; elle se permettait une contredanse ou une colonne anglaise, belle toujours, malgré sa taille un peu forte, grâce à ce teint éblouissant fait pour la lumière des fêtes et qui éclipsait la fraîcheur des plus jeunes. Madame Élisabeth, qui n'avait jamais beaucoup dansé, se



laissait tenter aussi à ces dernières heures du bal, les plus vivantes et les plus joyeuses.

Cependant les salons fleuris se vidaient peu à peu. A mesure que les dames se retiraient, les pages, les yeux gros de sommeil, leur présentaient des bouillons et des « restaurants » et les reconduisaient à leurs voitures. Et c'était, toute la fin de la nuit, sur la route de Sèvres, une file de carrosses comme à la promenade de Longchamp, les torches portées devant et derrière par les laquais faisant, jusqu'à l'aube, un cortège fantastique.

Les années passent, les bals s'arrêtent, les spectacles du Château sont suspendus, la Reine est haïe. La fin du règne approche, attristée par le déficit, la misère, les émeutes. Les notables assemblés ont constaté le mal qui ronge le royaume. L'opinion croit qu'on peut le guérir ; un remède a été trouvé, persuadé au Roi, imposé à la Cour ; et, au bruit des applaudissements de Paris et des provinces, qui attendent l'achèvement des réformes commencées, voici que l'an 1789 amène à Versailles les États Généraux.

Le premier mai, les rues sont parcourues par une cavalcade singulière. Les hérauts d'armes et le roi d'armes de France, revêtus de la cotte de velours violet à fleur de lis d'or et montés sur des chevaux blancs, s'avancent, précédés de trompettes de la Grande-Écurie et d'un détachement de gardes françaises. A tous les carrefours, le roi

d'armes proclame l'ordre du Roi et l'ouverture des États. Le 4 mai, au matin, on tend les rues de tapisseries du Garde-Meuble, et toute la ville se prépare à la procession qui doit demander pour la grande assemblée les lumières du Saint-Esprit.

Dès la veille, une foule énorme, arrivée de Paris, encombre les places et les avenues. Il y a des familles entières qui n'ont pas trouvé de gîte ; elles ont couché sous les portes ou sont restées debout toute la nuit, malgré une pluie persistante, pour garder leur place au passage de la procession. A l'aube, le temps s'est découvert et promet une claire journée. Les fenêtres se louent à prix d'or ; les toits sont couverts de curieux, surtout du côté de l'église Notre-Dame, où doit avoir lieu le départ et où les députés des trois ordres sont déjà réunis, le cierge à la main.

Après une longue attente, vers dix heures, l'arrivée de la Cour est annoncée. Toute la maison du Roi, les écuyers, les pages à cheval et les fauconniers, l'oiseau au poing, précèdent la grande voiture de cérémonie. Le Roi a Monsieur à sa gauche ; sur le devant est le comte d'Artois ; aux portières, les jeunes ducs d'Angoulême et de Berry et le duc de Bourbon. La voiture de la Reine et des princesses est suivie de tous les carrosses de la Cour, avec le harnachement à hauts plumets. Les cris de *Vive le Roi !* saluent le premier passage ; il y a un grand silence ensuite. La famille royale met pied à terre devant la porte de l'église et va

attendre dans le chœur que la procession soit formée. M. de Dreux-Brézé et ses aides s'affairent sur les degrés, obtenant à grand'peine que les députés se rangent avec ordre et se classent par bailliages.

On se met en marche. Les bannières des paroisses, les Récollets et le clergé de Versailles sont en tête, et les uniformes de la prévôté de l'hôtel encadrent les surplis et les chasubles. La haie, jusqu'à l'église Saint-Louis, est faite par les gardes françaises et les gardes suisses, qui contiennent la foule. Le Tiers-État chemine, sur deux lignes parallèles ; on est en noir, suivant la tenue imposée par le grand maître des cérémonies, petit manteau de soie, cravate de mousseline blanche, chapeau retroussé de trois côtés ; il n'y a qu'un paysan breton qui ait gardé son costume provincial. On applaudit le Tiers tout entier ; on s'y montre les députés connus, surtout ce M. de Mirabeau, à la laideur insolente, entre les mains de qui le cierge étonne, mais dont le rôle déjà populaire provoque les vivats.

La Noblesse arrive, et les applaudissements cessent ; elle fait pourtant un beau défilé, avec les broderies et les parements d'or de ses manteaux, avec ses grands chapeaux retroussés à la Henri IV et couverts de plumes blanches, comme on les porte aux bals de la Reine. Un seul député de l'ordre est acclamé ; c'est le duc d'Orléans, qui a refusé de prendre son rang dans la famille

royale et qui marche avec le bailliage de Crespy-en-Valois. On salue en lui « l'ami du peuple », et plus encore l'adversaire de la Cour, l'ennemi de « l'Autrichienne ». L'ordre du Clergé vient ensuite, en deux groupes, les curés séparés des évêques par la musique royale. Devant le dais, un détachement de gardes du corps et de gardes suisses rend les honneurs. Les cordons sont tenus par Monsieur, le comte d'Artois, les ducs d'Angoulême et de Berry. L'archevêque de Paris porte le Saint-Sacrement.

Le Roi suit, en habit et manteau de drap d'or, ayant, comme tout le monde, le cierge à la main, et entouré des grands officiers de la Couronne. La Reine marche un peu en arrière, sur la gauche, en tête de la file des princesses et des dames de la Cour. La file de droite commence par le jeune duc de Chartres, puis les autres princes du sang et les ducs et pairs. La procession s'avance, sous un beau soleil de printemps, par la rue Dauphine, la place d'Armes et la rue de Satory, et gagne l'église Saint-Louis, où elle recevra la bénédiction solennelle.

A l'endroit où le coup d'œil est le plus brillant, à un balcon de la Petite-Écurie, un enfant malade, maigre et pâle, regarde, couché sur des coussins. C'est le fils aîné de Louis XVI, Louis, dauphin de France. Ses yeux cernés d'ennui et de souffrance s'animent un instant devant le spectacle qui se déroule devant lui. C'est le dernier plaisir qu'il

aura, car dans un mois il sera mort. Et sa mère, qui le sait condamné, du milieu du cortège qui étincelle sur la place d'Armes, lève la tête et cherche à sourire au balcon du petit Dauphin.

Elle continue à marcher, assombrie, avec ce grand air triste que remarquent les contemporains. La foule, qui se tait, la suit du regard ; elle sent l'hostilité sourde de tout un peuple. Soudain, un cri part à côté d'elle : *Vive Orléans ! Vive le duc d'Orléans !* C'est un groupe de femmes venues de Paris, qui la salue de cette insulte ; et quelle intonation de haine, quel cri de mort que cet odieux vivat ! Le Roi feint de ne pas entendre ; mais Marie-Antoinette, frappée en plein cœur, pâlit, s'arrête, chancelle. Les princesses doivent la soutenir pour qu'elle puisse reprendre ses forces et aller jusqu'au bout de la triste marche.

Le lendemain de la procession avait lieu l'ouverture des États. La grande salle à colonnades doriques avait été construite deux ans plus tôt pour l'assemblée des notables, dans la cour de l'hôtel des Menus. Au milieu d'une estrade qui occupait tout le haut de la salle, Louis XVI était assis, le « Régent » à son chapeau, sous un immense baldaquin de velours violet semé de fleurs de lis d'or, à longues franges d'or. A sa gauche, au bas du trône, la Reine, en habit violet et jupe blanche en pailleté d'argent, avait dans les cheveux une plume de héron et un simple bandeau de diamants. Les princes et les officiers de la Couronne les

entouraient ; sur des gradins aux côtés de l'estrade, les dames étalaient les grandes toilettes de madame Éloffe, « les toilettes d'États Généraux ». Aux pieds du Roi, le garde des sceaux. Plus bas, le banc des ministres et secrétaires d'État, devant une longue table recouverte de velours violet ; parmi les ministres d'épée et de robe, M. Necker en habit de ville. A droite de la salle, le Clergé ; à gauche, la Noblesse ; au fond, aussi nombreuse à elle seule que les ordres privilégiés, la multitude noire du Tiers-État. Dans les entre-colonnements et les tribunes, le public, environ deux milliers de personnes, les dames parées au premier rang.

Le Roi parlait d'une voix nette et assez ferme. Toute l'assemblée était debout, tête nue, dans la lumière adoucie qui tombait des grandes baies sur les tentures, les colonnes et les tapis. C'était une mise en scène grandiose et symbolique. La nation était bien représentée là, telle que les derniers siècles monarchiques l'avaient constituée. Tout en haut, le Trône, dans sa pompe traditionnelle, entouré de la Cour et appuyé sur ses deux soutiens, le Clergé et la Noblesse. En bas, le Tiers, qui se tenait à son humble place, sans costume d'apparat, sans plumes et sans broderies, mais fort de son nombre et de ses droits, le Tiers qui n'était rien encore dans l'État, ou presque rien, et qui demain allait être tout.

Pour la dernière fois, Marie-Antoinette paraissait en reine de l'ancien régime, dans une céré-

monie publique. Elle semblait en deviner quelque chose, et dissimulait mal son émotion sous les sourires officiels et les saluts de la tête distribués à tous. Tandis que le Roi prononçait son discours, promesse de justice et de dévouement à son peuple, tandis que le long rapport de Necker sur l'état des finances se déroulait devant l'attention soutenue et avide de l'auditoire, la Reine songeait aux choses nouvelles que cette journée inaugurerait pour la royauté. Ses yeux distraits erraient sur ces fronts d'inconnus, venus de tous les coins de la France, qui représentaient la nation et en qui elle sentait vaguement la puissance de l'avenir. Elle se demandait avec inquiétude combien d'amis elle pouvait avoir dans cette foule, combien de défenseurs l'héritage de ses enfants y compterait à l'heure décisive. Mais sans cesse elle rencontrait, tourné vers elle, le regard ironique du duc d'Orléans, et chaque fois revenait à son oreille, comme une menace obsédante, le cri de la veille, le cri d'insulte des femmes de Paris, avec l'intonation sinistre.





## CHAPITRE III

### L'INTIMITÉ

AU bout de la grande Galerie, à Versailles, s'ouvre le salon de la Paix. Sur la cheminée, un panneau de Le Moyne représente, parmi de gracieuses allégories, « Louis XV donnant la paix à la France ». Les glaces, les marbres, les trophées de cuivre couvrent les murs, couronnés par les peintures de Le Brun. Trois fenêtres regardent le parterre d'eau, trois autres la terrasse de l'Orangerie, derrière les balustres de laquelle la pièce d'eau des Suisses reflète les bois. Cet horizon est celui des grands appartements de la Reine et nous sommes chez Marie-Antoinette.

Le salon ne forme, à vrai dire, qu'un prolongement de la Galerie de Louis XIV et, démeublé comme elle aujourd'hui, il en a la tristesse majestueuse. Sous Louis XVI, une porte mobile et une tenture l'en séparaient, qu'on enlevait les jours de grandes réceptions. C'était le salon des concerts et surtout des jeux de la Reine. C'est là d'ordinaire que les étrangers de distinction lui étaient présentés et recevaient d'elle cet accueil

dont le souvenir leur restait si doux. Un patricien de Venise, Nicolas Venier, qui s'est assis souvent à la table ronde de Marie-Antoinette, parle de l'entrain qu'elle mettait à la partie et de son aimable vivacité pour y intéresser les assistants. Ces réunions sont celles qui montrent le mieux la familiarité de l'ancien Versailles. Au moment des États Généraux, il y eut plusieurs fois « grand appartement » à la Cour et jeu public de la Reine, en l'honneur des députés ; ils y vinrent en grand nombre, et l'on vit un bon curé de campagne, en vieille soutane, suivre la partie de Sa Majesté, accoudé sans façon sur le dossier du fauteuil royal.

C'est aussi la pièce que traversait Marie-Antoinette pour se rendre à la chapelle. Les jours solennels, à l'heure de la messe, elle sortait de sa chambre par la porte dorée, et entraînait dans la Galerie, suivie de toute sa maison, de son clergé, et des princesses de la famille royale accompagnées à leur tour par leur service et leurs charges d'honneur. C'était « une forêt de plumes » qui s'avavançait. Le public, toujours nombreux ici, pouvait voir de près la Reine. Elle dominait la foule de son port majestueux, et la traversait de sa démarche harmonieuse et ferme, disant un mot flatteur, sans s'arrêter, à quelque gentilhomme connu d'elle, ou glissant une malice à l'oreille de madame de Mailly sur un ridicule aperçu au passage.

La chambre à coucher de Marie-Antoinette avait été occupée, depuis Louis XIV, par les reines ou les dauphines. Marie Leczinska en avait changé la décoration ; le plafond, remis à neuf pour le dernier mariage, faisait alterner, parmi les hauts-reliefs d'or, l'écusson de France et Navarre et l'aigle d'Autriche. Les dessus de porte étaient signés Natoire et De Troy, et les camaïeux de la voûte, Boucher. De magnifiques tapisseries tendaient le fond de la pièce ; trois trumeaux de glace s'encadraient de palmiers enlacés de festons de fleurs, qui entouraient aussi les portraits de Marie-Thérèse et de Joseph II tissés aux Gobelins. Sur une estrade, derrière la balustrade dorée, s'élevait le lit à baldaquin ; des amours sculptés y jouaient dans les guirlandes, de grands lis de cuivre à la main. A côté, le fauteuil du Roi, où chaque soir, quand il venait, était déposée son épée ; puis la toilette, le plus beau meuble de la pièce, qu'on roulait au milieu de la chambre, à l'heure de midi ; aux murs, le canapé et les pliants des grandes entrées.

En face de la cheminée, on dressa quatre fois, pour les couches de Marie-Antoinette, un petit lit blanc. Voici les fenêtres calfeutrées que Louis XVI ouvrit violemment, à la force des poignets, lors de la naissance de Madame Royale, quand la Reine manqua d'air dans la chambre pleine de monde et que le chirurgien craignit pour sa vie. La scène a été racontée souvent ; mais il y a un récit moins

connu, que l'envoyé de Suède, M. de Stedingk, a écrit pour Gustave III le jour même de la naissance du Dauphin ; on se reprocherait d'en ôter un mot, tant il a l'accent vif et l'émotion pittoresque :

« La Reine est accouchée d'un Dauphin aujourd'hui, à une heure vingt-cinq minutes après-midi... On avertit madame de Polignac à onze heures et demie. Le Roi était au moment de partir pour la chasse avec Monsieur et le comte d'Artois. Les carrosses étaient déjà montés, et plusieurs personnes parties. Le Roi passa chez la Reine ; il la trouva souffrante, quoiqu'elle n'en voulût pas convenir. Sa Majesté contremanda aussitôt la chasse. Ce fut le signal pour tout le monde de courir chez la Reine, les dames, la plupart, dans le plus grand négligé, les hommes, comme on était. Le Roi, cependant, s'était habillé. Les portes des antichambres furent fermées, contre l'usage, pour ne pas embarrasser le service, ce qui a produit un bien infini. J'allai chez la duchesse de Polignac, elle était chez la Reine ; mais j'y trouvai madame la duchesse de Guiche, madame de Polastron, madame la comtesse de Gramont la jeune, madame de Deux-Ponts et M. de Châlons. Après un cruel quart d'heure, une femme de la Reine tout échevelée, tout hors d'elle, entre et nous crie : « Un dauphin ! mais défense d'en parler encore. » Notre joie était trop grande pour être contenue. Nous nous précipitons hors de l'appartement, qui

donne dans la salle des gardes de la Reine. La première personne que j'y rencontre est Madame, qui courait chez la Reine au grand galop. Je lui crie : « Un dauphin, madame ! quel bonheur ! » Ce n'était que l'effet du hasard et de mon excessive joie ; mais cela parut plaisant, et on le raconte de tant de manières que je crains bien que cela ne servira pas à me faire aimer par Madame...

« L'antichambre de la Reine était charmante à voir. La joie était au comble ; toutes les têtes en étaient tournées. On voyait rire, pleurer alternativement des gens qui ne se connaissaient presque pas. Hommes et femmes sautaient au cou les uns des autres, et les gens les moins attachés à la Reine étaient entraînés par la joie générale ; mais ce fut bien autre chose quand, une heure après la naissance, les deux battants de la chambre de la Reine s'ouvrirent, et qu'on annonça M. le Dauphin. Madame de Guémené, toute rayonnante de joie, le tint dans ses bras et traversa dans son fauteuil les appartements pour le porter chez elle. Ce furent des acclamations et des battements de mains, qui pénétrèrent dans la chambre de la Reine et certainement jusque dans son cœur. C'était à qui toucherait l'enfant, la chaise même. On l'adorait, on le suivait en foule. Arrivé dans son appartement, un archevêque voulut qu'on le décorât d'abord du cordon bleu, mais le Roi dit qu'il fût chrétien premièrement. Le baptême s'est fait à trois heures après-midi.

« On n'avait pas osé dire d'abord à la Reine que c'était un dauphin, pour ne pas lui causer une émotion trop vive. Tout ce qui l'entourait se composait si bien que la Reine, ne voyant autour d'elle que de la contrainte, crut que c'était une fille. Elle dit : « Vous voyez comme je suis raisonnable ; je ne vous demande rien. » Le Roi, voyant ses inquiétudes, crut qu'il était temps de l'en tirer. Il lui dit, les larmes aux yeux : « Monsieur le Dauphin demande d'entrer. » On lui apporta l'enfant, et ceux qui ont été témoins de cette scène disent qu'ils n'ont jamais rien vu de plus touchant. Elle a dit à madame de Guéméné, qui prit l'enfant : « Prenez-le, il est à l'État ; mais aussi je reprends ma fille. »

Dans cette chambre aujourd'hui défigurée, rien ne rappellerait le souvenir de ces grands événements de la cour de France, sans le portrait qu'on y a placé de Marie-Antoinette par madame Vigée-Le Brun. C'est celui de 1788, en robe blanche et en toque et manteau bleus, où le front déjà soucieux dit les premiers chagrins de la mère et les premières inquiétudes de la reine.

La porte s'ouvre sur la pièce des nobles, qu'avoisine l'antichambre, où Marie-Antoinette, chaque dimanche, devait subir cet usage du grand-couvert qu'elle détestait et manger en public avec le Roi. Sa chambre même était pour elle un lieu de représentation insupportable, où ses moindres actes étaient soumis à l'étiquette, où elle

était exposée, par exemple, à subir le froid des matins d'hiver sur ses épaules nues, avant de recevoir une chemise que les dames de service et les princesses, arrivées successivement, étaient obligées de se passer de main en main. Comme on comprend facilement qu'elle ait abrégé sa toilette, qu'elle ait même supprimé un jour l'habillement public, pour se retirer dans ses cabinets, après la coiffure, et s'y faire habiller à son aise et à son goût !

Ces « cabinets » de la Reine étaient l'asile de son intimité, et les femmes n'y laissaient pénétrer, hors des audiences, que quelques privilégiés dont elles avaient la liste. Voilà cent ans que les femmes de la Reine ne les gardent plus et que la foule les traverse. Essayons de dire ce qu'ils ont vu et ce qu'ils retiennent du passé.

Deux étroites portes, alors dissimulées sous les tapisseries de la chambre, y donnent accès. L'une, par le cabinet de toilette de la Reine, permet de sortir sur l'Œil-de-bœuf et mène ainsi aux appartements du Roi. Mais un passage secret conduit d'une chambre à l'autre, couloir nuit et jour éclairé aux lampes, qui rampe sous les pièces d'apparat, à travers les entresols du rez-de-chaussée, et qui est l'unique chemin de Louis XVI, quand il se rend chez sa femme. C'est aux instances de Mercy qu'on a dû l'exécution de ce couloir, difficile à établir à cause de la distance, mais nécessaire à

l'intimité des époux, obligés jusque-là, pour aller l'un chez l'autre, de traverser l'Œil-de-bœuf plein de monde à toute heure. On le désigne à la Cour sous le nom de « passage du Roi ».

La seconde porte de la chambre, à droite du lit, ouvre sur le plus joli boudoir du Château, un petit cabinet à plafond bas et à pans coupés ; un des pans contient une cheminée, deux autres, des portes de glaces sans tain. Un maître de la ciselure a fait monter autour de ces glaces les tiges d'un rosier, dont les délicats feuillages se retrouvent sur les boiseries, avec l'aigle d'Autriche et les attributs de l'Amour, lacs, torches, cœurs percés de flèches. Les verrous sont au chiffre de la Reine. Entre les portes s'ouvre une « niche de glaces », qui, de tous les côtés, renvoie son image à la personne assise sur le sofa.

Quand Marie-Antoinette est arrivée en France, les cabinets étaient encore tels que les avait créés Marie Leczinska ; peu à peu elle a tout remanié, et chaque pièce, l'une après l'autre, a été refaite dans le goût nouveau. Sa méridienne, par exemple, date de 1781, et son architecte particulier, Mique, en a composé les dessins. C'est un très pur exemple du style Louis XVI. La lumière y manque, il est vrai, pour en achever la perfection. Mais ce n'est pas la faute de la Reine, si ces cabinets tournent autour de la cour triste et sans soleil que nous voyons par la fenêtre. C'est le seul coin de ce grand Versailles qu'elle ait pu consacrer à



son intimité, le seul où il lui ait été permis de démolir, de rebâtir, de toucher à la majesté incommode du vieux palais.

A côté du boudoir, la bibliothèque, cette bibliothèque qui fera médire nos contemporains, et qui contient, à côté d'ouvrages graves et de collections sérieuses, toutes les nouveautés littéraires du temps, reliées aux armes de la Reine. Il y a beaucoup d'hommages d'auteurs et des plus inattendus : un certain physicien nommé Marat, encore obscur, n'a-t-il pas offert à sa souveraine un exemplaire de ses *Recherches sur le Feu* ? Pour les acquisitions, Marie-Antoinette s'en est remise à M. Campan, son secrétaire de cabinet. C'est lui qui a meublé les rayons ; mais il a rempli cette mission délicate avec le peu de scrupule d'un homme de plaisir, et sans penser que des livres choisis pour son propre amusement pourraient servir un jour à salir la mémoire de la Reine. Le catalogue indique beaucoup de ces poèmes et de ces romans à pages légères, que le XVIII<sup>e</sup> siècle a prodigués et qu'on préférerait ne pas trouver ici. Qu'en conclure ? tout simplement que Marie-Antoinette a pu avoir le défaut des femmes de son temps, dont les lectures comme les paroles étaient fort libres.

Elle ignore elle-même peut-être la composition de sa bibliothèque : « Hors quelques romans, dit Besenval en exagérant à peine, elle n'a jamais ouvert un livre » ; et Marie-Thérèse, par son porte-parole Vermond, reproche à sa fille de ne prendre

aucun souci de cultiver ni d'orner son esprit. Elle aborde cependant, par devoir et pour plaire à l'abbé, de gros et lourds ouvrages, comme l'*Histoire d'Angleterre* de Hume ; mais si l'effort est méritoire, il est passager et ne se renouvelle guère. Il n'est même pas sûr que la Reine parcoure, en les recevant, les belles livraisons du *Voyage pittoresque de Naples et de Sicile*, que lui a dédié l'abbé de Saint-Non avec un en-tête galant de Fragonard.

Marie-Antoinette a beau traiter avec un égal mépris les frivolités de Campan et les livres trop sérieux de Vermond, sa bibliothèque cependant s'augmente très vite et, bien qu'on en porte une partie à Trianon et un peu partout, il faut songer à agrandir les rayons de Versailles. A côté de cette pièce aux armoires élégantes, où la double tête d'aigle sert de poignée aux tiroirs à estampes, on transforme en bibliothèque une chambre réservée jusque-là aux femmes de la Reine, et les portes y sont tapissées de dos de livres en trompe-l'œil, suivant la mode du temps. Le cabinet de bains est tout voisin. La Reine ne s'en sert pas souvent ; elle se baigne plutôt à son lever, dans un « sabot » qu'on roule dans sa chambre. A côté des bains, est une chambre de repos, juste assez large pour placer un lit ; c'est là que dort madame de Lamballe, en sa qualité de surintendante, pendant les jours de couches de Marie-Antoinette.

La principale de toutes ces petites pièces est celle qu'on appelle « le cabinet de la Reine ». La

décoration est toujours blanc et or, mais plus riche et d'un goût déjà un peu plus froid. Les panneaux uniformes présentent des sphinx ailés adossés à des trépieds fumants et enguirlandés de roses, comme pour un sacrifice à l'Amour ; dans le bas, des amours aux yeux bandés. En face de la glace qui sépare les fenêtres, est une niche de glaces plus grande que celle du boudoir, et dont le cintre est drapé de soie. Des meubles charmants, grêles et fins, ornent cette retraite, où Marie-Antoinette passe la plus grande partie de son temps. Une harpe, un pupitre chargé de musique, un clavecin de Taskin toujours ouvert attestent son goût favori. Son fauteuil est entouré de chaises basses pour ses corbeilles à ouvrage et ses sacs à laines de tapisserie. Les consoles, la cheminée de marbre rouge et une grande table en marqueterie s'encombrent de souvenirs, de chinoiseries, de menus objets d'art. Les miniatures sont de Siccardi, de Liotard ou de Campana ; la Reine a réuni les portraits de sa famille, ses frères, ses sœurs, et ses compagnes d'enfance, les princesses de Hesse-Darmstadt ; il y a aussi un coin réservé aux amies de France. Au milieu de ce musée féminin, un grand vase de Chine et beaucoup de petits vases de cristal, Sèvres ou Venise, sont remplis de fleurs toujours renouvelées. Marie-Antoinette aime tant les fleurs qu'une de ses femmes a pour unique fonction de soigner celles de l'appartement ; elle en met partout, et surtout dans le grand cabinet.

Les audiences particulières de la Reine ont lieu ici ; les femmes de garde annoncent et introduisent par la seconde bibliothèque. Un jour, madame Campan s'y trouve de service et vient de faire entrer le duc de Lauzun. Lauzun est un familier de madame de Guémené, bel homme et fat, qui ne manque pourtant pas d'esprit et que Marie-Antoinette traite bien. Quelques jours auparavant, il lui a fait offrir une fort belle plume de héron blanc, portée par lui dans une réunion chez la gouvernante, où la Reine l'avait beaucoup admirée. Celle-ci, embarrassée du présent qu'elle s'est attiré, l'a mise à sa coiffure une fois, à son dîner, et a poussé la grâce du remerciement jusqu'à dire qu'elle s'en trouvait bien parée. La chose en est restée là, et la plume n'a plus reparu. Mais le jeune duc, habitué à des succès faciles, a voulu voir en cette affaire la marque d'un intérêt particulier. Depuis quelque temps déjà, il affiche, à Paris et à Versailles, la faveur dont il se croit l'objet, et l'audience qu'il a demandée à Marie-Antoinette n'a pas d'autre but que de s'en prévaloir. Il est à peine entré dans le cabinet que la porte se rouvre brusquement ; la Reine très émue est sur le seuil et, d'un geste irrité, d'une voix brève : « Sortez, monsieur », dit-elle. Lauzun salue fort bas et disparaît. La Reine le désigne à la femme de chambre : « Jamais désormais cet homme n'entrera chez moi ! »

Lauzun n'est pas retourné chez la Reine. Plus

tard, devenu duc de Biron, il l'a rencontrée fermant le chemin à son ambition. De ce jour, son amour-propre blessé s'est cru en droit d'être implacable. Il s'est uni au duc d'Orléans : il avait les mêmes vices, il a pris les mêmes haines. Marie-Antoinette n'a pas eu d'ennemi plus acharné. Il l'attaque jusque dans la mort, et c'est encore le témoignage de Lauzun et de ses pareils qu'invoquent les ennemis de la Reine, lorsqu'ils veulent ressusciter la calomnie.

Le cabinet de Marie-Antoinette a de plus riants souvenirs. C'est devant cette glace, au milieu des rubans, des gazes, des plumes et des fleurs, qu'elle avait avec Rose Bertin ces longues « conférences » d'où la marchande de modes sortait si fière. On était loin des jours d'économie et de sagesse, où la Reine devait confier à madame Élofffe les raccommodages de ses souliers de satin et les reprises de ses robes. Elle ne se refusait alors à aucun caprice et donnait l'exemple des folies charmantes. Elle a habillé ici, de ses propres mains, la jolie comtesse de Polastron, belle-sœur de madame de Polignac, le jour de sa présentation. Tout son goût féminin se bornait aux choses de la parure ; mais elle y excellait et voulait qu'on lui demandât conseil.

Ce clavecin indique sa passion pour le seul art qu'elle ait vraiment aimé. Elle y chantait, de sa voix mal assurée, mais agréable ; elle y jouait ses

musiciens préférés, Mozart, dont le nom seul évoquait Schoenbrunn et son enfance, Grétry, dont la fille était sa filleule, Gluck surtout, le novateur de son temps, qu'elle avait, simple dauphine, fait accepter à la France. On y a vu le maître lui-même, aux lèvres hautaines, à la parole brusque, se faire humble et docile pour accompagner sa royale élève.

Les musiciens d'Allemagne étaient tout particulièrement reçus par Marie-Antoinette ; c'était le seul goût qu'elle eût gardé de son pays, dont elle avait presque oublié la langue. Le harpiste qui lui donnait des leçons était un Allemand, un certain Hinner, qu'elle maria à une de ses femmes de chambre et qu'elle prêta à sa sœur de Naples. Le jeune Steibelt, dont la voix ardente causait aux dames des attaques de nerfs, et Salieri, qui fut maître de chapelle de la cour de Vienne, ont fait entendre leur musique dans ce petit salon, assez grand pour l'intimité d'une reine.

Non seulement les chanteurs en vogue à Paris, mais tous les talents naissants étaient encouragés par elle, et l'on vit le duc de Penthièvre et madame de Lamballe faire exprès le voyage d'Anet à Versailles, pour lui amener un prodige de sept ans et demi, alors les délices de leur province. C'était ce Martin-Pierre d'Alvimare, qui allait devenir, sous l'Empire, le compositeur de romances à la mode et le maître de harpe de Joséphine. Garat, présenté aussi à Marie-Antoinette, vers la fin de 1782,

aimait à raconter sur ses vieux jours l'accueil qu'il avait reçu à Versailles, au début de sa carrière, et dont les moindres détails lui restaient présents à l'esprit.

Son père, magistrat du Parlement de Bordeaux, l'a accompagné. Il y a dans le cabinet les frères du Roi, avec toute la société de la Reine, et Salieri attend au clavecin. « Comment ! monsieur Garat, dit la Reine, vous amenez à Paris votre fils, un musicien excellent, un chanteur habile, et vous ne me le présentiez pas ? » Le père s'excuse sur ce que son fils n'a qu'un talent d'écolier, et celui-ci assure à son tour qu'il n'a reçu aucune notion de musique ; tout ce qu'il sait, ce sont les chants de son pays. « Eh bien ! voyons vos chansons gasconnes », dit Marie-Antoinette. Garat, qui n'est point timide, obéit, en ayant soin de traduire à mesure en français chacun des petits poèmes. Le succès est très vif, et la Reine demande s'il ne connaît rien des opéras français : « Je n'en ai rien appris, Madame, dit-il, monsieur mon père ne m'ayant permis de perdre mon temps qu'à l'étude du droit. — Quoi, rien ? reprend Marie-Antoinette en riant. — Mon Dieu, Madame, je suis allé hier à l'Opéra ; j'y ai entendu *Armide*, et peut-être en ai-je retenu quelque chose. — Ah ! voyons ; monsieur Salieri, voulez-vous prendre le volume et accompagner monsieur Garat ? » Sans une défaillance de mémoire, le jeune homme chante les meilleurs *solis* de l'Opéra. La Reine, émerveillée, donne le signal

des applaudissements. « C'est très bien, s'écrie le comte d'Artois, et quand il aura appris la musique... » Salieri se lève vivement du tabouret : « Lui ! apprendre la musique, Monseigneur ! mais il est la musique même ! » Garat quitte Versailles enthousiasmé pour Marie-Antoinette : « Nous vous reverrons, monsieur », lui a-t-elle dit ; et il revient souvent, en effet, toujours bien reçu, en dépit de sa familiarité méridionale, car il est nécessaire aux concerts de la Reine, personne ne chantant Gluck aussi bien que lui.

Les quelques artistes admis à faire le portrait de la Reine d'après nature ont travaillé dans ce même salon, la pièce la plus commode et la mieux éclairée des cabinets. Le lieu est tranquille et se prête aux longues séances ; mais Marie-Antoinette a-t-elle le temps d'en donner ? Le matin, les détails interminables de l'étiquette ; le soir, les promenades, les chasses, les changements de toilette, l'imprévu du plaisir, tout cela prend le meilleur de ses journées ; plus d'une fois l'artiste venu de Paris doit s'en retourner sans avoir vu son modèle. C'est ainsi qu'elle fait attendre des mois, des années, le bon portrait que lui demande Marie-Thérèse, pourtant avec des supplications touchantes : « Je voudrais avoir votre figure et habillement de cour... Pour ne vous trop incommoder, il me suffit que j'aie la figure et le maintien que je ne connais pas et dont tout le monde est si content.



Ayant perdu ma chère fille bien petite et enfant, ce désir de la connaître comme elle s'est formée doit excuser mon importunité, venant d'un fond de tendresse maternelle bien vive. » L'Impératrice n'obtient cette satisfaction qu'un an avant sa mort ; mais elle a lieu d'être contente : l'artiste, à qui s'est confiée la Reine pour envoyer son image en Autriche, est madame Vigée-Le Brun.

Les détails laissés par madame Le Brun sur les séances de Versailles révèlent un côté nouveau du caractère de la Reine. Marie-Antoinette n'avait pas tardé à traiter son peintre affectueusement. Ayant su qu'elle avait une jolie voix, elle chanta avec elle, dans les repos de la pose, des duos de Grétry. Elle lui laissa même voir, une fois, quelque chose de ses amertumes, lorsque à un compliment sur ses airs de tête nobles et imposants, elle répondit vivement, comme blessée d'un souvenir : « Si je n'étais pas reine, on dirait que j'ai l'air insolent, n'est-il pas vrai ? »

Un jour, madame Le Brun, étant grosse et se sentant tout à coup fatiguée, manque à un rendez-vous de travail avec la Reine ; elle accourt à Versailles le lendemain, pour s'excuser. Dans la cour du Château, elle aperçoit la calèche royale attelée pour une promenade, et, montée chez la Reine, Campan lui dit, l'air sec et la voix rogue : « C'était hier, madame, que Sa Majesté vous attendait, et aujourd'hui Elle va se promener et bien sûrement ne posera point. » La pauvre Le Brun répond

simplement qu'elle vient prendre, pour un autre jour, les ordres de Sa Majesté. On l'introduit ; la Reine est justement dans son cabinet, achevant sa toilette et faisant répéter, un livre à la main, une leçon à Madame Royale. « Le cœur me battait, raconte madame Le Brun ; car j'avais d'autant plus peur que j'avais tort. La Reine se tourna vers moi et me dit avec douceur : « Je vous ai attendue « hier toute la matinée ; que vous est-il donc « arrivé ? — Hélas ! madame, répondis-je, j'étais « si souffrante que je n'ai pu me rendre aux ordres « de Votre Majesté. Je viens aujourd'hui pour les « recevoir et je repars à l'instant. — Non, non ! ne « partez pas, reprit la Reine ; je ne veux pas que « vous ayez fait cette course inutilement. » Elle décommanda sa calèche et me donna séance. Je me rappelle que, dans l'empressement où j'étais de répondre à cette bonté, je saisis ma boîte à couleurs avec tant de vivacité qu'elle se renversa : mes brosses, mes pinceaux tombèrent sur le parquet ; je me baissai pour réparer ma maladresse : « Laissez, laissez, dit la Reine ; vous êtes trop avancée dans votre grossesse pour vous baisser », et, quoi que je pusse dire, elle releva tout elle-même. »

Madame Vigée-Le Brun a été vraiment le peintre attitré de Marie-Antoinette. Depuis le premier portrait, qui remonte à 1779 et qu'une gravure a popularisé à tort sous le nom de Roslin (la Reine en pied et en grands paniers, une rose à la main), elle a consacré à ce noble visage plusieurs

de ses meilleurs tableaux. Ces œuvres n'ont jamais sans doute la sincérité documentaire du médaillon de Nini ou de la toile de Wertmüller ; mais elles savent dégager le charme particulier d'une beauté à la fois incomplète et souveraine, la fierté et la douceur du regard, l'élégance du port, la fraîcheur éclatante de la peau ; elles atténuent les détails fâcheux, les yeux ronds et gros, le front trop découvert, la lèvre autrichienne ; un pinceau tout féminin y fixe pour jamais le portrait idéal de la brillante reine de Versailles.

Quand Marie-Antoinette réunit sa société intime et qu'il n'y a pas de musique, que fait-on dans ses cabinets ? on joue et on cause. Cette causerie, malgré l'esprit de quelques-uns, ne s'élève jamais bien haut, c'est un bavardage de salon. Le défaut de la Reine, très longtemps, est de ne point supporter les matières sérieuses. Chez elle, on parle surtout du théâtre, « cette ressource commode des esprits superficiels ». Elle veut tout savoir sur les représentations auxquelles elle n'a pas assisté. La question : « Y avait-il beaucoup de monde ? » ne manque jamais ; et souvent un assistant s'incline et répond : « Madame, il n'y avait pas un chat. » Cela ne veut pas dire que la salle ait été vide ; elle a été comble peut-être, mais de financiers, de bourgeois, de provinciaux.

Voilà le ton de la conversation chez la Reine. La sienne, d'après Besenval, est décousue, sautillante

et voltige d'objet en objet. Son goût va à l'historiette du jour, surtout à la médisance comme on la sert à la Cour. Madame Campan avoue que les chansons nouvelles et les petites anecdotes scandaleuses font, autour de Marie-Antoinette, le principal sujet d'entretien. Madame Le Brun, pendant une séance de l'auguste modèle, assiste à une visite du baron de Breteuil entièrement consacrée à dire du mal de toutes les femmes qu'il connaît. Le malheureux penchant à la moquerie, qui fait tant d'ennemis à Marie-Antoinette, est ainsi développé par le milieu qui l'entoure ; née bonne, elle s'abandonne à l'esprit aisément méchant des cercles mondains ; et ce Besenval, qui s'en montre choqué, est le premier à l'y pousser et à l'y compromettre.

La musique et le théâtre mis à part, l'art tient moins de place qu'on ne s'y attendrait autour de la Reine. Quoi qu'en pense la tradition consacrée, ni la peinture, ni la sculpture, ni la poésie ne l'intéressent. C'est presque en pure perte que les artistes, autres que les musiciens, ont escompté le goût de la jeune souveraine. Le rêve du duc d'Anguillon, quand il songe à rentrer en grâce auprès d'elle, est chimérique : la Reine est tout à fait incapable de diriger ce « département des arts, des sciences et des actes d'utilité publique » qu'il se plaît à lui proposer. M. Davy de Chavigné, auditeur à la Chambre des comptes, a fait graver un grand projet de fontaine monumentale, *la Fon-*

*taine des Muses*, « en mémoire, dit l'estampe, de la protection accordée à la littérature et aux arts par Sa Majesté ». Mais Marie-Antoinette n'a aucun droit à être représentée sous le casque de Minerve par cet architecte amateur, et le monument n'offre qu'un symbole exact : « Apollon, dieu de la Musique, rendant hommage à Sa Majesté des progrès nouveaux de la musique en France. » De même, au début du règne, Cochin lui avait dédié une allégorie pleine d'espérance, *l'Hommage des Arts*, où la postérité a vu trop vite leur remerciement.

En peinture, la Reine, toujours femme, ne regarde que les scènes de genre et les portraits de sa connaissance. Louis David lui fera payer cruellement le dédain qu'elle montre au Salon pour ses grandes toiles, comme si elle pouvait préférer des Romains peu vêtus aux séduisantes bergères de madame Le Brun. Hubert Robert lui plaît, non pour ses tableaux, mais pour son habileté de jardinier-paysagiste ; elle l'utilise, en lui faisant construire, aux jardins de Versailles, le rocher du nouveau bosquet des Bains d'Apollon. Cependant, parmi les artistes du moment, il en est un qui a du génie ; c'est un sculpteur, Jean Houdon ; il prépare un admirable buste de Louis XVI, et Marie-Antoinette, qui l'a vu travailler, lui a commandé le sien.

Pour les lettres, on lui doit cette justice qu'elle n'a point de prétention : n'y entendant rien, elle aime mieux n'en point parler. Elle montre, au reste, du respect pour le talent, quand ses amis

s'en font garants. Elle protège ainsi l'abbé Delille, demande une pension pour Chamfort et, malgré les répugnances de Louis XVI, tente de faire recevoir à la Cour le vieux Voltaire. Un libraire donne, aux frais de sa cassette, une édition nouvelle des œuvres de Métastase. Elle encourage les débuts de Collin d'Harleville. Si elle applaudit une mauvaise tragédie de M. de Guibert et une comédie ridicule de Dorat-Cubières, pour cette comédie du moins elle a une excuse : le lecteur qui l'a interprétée dans ses cabinets était Molé, l'acteur de la Comédie-Française, dont la diction habile a fait illusion aux auditeurs.

La meilleure littérature qu'on lise chez Marie-Antoinette, ce sont les épigrammes du chevalier de Boufflers et la correspondance du prince de Ligne. Les jolies lettres, adressées régulièrement à la société du comte d'Artois, vont toujours finir dans les poches royales ; il y a des pages exquises, mais légères, et l'on recommande au prince d'y mettre le moins de gaietés possible, « la Reine ne les aimant pas trop vives ». Tels sont l'art et l'esprit que comprennent les femmes de Versailles. Il semble qu'André Chénier pense à leur reine, en écrivant ses vers sur la Frivolité, Chénier, qu'on ignore à la Cour et le seul poète de ce temps dont la postérité se souviendra :

Mère du vain caprice et du léger prestige,  
La fantaisie ailée autour d'elle voltige...

La Reine, en cette Cour qu'anime la folie,  
Va, vient, chante, se tait, regarde, écoute, oublie,  
Et, dans mille cristaux qui portent son palais,  
Rit de voir mille fois étinceler ses traits.

Bien que Marie-Antoinette n'aime pas les sujets sérieux, si cependant elle y touche, c'est avec un bon sens qui n'est pas commun autour d'elle. Les engouements de la mode ne l'atteignent pas toujours. On l'entend répondre au jeune Ségur, qui s'enflamme pour le baquet de Mesmer : « Comment voulez-vous qu'on écoute vos folies, lorsque sept commissaires de l'Académie des sciences ont déclaré que votre magnétisme n'est que le produit d'une imagination exaltée ? » Mais s'il est trop longtemps question chez elle des « insurgents » d'Amérique, ou des parlementaires, ou des économistes, Marie-Antoinette fait la moue, rompt les chiens, entraîne toute la société à travers ses cabinets. Les paniers de soie se froissent dans l'étroit escalier qui monte au billard. La Reine prend sa jolie queue d'ivoire, une dent d'éléphant à crosse d'or, et son jeu favori la venge bien vite des ennuyeuses dissertations qu'elle vient d'entendre.

Que ne donnerait-on pas pour avoir une conversation de Marie-Antoinette, si insignifiante fût-elle, avec l'accent, le ton léger, la pointe rapide, le parfum et le charme de la femme ! On sait d'elle des mots à moitié authentiques ou des causeries

arrangées. Les seules, peut-être, qui donnent l'impression vivante de sa parole sont rapportées par son page, Tilly, ce mauvais sujet fort séduisant, qui a rempli ses Mémoires du récit de ses bonnes fortunes. La Reine se croit le devoir de veiller sur la conduite de ses pages, et le jeune Tilly n'est pas celui qui lui cause le moins de souci. Elle reçoit sur lui mille plaintes : il va sans cesse à Paris, il tutoie la plus mauvaise langue de la Cour, Champcenetz, il fait des dettes pour sa toilette : « Soyez vêtu plus simplement, lui dit la Reine ; depuis quelques jours, voilà déjà deux habits brodés ; votre fortune ne vous suffira pas, si vos goûts l'excèdent. Pourquoi cette coiffure et ces crochets ? allez-vous à la comédie ? La simplicité ne fait pas qu'on vous remarque, mais elle fait qu'on vous estime. » Ces avis, tout maternels, touchent l'étourdi sans le convaincre, et la Reine se décide à lui tenir rigueur. Elle ne se montre pas bien dure pourtant, le jour où Tilly lui a demandé, dans la Galerie, de se mettre à ses pieds pour lui transmettre une requête. « Soyez chez moi avant cinq heures », a-t-elle dit. A l'heure indiquée, le page attend dans la pièce des nobles et la Reine paraît :

« Bonjour. Où avez-vous dîné ? — Chez madame de Beauvilliers, madame. — Chez la mienne ? — Non, madame, chez celle de Madame Adélaïde. — Est-ce qu'elle donne à dîner ? — Oui, madame, à moi du moins, qu'elle a vu très enfant et avec



qui elle ne se gêne pas. — Si M. de Champcenetz avait été à Versailles, vous auriez dîné avec lui... C'est ça qui est bonne compagnie ! — Madame, il a quelque esprit et beaucoup de gaieté ! — Oh ! c'est charmant ! Ça le mènera loin ! Eh bien, monsieur, qu'est-ce que vous voulez ? entrez. — Je prie la Reine de m'écouter avec un peu d'indulgence, parce que je serai peut-être un peu plus long que je ne devrais... — Mais sûrement, je vous écouterai. — Madame, il est arrivé ici un monsieur... une espèce de magistrat, à qui mes parents veulent du bien et moi aussi ; il voudrait bien obtenir une place à Alençon ; elle est vacante, la voilà sur un morceau de papier... Cela dépend de M. de Miromesnil ; mon monsieur est un excellent sujet... Un mot de la Reine à M. le Garde des sceaux, et il est clair... — Eh bien ! il est clair... ? — Oui, madame... qu'il ne pourrait pas refuser... — Est-ce là tout ? — Oui, madame. — J'écrirai. Donnez-moi ce papier ; revenez demain à trois heures et demie, la lettre sera faite. Adieu. — Je ne sais comment exprimer à la Reine toute la reconnaissance... — En vous conduisant bien. » Et la Reine congédie du geste le page incliné.

Ce simple dialogue ne montre pas seulement la facilité de bienveillance de Marie-Antoinette, qui ne sait refuser à personne ; on croit sentir aussi en ces petites phrases la vivacité de sa parole et jusqu'au timbre clair de sa voix.

Nous connaissons assez bien les personnages qui formaient l'intimité de la Reine et qui, pendant de longues années, l'absorbèrent entièrement. Les Mémoires de leurs amis ou de leurs adversaires, les documents diplomatiques, les lettres privées nous parlent d'eux avec tant de détail que chacun se présente aujourd'hui avec sa physionomie particulière, sa qualité ou son défaut dominant, à la place encombrante ou effacée qu'il avait prise dans la société de Marie-Antoinette.

Le moins digne y occupe malheureusement le premier rang. C'est le comte d'Artois, dont l'élégante séduction est comparable à celle de son aïeul Louis XV, mais dont la conduite publique est plus scandaleuse. Ses amis, qu'il a très chauds, car il est libéral et fidèle, le comparent volontiers à Henri IV dont il montre surtout les vices. On le grise aisément de louanges, et, par malheur, pour un franc serviteur tel que le bailli de Crussol, il compte autour de lui vingt flatteurs, vingt complaisants comme le prince d'Hénin. Sans souci de sa propre dignité, il s'inquiète peu de compromettre celle de la Reine : sa légèreté, dit Mercy, irait même jusqu'à corrompre la jeune femme, si elle ne l'arrêtait « dès qu'il commence ses polissonneries ». Les portraits suffisent à faire connaître ce fin jeune homme, l'air impertinent, la bouche entr'ouverte, brillant de santé et d'étourderie, incapable de réflexion et de mesure, et

que le plaisir n'assouvit qu'accompagné de déris bruyants à l'opinion. Le comte d'Artois, dont les folies contribuent à perdre la Monarchie, n'a droit qu'à la justice de l'histoire ; elle garde ses respects pour l'expiation de Charles X.

Il n'est pas un gentilhomme auprès de la Reine qui ne vaille mieux que ce prince du sang. Coigny, l'aîné des Coigny, le duc, est un vieil ami. C'est un fidèle de Chanteloup, qui doit à ce titre d'avoir été nommé premier écuyer, dès l'avènement de Marie-Antoinette, et plus tard lieutenant général des armées du Roi et gouverneur de Choisy. Il a eu, un moment, assez de crédit pour combattre madame de Polignac, pas assez pour la renverser. De beaucoup d'esprit et de hautes manières, il fuit les intrigues et se borne à représenter, dans les cabinets de la Reine, l'influence toujours présente de M. de Choiseul. C'est un cœur droit que l'élévation n'a point gâté. Il est sans haine et sans ennemis, et si l'on calomnie l'affection que Marie-Antoinette a pour lui, c'est un hommage que beaucoup de gens croient rendre à son mérite et au charme de sa personne.

Du même âge que Coigny et comme lui grisonnant, le duc de Guines vient aussi du parti Choiseul ; mais, adroit et intrigant, il a assuré sa situation à la Cour en devenant le familier des Polignac. Ambitieux à grandes vues, il a levé les yeux vers le ministère ; on dit même qu'il a songé à remplacer Maurepas, en dépit des fâcheux sou-

venirs de son ambassade à Londres. Longtemps sa parole habile a séduit la Reine ; il lui a remis des mémoires écrits et lui a persuadé une sorte de réforme de la Cour qui a été sur le point d'aboutir. Tout n'était pas mauvais dans les plans de M. de Guines, Mercy lui-même en convient, mais ils donnaient au duc le premier rôle, et l'ambassadeur, sous main, l'a combattu. Sentant une résistance inexplicquée, Guines a voulu brusquer les choses, achever sa victoire, trancher du mentor. Mais Marie-Antoinette, qu'on mène si facilement tant qu'elle l'ignore, ne veut pas même admettre d'être conseillée. A un voyage de Marly, Guines est si mal reçu qu'il quitte la Cour brusquement, sous le prétexte d'une attaque de goutte, retourne à Paris et, huit jours durant, fait défendre sa porte. Quand il revient, il doit s'estimer content de n'être pas exclu de cette société qu'il avait rêvé de diriger.

La famille de Polignac, qui règne désormais sans partage, est aimablement composée, en hommes comme en femmes, mais, dans chaque ménage, le mari tient le second rang. Le duc de Polignac, accablé de titres et d'honneurs, et reconnaissant qu'il ne les doit point à son mérite, en porte le fardeau avec une simplicité du meilleur goût. Il sait remercier la duchesse par la liberté entière qu'il lui laisse, ne se mêle point aux coqueries de son salon ; un contemporain le peint d'un mot, en disant avoir rencontré M. de Poli-

gnac qui, par hasard, « veut aussi parler d'affaires, ce qui ne lui va pas ».

M. de Guiche, le gendre, est aux pieds d'une belle-mère à qui il doit la fortune, sinon le bonheur. Moins aimable, le frère, M. de Polastron, a même « le singulier travers de ne pas chercher à le paraître » ; son rôle, quand il est à Versailles, est de jouer du violon chez la Reine, et il passe son temps auprès de sa femme à regretter son régiment. Le mari de madame de Châlons, pour ne point gêner la sienne, pousse l'obligeance jusqu'à demander des postes diplomatiques fort lointains, Venise et Lisbonne. Un autre diplomate, moins discret, M. d'Andlau, qu'on a fait ministre du Roi à Bruxelles, remplit d'ordinaire cette fonction dans le salon de la duchesse.

Il y a plusieurs Polignac à la Cour, mais ils ne sont pas de la « société » ; tels le vieux marquis de Polignac, premier écuyer du comte d'Artois, et ce peu régulier évêque de Meaux, dont la Reine a fait par complaisance son premier aumônier, fonction heureusement tout honorifique. Un Polignac qu'on invite quelquefois, mais le plus rarement possible, car il est sans esprit, c'est le chef de la maison, le vicomte, père de Jules. Son incapacité l'avait toujours éloigné des affaires jusqu'au jour où sa belle-fille a découvert en lui l'étoffe d'un ambassadeur ; sur cette recommandation, il a représenté le Roi plusieurs années près des Cantons suisses.

Plus animée et plus vivante apparaît la figure du comte d'Adhémar. Né sans fortune, mais avec une ambition sans bornes, il est doué pour la satisfaction. Esprit insinuant et doux, assez agréable pour charmer, point assez brillant pour effaroucher ou rendre jaloux, il a, de plus, compris son temps et qu'il faut parvenir par les femmes. Ayant longtemps battu ce chemin, il en connaît les détours. Il a épousé une dame du palais, fort riche, madame de Valbelle, dont on ne parle guère une fois devenue madame d'Adhémar, et qui a été, disent les bonnes langues, « mal récompensée de cette fantaisie de sacrement ». Le comte ne voulait d'elle que l'argent ; c'est une autre femme qu'il utilise pour sa carrière. Madame de Polignac a été séduite par ses grâces de beau déjà mûr, par son humilité, ses attentions, ses talents de société (M. d'Adhémar chante et fait de petits vers), par cette complaisance toujours prête derrière les fauteuils. Elle se donne à le servir et le fait nommer ambassadeur en Angleterre. Il vient sans cesse à Versailles voir son amie ; elle-même passe le détroit pour l'aller visiter, et M. de Polignac est du voyage.

Deux hommes surtout dominant la société de la Reine, Besenval et Vaudreuil. Comme à M. d'Adhémar, la fortune a souri au baron de Besenval, mais il l'a laissée venir à lui. Ce Suisse a servi le Roi brillamment pendant la guerre de

Sept Ans, avec la bravoure étouffée et spirituelle d'un soldat français. Il a rencontré au moment voulu la faveur du comte d'Artois, pour mettre en lumière ses mérites et l'introduire auprès de la Reine. Le voici devenu lieutenant général et inspecteur général des gardes suisses. Il n'est plus jeune, bien qu'il le paraisse sans peine ; cependant son esprit plein de souplesse, capable de caresser et de mordre, rompu aux fausses franchises et aux imprudences savantes, ses rudesses jetées comme par mégarde dans une conversation et soudain retirées avec grâce, ses flatteries et ses brusqueries font de lui l'homme inquiétant et dominateur, que les femmes craignent et recherchent.

La Reine l'écoute d'autant mieux qu'il se réclame de Choiseul et montre au ministre éloigné une fidélité tout helvétique. Cette confiance n'est pas sans danger pour elle. Mercy lui a fait remarquer depuis longtemps que le baron et madame de Polignac se rendent, « en maintes occasions, coupables d'une sorte de trahison, en défigurant ce que la Reine a la bonté de leur dire et en abusant, à leur profit ou à celui de leurs amis, du crédit qu'ils se sont procuré ». Ce sont paroles perdues. Marie-Antoinette va jusqu'à confier à Besenval de ces secrets de ménage qu'il vaut mieux taire à tous, car ils donnent à qui les écoute trop d'autorité et trop de droits.

Besenval a laissé des Mémoires, qui sont d'un

véritable écrivain. Ils comptent parmi les meilleurs de la fin du siècle, et l'auteur y fait assez voir sa partialité pour que ses préventions ne puissent égarer. On l'a accusé d'ingratitude envers la Reine et d'une faute plus grave encore. Le premier reproche ne charge guère la mémoire d'un homme de cour. Le second vient d'une historiette racontée par madame Campan, les cheveux gris du baron aux genoux de la Reine ; mais ce récit semble fort arrangé pour servir une rancune de la femme de chambre. Si vraiment Besenval, malgré son âge, s'était risqué à une déclaration en règle, que penserait-on de la Reine qui, après une disgrâce passagère, l'a de nouveau reçu dans son intimité ? La fierté d'âme de Marie-Antoinette garantit la retenue de son favori. Quant à défendre autrement Besenval, n'y songeons point, et n'oublions pas qu'on le peignait d'un mot : « On ne peut avoir ni plus d'amabilité, ni moins de mœurs. »

Madame de Polignac est menée par M. de Besenval, seulement jusqu'où le veut M. de Vaudreuil. Celui-ci, le meilleur ami du comte d'Artois, est aussi le véritable maître du salon de la favorite. Il y affirme un despotisme maladif qu'expliquent ses langueurs, ses vapeurs, ses crachements de sang, et que font excuser, dit la duchesse, les qualités de son cœur. Il est d'ailleurs, quand il y tient, la séduction même, et sait parler aux femmes sur ce ton de galanterie tendre, enjouée et respectueuse, dont le secret se perd. Créole,



fils d'un gouverneur de Saint-Domingue, il conserve presque seul, à la cour de Versailles, les traditions de la conversation française. Il y joint une verve, une véhémence qui le font écouter partout, et, lorsqu'il parle, son visage, détruit par la petite vérole, s'embellit et rayonne. Prôneur de ses amis, prompt à les défendre, il n'est pas moins ardent pour l'attaque ; à la moindre contrariété, il s'emporte en fugitives colères.

La lutte est fréquente entre Besenval et Vaudreuil, qui ne se pardonnent guère leur supériorité. Il est pourtant des goûts communs, pour unir ceux que les rivalités de salon mettent aux prises. Ils sont l'un et l'autre des collectionneurs et des lettrés. Besenval s'est fait peindre par Danloux accoudé à sa cheminée, dans un cabinet plein de tableaux et de meubles d'art. Quant à Vaudreuil, il s'intéresse de toute son âme passionnée à l'œuvre entière de son temps. Sa fortune lui permet de jouer le Mécène et, quand il la dépasse, les coffres du Roi payent en son nom. Il donne des fêtes de financier, où ne viennent que des gens d'esprit. Il a une collection de toiles de maîtres, un théâtre à la campagne, et les artistes qu'il protège souhaitent de le voir un jour à la seule place qui puisse lui convenir dans l'État, celle de directeur général des Bâtiments du Roi. Il fréquente, en attendant, les coulisses et les ateliers. Il est l'intime compagnon de Chamfort et le protecteur de Lebrun-Pindare.

Par un raffinement de sceptique, ce gentilhomme, qui vit de la Cour et du Trône, goûte les pires hardiesses de plume de ceux qui les attaquent ; il en fait accepter plus d'une jusque dans l'entourage royal, et Marie-Antoinette lui dit un jour, un peu effrayée d'une ode de Lebrun qu'il lui donne à lire : « Savez-vous que cet homme nous ôte notre enveloppe ! » Il partage du moins le goût de sa souveraine pour le talent et la personne d'une femme, qui n'a de commun que le nom avec le poète révolutionnaire, et madame Vigée-Le Brun, dont il honore le salon, parle de lui dans ses *Souvenirs* avec une tendre reconnaissance. C'est chez elle surtout que se plaît Vaudreuil : dès qu'il a rempli à Versailles ses devoirs d'ami ou de courtisan, il s'échappe au plus vite d'un monde futile, pour retrouver à Paris le milieu d'intelligence où il aime vivre.

Tels sont les principaux gentilshommes dont s'entoure la Reine, au temps de sa grande intimité avec madame de Polignac, alors qu'elle se fie au choix de son amie. Il faut ajouter quelques autres noms : le comte Édouard Dillon, qui est pour tous « le beau Dillon » et, dit-on, le sait un peu trop ; le bailli de Crussol, le comte d'Avaray, le duc de Dorset, ambassadeur d'Angleterre, que la Reine appelle « une bonne femme » et qu'elle reçoit bien, le comte Eszterhazy, qu'elle traite mieux encore, puisqu'elle paye cent mille livres

de ses dettes, enfin un étranger plus illustre, le prince de Ligne, qui, né dans les États de Marie-Thérèse, se plaît à vivre sujet de Marie-Antoinette.

Ce grand voyageur, errant à travers les cours de l'Europe, réserve chaque année plusieurs mois à celle qu'il préfère. Il écrit, en parlant de Versailles : « Le goût du plaisir m'y a conduit, la reconnaissance m'y ramène. » Il est tenu au courant des nouvelles du petit cercle par le chevalier de l'Isle, capitaine au régiment de Champagne, le même qui arrive le premier, au sortir de table, chez madame de Polignac, pour faire croire aux visiteurs qui viennent ensuite qu'il a dîné avec la Reine. Le chevalier correspond aussi avec Voltaire et tourne facilement noëls satiriques et chansons. Il adresse des vers à Marie-Antoinette. Voici un couplet, sur l'air de *Joconde*, curieux pour le ton familier qu'il décèle ; l'auteur menace la Reine de la faire connaître au bal de l'Opéra, ce qui, paraît-il, est sa grande terreur :

Dans ce temple où l'incognito  
Règne avec la folie,  
Vous n'êtes, grâce au domino,  
Ni reine, ni jolie.  
Sous ce double déguisement  
Riant d'être ignorée,  
Je vous nomme ! et publiquement  
Vous serez adorée.

C'est ici la limite de galanterie que les hommes

ne dépassent pas. Il importe de le dire, car cette familiarité de Marie-Antoinette a été beaucoup exagérée. « Son tact, dit le prince de Ligne, en imposait autant que sa majesté. Il était aussi impossible de l'oublier que de s'oublier soi-même. » Au même témoin prenons encore quelques traits, car il a seul autorité pour ces mille détails intimes : « Marie Leczinska, dit-il, vieille de bonne heure, assez laide, demandait quelquefois au théâtre des pièces « un peu fortes » ; les dévotes aiment assez les sottises ; et quand on donnait une pièce où il y en avait, nous disions quelquefois : « C'est du répertoire de la Reine. — Ajoutez au « moins, disait Marie-Antoinette, que c'est de la « *fève* Reine. » On n'osait pas risquer devant elle, continue le prince, un propos trop libre, une historiette trop gaie ou une grosse méchanceté. » On se dédommageait, il est vrai, dès qu'elle était sortie, dès qu'on n'avait plus à craindre de froisser « l'âme blanche » de la Reine.

« Les femmes régnaient alors, la Révolution les a détrônées. » Ainsi parle une de celles dont la royauté fut la plus douce. Les femmes qui entouraient Marie-Antoinette avaient bien, par la beauté ou la grâce, quelques droits à lui disputer le sceptre. .

Presque toutes étaient parentes des Polignac. La comtesse de Polastron, née d'Esparbès de Lussan, paraît déjà de langueur de beaux yeux

inés à beaucoup pleurer ; sa voix, chantante et très douce, révélait une âme romanesque, aisément craintive et retirée, qui demandait, pour être comprise, « à être cherchée ». M. le comte d'Artois s'était mis à cette recherche. Bien différentes étaient les autres femmes de la famille : la comtesse d'Andlau, fille d'Helvétius, qu'on appelait « la brillante d'Andlau », la comtesse de Châlons, née d'Andlau, un des plus jolis visages de la Cour, « idolâtrée » de beaucoup et surtout du duc de Coigny, qui finit par l'épouser, enfin la jeune duchesse de Guiche, belle comme sa mère, gaie, bienveillante, et qui était « Guichette » pour les familiers, comme madame de Polastron était « Bichette ». On voyait encore, de temps en temps, à Versailles, chez les Jules, d'aimables Parisiennes goûtées par la Reine : telle la comtesse de Sabran, dont les lettres à M. de Boufflers reflètent ce monde de cour dans le miroir d'une âme indulgente.

Les deux femmes qui tiennent le plus de place dans le cercle de la Reine sont la comtesse Diane et la duchesse Jules, l'esprit et la beauté. Diane de Polignac est laide et dédaigne les artifices qui pourraient le faire oublier. Elle a de sûrs moyens de séduction qui la font préférer aux plus belles. En ce groupe les mélancoliques ne sont point rares, et la Reine elle-même rit beaucoup sans avoir de gaieté naturelle ; c'est Diane de Polignac qui apporte le mouvement et la vie. Elle est le boute-train de la Cour, le rayon de soleil des jours de

pluie. Elle fait ce qu'on néglige autour d'elle, elle cultive son intelligence en lisant beaucoup. Ironique et sensible à la fois, tantôt facilement rougissante, tantôt prompte et audacieuse de parole comme un homme, il n'y a qu'elle pour tenir tête à M. de Vaudreuil et railler impunément ses emportements féminins. Son esprit, bien armé, ne craint rien ni personne ; il voit les ridicules, les saisit au point juste et trouve des mots à l'emporte-pièce, qui vengent et tuent. On la dit intrigante, d'une conduite libre jusqu'au scandale et galante sans pudeur. De tels mots sont exagérés et viennent sans doute de gens qu'elle a blessés. Louis XVI a fait pourtant un singulier choix, en la mettant à la tête de la maison de Madame Élisabeth ; on pouvait trouver, sans chercher beaucoup, plus vertueuse dame.

Auprès d'un tel repoussoir, la duchesse Jules paraît d'une séduction plus douce, de même qu'à côté de madame de Guiche, sa fille, aux charmes un peu apprêtés, elle fait mieux goûter sa simplicité et son naturel. Cette petite femme toute menue est délicieusement jolie, de la beauté des brunes aux yeux bleus ; aucun portrait, pas même ceux de madame Le Brun, ne rend assez un enchantement que tous les contemporains proclament et que ses ennemis même subissent, en le maudissant. « C'était, dit le duc de Lévis, la plus céleste figure qu'on pût voir. Son regard, son sourire, tous ses traits étaient angéliques. Elle

avait une de ces têtes où Raphaël sait joindre une expression spirituelle à une douceur infinie. » Les témoins s'accordent à marquer le trait distinctif de sa beauté : « Sa démarche, dit l'un, portait l'empreinte d'un abandon séduisant, qui la distinguait des autres femmes de la Cour, qui n'avaient que le remuant de l'orgueil et de la vanité » ; elle mettait, dit un autre, « dans tous ses mouvements, je ne sais quelle grâce négligée qui la faisait remarquer au milieu des plus belles ».

Voilà l'attrait neuf et rare qui a conquis Marie-Antoinette. Cette « grâce négligée » correspond du reste, chez madame de Polignac, à de réelles qualités morales. La Reine a aimé tout de suite sa sincérité de jugement et sa fraîcheur d'âme, non moins que son goût de musicienne et la caresse de sa voix. Elle lui donne, dès la première heure, toute la réserve de tendresse qu'elle n'a pu épuiser avec d'autres amies. Alors commence entre elles une de ces jolies affections de vingt ans, échanges de confidences, d'impressions, de prévenances, qui ne durent pas toujours jusqu'aux années graves, mais qui parfument le cœur pour la vie. L'âme ardente et confiante de Marie-Antoinette devait en connaître, mieux que toute autre, les joies et les désillusions.

On sait l'irréparable tort que ce lien fit à la Reine et les abus qu'il entraîna. N'attristons pas ici le souvenir d'une amitié, dont les premières heures ont été désintéressées, qui le fût restée

peut-être, sans les ambitions qui l'exploitèrent, tant madame de Polignac mettait de détachement à jouir de sa fortune et d'indifférence à la soutenir. Cette indolence même, cette apathie qui était le fond de sa nature, lui donna, il est vrai, une force infinie : elle irrita la générosité de Marie-Antoinette ; elle lui fit chercher sans cesse quel plaisir nouveau inviterait son amie à sourire, quelle largesse inattendue pourrait forcer sa reconnaissance.

La première faveur, et la plus chère aux deux amies, fut de fixer à la Cour madame de Polignac par une charge pour son mari. La Reine leur fit donner aussitôt un appartement au Château, dans la vieille aile, bien petit, mais très voisin du sien. A la première occasion, on l'agrandit, pour que Marie-Antoinette pût s'y faire recevoir. Elle y passa bientôt tout son temps, et le salon de madame de Polignac devint une répétition du salon royal. Même société, mêmes divertissements, même intimité. Il y avait assez de jolies femmes pour que le comte d'Artois y oubliât, des journées entières, ses actrices de Paris. Le Roi lui-même y venait le soir assez souvent. L'auguste présence du souverain honorait les maîtres du logis, mais contraignait un peu la gaieté générale ; plus d'une fois, comme on le savait très ponctuel et se retirant à dix heures, un mauvais plaisant avançait furtivement l'aiguille de la pendule. Le Roi parti, la Reine restait le plus longtemps possible ; ce n'était que fort tard qu'elle rentrait chez



elle et traversait, enveloppée de ses fourrures, la salle où sommeillaient les gardes autour de leur grande cheminée.

Il en allait de même à Fontainebleau, où la favorite logeait aussi tout près de la Reine. Bientôt celle-ci ne pouvait plus se passer d'elle. Quand madame de Polignac fit ses couches à Passy, la Reine décida un petit voyage de la Cour à la Muette, afin d'être auprès de son amie. Elle arrivait chez la jeune mère à dix heures du matin, y dînait et y restait toute la journée. Elle marqua, dans les mêmes circonstances, la même tendresse à la duchesse de Guiche, prolongeant un autre séjour à la Muette pour partager les émotions maternelles de madame de Polignac. Le chevalier de l'Isle en parlait ainsi au prince de Ligne : « Je vous écris de la villa Jules, à côté de l'accouchée. La mère est là qui vous salue. La Reine vient d'en sortir, elle qui n'en sort guère ; c'est la plus charmante garde de France. »

Cette liaison si étroite se dénoue pourtant. On accuse à tort l'inconstance de Marie-Antoinette, qui a eu, il est vrai, des engouements, mais dont l'affection est restée fidèle. Elle a subi, après des années d'illusion, un désenchantement cruel. La favorite est devenue l'instrument de sa coterie ; elle a pris goût à son rôle de pourvoyeuse de places et de faiseuse de ministres ; elle ne demande plus, elle impose ses volontés, souvent sans les faire

passer par la Reine. Celle-ci comprend peu à peu que madame de Polignac la sacrifie à ses amis et que sa trop grande bonté n'a fait en somme que beaucoup d'ingrats. Elle se refuse d'abord à y croire ; elle se repent de ses premières révoltes, et il suffit que la duchesse fasse mine de vouloir quitter la Cour, pour voir à ses genoux une reine en larmes lui demander grâce pour un soupçon. Mais les gens à franc-parler, les Mercy et les Vermond, ont mille occasions de convaincre Marie-Antoinette et leur jalousie aiguise leur vigilance. Ils exploitent surtout son antipathie pour M. de Vaudreuil.

Depuis longtemps elle souffre de la place que tient, dans le cœur de madame de Polignac, son « ami trop intime ». Une telle rivalité, où elle se sent toujours vaincue, a fini par inquiéter son affection. Elle a su bientôt les intrigues de Vaudreuil, sa conduite équivoque pour le *Mariage de Figaro*, sa campagne affichée en faveur du cardinal de Rohan. C'est à cause de lui qu'elle marque un jour à madame de Polignac son regret de rencontrer chez elle certaines personnes qui lui déplaisent ; et celle-ci se permet de répondre : « Je pense que, parce que Votre Majesté veut bien venir dans mon salon, ce n'est pas une raison pour qu'Elle prétende en exclure mes amis. » Marie-Antoinette dira plus tard à M. de la Marck, en lui rapportant ce propos : « Je n'en veux pas pour cela à madame de Polignac ; dans le fond, elle est

bonne et elle m'aime, mais ses alentours l'avaient subjuguée. »

La Reine s'éloigne peu à peu de son amie. Elle ne va plus chez la gouvernante que pour voir son fils, et aussi par amour-propre, afin de pallier aux yeux du monde le désastre de ses sentiments. Extérieurement, rien n'est changé ou peu de chose : les attentions amicales de la Reine sont à peine diminuées ; mais elle ne se confie plus, ne demande plus conseil ; elle ne parle de ses projets que lorsqu'ils sont résolus et engagés. Cette situation nouvelle ne plaît ni à Besenval, ni à Vaudreuil. Celui-ci surtout est désappointé, qui avait osé élever ses prétentions jusqu'à la place de gouverneur du Dauphin. Madame de Polignac, au contraire, prise jadis par la faveur sans l'avoir cherchée, la laisse partir sans s'y cramponner, sûre d'ailleurs des avantages publics qui lui resteront. A l'affection jalouse de Marie-Antoinette elle ne sacrifie ni son repos, ni ses amis. Chaque fois que la Reine se décide à passer la soirée chez celle qu'on s'obstine à appeler « la favorite », elle est obligée d'envoyer d'abord un valet de chambre s'informer du nom des personnes qui s'y trouvent ; si la liste ne lui convient pas, ce qui est fréquent, comme elle n'a plus le droit de la changer, elle s'abstient.

Quelle tristesse alors, en remontant par le souvenir aux années meilleures, de s'apercevoir qu'on a été seule à entretenir le feu sacré ! Il ne faut rien moins que la menace de la Révolution pour rani-

mer cette amitié éteinte. Lorsque la Reine est au bord de l'abîme, madame de Polignac reconnaît-elle qu'elle l'y a poussée ? Elle comprend du moins qu'il faudrait l'aimer mieux et le mieux montrer. La Reine oublie, de son côté, son propre danger, pour ne songer qu'à celui de ses serviteurs et mettre les Polignac à l'abri des fureurs populaires. Au moment de la séparation dernière, le lendemain de la prise de la Bastille, quelque chose du passé renaît dans les cœurs, mais, en cette lutte de tendresse, celle qui l'emporte est encore l'amie couronnée.

Pendant toute la fin du règne, madame de Polignac continue à tenir le cercle d'autrefois dans son appartement de gouvernante, à l'angle du Château, sur la terrasse de l'Orangerie. Elle reçoit le dimanche la Cour et Paris, le reste de la semaine quelques amis seulement, toujours les mêmes. On mène autour d'elle une sorte de vie de campagne, pleine de paix ; le duc de Lévis, qui l'a goûtée, la rappelle dans ses *Souvenirs* avec un accent de singulier regret. Il décrit le salon d'hiver, la grande galerie de bois qui contient au fond un billard, à droite un piano, à gauche une table de quinze. Ce sont les jeux aimés de la Reine ; mais, dans ce milieu où rien ne semble changé, une seule personne manque, et c'est la Reine.

Cependant Marie-Antoinette ne peut se passer d'amitié. A mesure que croissent les difficultés de

sa vie royale, elle a un besoin plus grand de confidences et d'appuis intimes. On pourrait penser qu'elle a retrouvé une amie délaissée, cette princesse de Lamballe, si chère autrefois à la Dauphine et à la jeune Reine, et que madame de Polignac, plus intelligente, plus attrayante, a remplacée. Mais la princesse n'est plus là. Elle n'a pu se contenter de la seconde place ; sa mauvaise santé lui a donné le prétexte nécessaire pour se retirer peu à peu de la Cour ; elle n'y séjourne que pour remplir ses fonctions de surintendante. Elle ne voit donc plus la Reine que lors des fêtes et des circonstances officielles, ou quand elle la reçoit à Paris, en grand souper, à l'hôtel de Toulouse. Le reste du temps, elle vit avec sa belle-sœur, la duchesse d'Orléans, ou son beau-père, le vénérable duc de Penthièvre. Elle le suit dans ses résidences de province, Eu, Crécy, Anet, Rambouillet, Aumale, Vernon. Elle prend part à ses œuvres de piété et de charité, préside ces singulières réunions de loges maçonniques fort à la mode dans la noblesse, ou prépare, sous les ombrages de Sceaux, la candidature académique du chevalier de Florian.

Madame de Lamballe aime pourtant la Reine profondément. La Cour la reverra aux jours douloureux ; elle accourra, dès le lendemain du 6 octobre, dans ces Tuileries devenues périlleuses et désertées des courtisans ; elle apportera « son cœur qui ne change pas », ce cœur fidèle jusqu'à la prison, jusqu'au supplice.

En attendant, la Reine se lie plus intimement avec quelques nobles femmes qui lui resteront aussi dans le danger, la duchesse de Fitz-James, sa fille, la jeune duchesse de Maillé, la princesse de Tarente, la marquise de Tourzel. Mais l'amie chez qui elle trouve un salon familial pour remplacer celui de madame de Polignac, c'est madame d'Ossun, sa dame d'atours.

Geneviève de Gramont, comtesse d'Ossun, est alliée à M. de Choiseul et sœur du duc de Guiche. Cette parenté l'a depuis longtemps rapprochée de la Reine, qui, dès 1780, l'a attachée à son service et n'a cessé de lui témoigner toujours plus d'affection et de confiance. Madame d'Ossun a essayé de mettre un peu d'ordre dans les dépenses effrénées de la garde-robe et de lutter contre l'influence sans contrôle des marchandes de modes. Ses représentations, d'abord mal écoutées, ont fini par convaincre la Reine, après des années. Il faut, d'ailleurs, un certain temps pour goûter madame d'Ossun, car chez elle les dehors manquent et aussi le piquant de l'esprit ; c'est le contraste le plus complet avec la séduisante Polignac ; mais le caractère est solide et sans arrière-visées ambitieuses. Marie-Antoinette, mûrie et instruite, a mieux placé son amitié.

Quand elle s'est mise à fréquenter régulièrement chez sa dame d'atours, elle lui a offert un traitement pour l'indemniser de ses dépenses de réception quotidienne. La comtesse, qui a peu de for-

tune, a demandé seulement quelques milliers de livres par mois, et depuis n'a rien sollicité pour elle, ni pour personne. Le bonheur d'avoir chez elle sa reine lui suffit ; s'il lui vient enfin une pension royale, c'est Marie-Antoinette qui a exigé qu'elle l'acceptât. L'état des finances ne permet pas à la souveraine de faire pour cette amie rien de ce qu'elle a fait pour l'autre ; mais madame d'Ossun s'ingénie à lui procurer les mêmes plaisirs. Elle la reçoit à dîner avec quatre ou cinq personnes seulement, qui apportent la gaieté sans la gêne. Elle organise de petits bals, des concerts où elle fait entendre les chanteurs à la mode, à l'époque où la Reine ne va plus à l'Opéra. Par une coïncidence singulière, madame d'Ossun occupe au Château l'ancien appartement de madame de Polignac ; l'intimité de Marie-Antoinette semble destinée à ce logis, où chaque coin lui rappelle mille souvenirs tristes et doux.

Chez madame d'Ossun, la Reine rencontre la mère du jeune duc d'Enghien, la duchesse de Bourbon, qui fait de la musique avec elle et trouve dans les mélancolies royales un écho aux douleurs de sa vie brisée. Le cercle des hommes est un peu restreint et surtout composé de grands seigneurs étrangers. On y voit M. de Mercy, que Marie-Antoinette traite avec un respect presque filial et dont elle écoute plus qu'il ne faudrait les instructions politiques, le comte de la Marck, qui prélude par cette liaison avec la Reine aux négociations

qu'il nouera plus tard entre elle et Mirabeau, puis ce brillant groupe de Suédois, devenus par un long séjour plus qu'à moitié français, le comte de Stedingk, le comte Axel Fersen, d'autres encore ; et peut-être y rencontre-t-on en passant le nouvel ambassadeur de Suède, M. de Staël-Holstein, qui doit à Marie-Antoinette son mariage avec mademoiselle Necker.

La Reine n'a pas renoncé à cette habitude qui lui a fait tant de mal, de se cantonner dans une étroite société privée. Bien que son choix soit devenu meilleur, ces dispositions découragent autour d'elle plus d'une bonne volonté et d'un dévouement. Le jeune Schomberg, admis un jour à l'honneur d'un souper royal, écrit à sa mère : « La Reine a traité devant moi avec beaucoup de bonté le chevalier de Puységur, qui y était, et je vois bien, ainsi qu'on me l'a dit, qu'elle est extrêmement aimable pour les personnes de sa société. Il est bien fâcheux, ajoute-t-il, qu'il faille autant de peines et de soins pour en pouvoir approcher. » Que de gentilshommes partent de Versailles avec le même sentiment, et que de forces, à cette heure suprême, se trouvent perdues pour la Monarchie ! On devine pourtant d'où vient cette répugnance instinctive de la Reine à élargir son intimité ; elle l'a expliqué d'un mot à quelqu'un qui lui montrait l'inconvénient d'une préférence trop marquée pour les étrangers : « Vous avez raison, a-t-elle dit avec



un sourire triste ; mais c'est que ceux-là ne me demandent rien ! »

Les anciens favoris, ceux qui demandaient toujours, ne pardonnent pas à Marie-Antoinette de les avoir quittés. Malgré l'extrême réserve de madame d'Ossun, le salon Polignac poursuit d'épigrammes le salon rival. On y parle avec malignité des écossaises que la Reine aime à danser, chez la comtesse, avec le jeune lord Strathavon. Un des hommes qu'elle a le plus comblés ne craint pas de composer à ce sujet un couplet odieux, qui, après avoir fait sourire chez la gouvernante, va faire crier dans Paris. Et du sentiment de Marie-Antoinette pour Fersen, que n'a-t-on pas dit ? que d'infamies, cyniques ou sournoises, n'a-t-il pas provoquées ? Il faut répondre par la dépêche que le comte de Creutz, ambassadeur de Suède, adressait à son roi, après le premier séjour de Fersen en France. Voici ce document, qui appartient à l'histoire et qu'on ne peut lui dérober :

« Je dois confier à Votre Majesté que le jeune comte Fersen a été si bien vu de la Reine que cela a donné des ombrages à plusieurs personnes. J'avoue que je ne puis pas m'empêcher de croire qu'elle avait du penchant pour lui : j'en ai vu des indices trop sûrs pour en douter. Le jeune comte Fersen a eu dans cette occasion une conduite admirable par sa modestie et par sa réserve, et surtout par le parti qu'il a pris d'aller en Amérique. En s'éloignant, il écartait tous les dangers ; mais il

fallait évidemment une fermeté au-dessus de son âge pour surmonter cette séduction. La Reine ne pouvait pas le quitter des yeux les derniers jours ; en le regardant, ils étaient remplis de larmes. Je supplie Votre Majesté d'en garder le secret pour elle et pour le sénateur Fersen. — Lorsqu'on sut le départ du comte, tous les favoris en furent enchantés. La duchesse de Fitz-James lui dit : « Quoi ! « monsieur, vous abandonnez ainsi votre con- « quête ? — Si j'en avais fait une, je ne l'aban- « donnerais pas, répondit-il ; je pars libre, et « malheureusement sans laisser de regrets. » Votre Majesté avouera que cette réponse était d'une sagesse et d'une prudence au-dessus de son âge. »

Marie-Antoinette a donc éprouvé pour un étranger quelque chose de plus que de l'amitié ; ses yeux se sont troublés en rencontrant les regards du seul homme que, sans doute, elle ait aimé. Oui, tout cela est vrai, mais rien de plus. Celui qu'elle a distingué s'est montré digne d'un cœur royal trop fier pour un aveu, trop faible pour dissimuler. Ce Fersen qu'on nous représente grand, réservé, sérieux, si différent de nos petits-maîtres parisiens et de nos courtisans de Versailles, c'est bien le héros qu'on rêve pour ce roman, fait de silence et de sacrifice. Son retour en France pendant la Révolution et son dévouement chevaleresque à la famille royale ennoblissent encore son souvenir ; il n'est pas jusqu'à sa mort tragique, dans une émeute de Stockholm, qui ne serve à compléter sa

destinée. Fersen fut généreux et brave, et Marie-Antoinette sut le comprendre. Mais les femmes qui portent la couronne ont-elles les droits des autres femmes ? Leurs plus intimes sentiments, les plus délicats, les plus sacrés, ne sont-ils pas promis, tôt ou tard, à la calomnie ?

Auprès de Marie-Antoinette un homme a la première place, le Roi. Le Roi ! c'est, pour la nation, l'incarnation de sa force et de sa gloire, le représentant de la justice et du droit divin, le père et le maître ; pour la Reine, c'est le mari. Rôle écrasant pour un homme médiocre, que de maintenir ce double prestige aux yeux d'une femme et d'une nation, qui semble posséder elle-même les délicatesses féminines et qui a plus qu'aucune autre ses crises, ses exigences, ses caprices.

Louis XVI vient de chasser, à Saint-Hubert ou à Rambouillet ; il a soupé à un rendez-vous de chasse et, las de sa journée, il s'est endormi dans la voiture qui le ramène à Versailles. En arrivant au Château à la nuit, on est obligé de le réveiller. Il descend de voiture, encore somnolent et titubant comme un homme ivre ; des valets de chambre doivent soutenir ce corps massif et alourdi, et les gardes, qui assistent à la scène, rient entre eux et croient que le Roi a trop bu. Le matin, il se lève de bonne heure ; à peine débarrassé de l'étiquette du lever, il s'échappe par un escalier intérieur et monte à sa forge, à son atelier dans les combles,

où l'attend le compagnon Gamain. Il y fabrique des clefs, des pènes, des boîtes de fer. Il fait aussi du travail fin, de la mécanique de précision, avec l'ingénieur Poux-Landry ; mais on ne s'entretient que de son ouvrage commun de serrurier. Au reste, il lui arrive d'interrompre la besogne, s'il voit par la fenêtre des maçons qui gâchent du plâtre dans la cour ; il descend pour les aider, sa chemise retroussée sur les bras.

Voilà ce que la France sait de son roi ; voilà comment Marie-Antoinette aperçoit son mari, la truelle à la main ou son gros visage encore rouge du feu de la forge. Quand il faut reprendre l'habit brodé, recevoir les ambassadeurs, donner dans un bal la main aux dames, tout révèle, en ce singulier descendant de Louis XIV, le tempérament et les habitudes d'un ouvrier : ses mains robustes, ses gestes sans grâce, ses plaisanteries en coup de boutoir avec les hommes, son embarras sous l'œil malicieux des femmes.

Ni la nation, ni l'épouse ne trouvent en lui ce rayonnement dont le souverain et le mari ont également besoin. La France le regrette, la Reine en sourit. Elle écrit à un ami d'Autriche que le rôle de Vulcain plaît au Roi, mais qu'il n'aimerait guère qu'elle jouât celui de Vénus ; elle raconte comment elle s'y prend pour obtenir de lui tout ce qu'elle désire et mener « le pauvre homme » à ses volontés. « Le pauvre homme ! » le mot y est, bien irréfléchi sans doute, mais destiné à faire le

tour de l'Europe, aussi fâcheux pour la femme que pour le mari. « Peut-on écrire, gronde l'Empereur, quelque chose de plus imprudent, de plus irraisonnable, de plus inconvenant ? » La Reine est une enfant alors ; elle promet de veiller sur sa plume ; mais elle continuera longtemps encore à dédaigner le Roi, à lui préférer la société d'hommes aimables et superficiels. Se croyant supérieure à lui, elle se plaira à le lui faire sentir, sans dureté aucune, mais avec cette petite cruauté à demi inconsciente, revanche féminine de la soumission au lien conjugal, et le Roi ébloui, intimidé, amoureux, remerciera des moindres faveurs.

Tout cela change peu à peu avec les années, la raison, la maternité. La Reine avait peut-être quelque droit d'en vouloir au Roi, au fond d'elle-même, quand les poissardes la poursuivaient de leurs quolibets dans les salons de Versailles, lors des couches de la comtesse d'Artois, et lui demandaient grossièrement un dauphin pour la France. Cette souffrance secrète l'irritait et la disposait à l'ironie et à l'impatience. Mais les enfants sont venus tranquilliser ce cœur longtemps inquiet ; et voici que les qualités de Louis XVI commencent à se révéler à la Reine. Ce mari sérieux a vu toutes ses folies de jeune femme et, avec le tact que donne l'amour, ne lui a pas adressé un seul reproche pouvant la blesser ; il fait violence à ses goûts personnels pour prendre les siens ; c'est pour lui plaire qu'il a essayé de changer quelque chose à

la rudesse de ses manières. Si elle a été cruellement froissée d'apprendre qu'on a songé à lui faire accepter une maîtresse, elle est touchée de voir qu'il l'aime trop pour s'y prêter.

Comme roi est-il sans mérite ? N'a-t-il pas un sentiment du devoir que tous admirent ? N'est-ce pas un travailleur, qui étudie lui-même les dossiers importants, qui se fait mettre au courant des affaires par ses ministres, et, quand il a dépensé dans sa forge l'excès de son activité physique, ne garde-t-il point de longues heures pour sa bibliothèque ? Ne voit-on pas sa table de travail encombrée de papiers, de cartes, de volumes ouverts et annotés ? Peut-on reprocher bien sévèrement sa faiblesse intermittente et son irrésolution à un roi dévoué, appliqué, et qui ne s'en tient pas aux bonnes intentions ? A mesure que Marie-Antoinette devient plus sage, ces réflexions la pénètrent mieux. A force d'estimer Louis XVI et de prendre confiance en lui, à force de se sentir adorée par cet homme aux dehors vulgaires, mais au cœur sûr, elle finit, elle aussi, par éprouver un sentiment qui ressemble presque à de l'amour. Elle devient du moins, comme le voulait sa mère pour son bonheur, « la meilleure amie du Roi ».

Cette transformation se constate dans l'extérieur des deux époux et dans le rapprochement de leur vie. Joseph II, à son second voyage, en 1781, a remarqué « un changement en mieux considérable ». On l'aperçoit aussi dans les lettres

de Marie-Antoinette, où elle rend de plus en plus justice à son mari et lui reconnaît, à certains moments, « des attentions et des recherches de tendresse qu'elle n'oubliera de sa vie ». Une jeune fille, la plus jeune des femmes de la famille royale, travaille à resserrer cette union ; c'est la sœur bien-aimée de Louis XVI, Madame Élisabeth.

Quand Madame Clotilde a quitté la France, Madame Élisabeth ne pouvait encore la remplacer. La seconde sœur du Roi n'a tenu son rang à la Cour qu'à partir de 1778. C'est alors qu'elle a été remise à Louis XVI par sa gouvernante, madame de Guémené, et qu'on lui a constitué une maison. La princesse n'est pas jolie : ses traits peu réguliers, son nez bourbonien à l'excès, sa petite taille lui enlèvent toute majesté ; mais la fraîcheur de son teint, la douceur de ses yeux bleus, la bonne grâce de son sourire, la rendent cependant agréable. Elle est déjà sérieuse, instruite, pleine d'à-propos et de sagesse. Marie-Antoinette, qui n'a vu longtemps qu'une enfant dans sa belle-sœur, est toute surprise du charme qu'elle lui découvre. Madame de Bombelles, la confidente de Madame Élisabeth, marque dans sa correspondance la naissance de ce sentiment nouveau : « Madame Élisabeth, écrit-elle le 22 avril 1779, est revenue hier de Trianon. La Reine en est enchantée ; elle dit à tout le monde qu'il n'y a rien de si aimable, qu'elle ne la connaissait pas encore bien, mais qu'elle en avait fait son amie et que ce serait pour

toute la vie. » Le caractère, les goûts, l'éducation, tout est différent entre la Reine de vingt-trois ans et la princesse de quinze. Mais ce contraste ne les attire que mieux l'une vers l'autre : en dépit des intrigues qui la traversent, leur union sans cesse grandit.

On peut regretter que Marie-Antoinette n'ait pas rencontré plus tôt Madame Élisabeth. Le cœur affectueux, qui s'était formé à Vienne au milieu de si douces habitudes d'intimité, s'était trouvé bien isolé en arrivant à Versailles. Dans la famille nouvelle de Marie-Antoinette, aucune femme n'était digne d'elle. Partout des esprits jaloux, défiants, tout au moins sans chaleur et sans jeunesse. Comment s'étonnerait-on qu'elle ait cherché ailleurs, qu'elle soit allée aux étrangères qui lui donnaient la réalité ou l'illusion de l'amitié ? Peut-être que Madame Élisabeth, avec quelques années de plus, eût tenu auprès d'elle la place qu'y prit madame de Polignac. Sans avoir les inconvénients des faveurs privées, cette liaison eût beaucoup servi à la formation morale de Marie-Antoinette. Elle subissait facilement les influences extérieures et, quoique venue tard dans sa vie, celle de Madame Élisabeth s'y fit sentir. La princesse voyait les légèretés de la Reine, le mauvais choix de ses amis, sans se croire le droit de les blâmer ; mais son exemple seul était un discret reproche, que Marie-Antoinette savait entendre.

Les lettres de Madame Élisabeth font deviner



son rôle et son action cachée. Elle est une de ces jeunes filles dévouées et tendres, qui maintiennent dans les familles l'union et la paix. Elle atténue et cherche à désarmer les mécontentements de Mesdames contre la Reine. Le Roi a contrarié sa vocation religieuse sans rien perdre de sa confiance fraternelle ; elle a même pour lui une réelle admiration qui s'échappe de sa plume en mots touchants : « Mon frère, écrit-elle un jour, a de si bonnes intentions, il désire tant le bien, de rendre ses peuples heureux, il s'est conservé si pur, qu'il est impossible que Dieu ne bénisse pas toutes ses bonnes qualités par de grands succès... Il est bien bon et bien supérieur à toute la Cour réunie. » De tels sentiments ne peuvent qu'affermir ceux que Marie-Antoinette prend pour son mari et balancer les critiques et les irrévérences chuchotées autour d'elle. Ici, comme partout, Madame Élisabeth est l'ange gardien de la maison royale.

Parmi les femmes de Versailles, ce qui la distingue est la piété. La religion manque beaucoup à la cour du Roi Très-Christien. Les pratiques extérieures, qui sont d'étiquette ou de bon ton, ne sont point abandonnées ; mais le siècle incrédule a touché ces petites têtes féminines ; elles lisent les pires romans et la plupart ont certaines raisons privées pour ne point vivre chrétiennement. Sans aucun doute, la Reine n'en est point venue là, mais son entourage l'y pousse et lui fait accepter des conversations légères aussi périlleuses

pour la foi que pour la conduite. Mesdames s'en montrent scandalisées ; l'abbé de Vermond lui reproche d'être devenue « fort indulgente sur les mœurs et la réputation de ses amis et amies ». Il n'est pas jusqu'à Joseph II, cependant très éloigné d'être dévot, qui ne l'avertisse des dangers auxquels elle s'expose et du relâchement de ses habitudes religieuses. En réalité, Marie-Antoinette n'a rien perdu de ses croyances ; il suffira des premières grandes souffrances pour les raviver ; elle n'attendra pas les épreuves suprêmes pour se plier à la résignation chrétienne, à la charité et au pardon. Mais il n'est pas téméraire de voir, en ce retour des dernières années, l'influence de Madame Élisabeth.

C'est que la piété de la princesse n'a rien d'étroit, ni d'attristé. C'est la seule qui puisse attirer la Reine, puisqu'elle s'allie avec la jeunesse, la gaieté, l'amour du plaisir honnête, les grâces de la société. Elle n'empêche Madame Élisabeth ni de monter à cheval des matinées entières, ni de se passionner au billard, ni même d'avoir à l'occasion la repartie malicieuse. Ses austérités n'altèrent jamais sa bonne humeur. Du caractère emporté que l'éducation a corrigé, il lui est resté un entrain charmant qu'elle met en toutes choses, et surtout dans le soulagement de la misère. Elle n'en veut à personne de ne point penser comme elle. Elle aime et respecte, par exemple, une femme de la Cour que tout semble séparer d'elle, bien qu'on l'ait

mise, par méprise, à la tête de sa maison. Certes, elle demande à Dieu, dans ses prières, la conversion de la comtesse Diane ou de telle autre amie de la Reine, mais elle suppose l'œuvre aisée : cette âme absolument bonne croit à la bonté de toutes les âmes.

Deux voyageurs étrangers, mieux placés que personne pour bien juger, observèrent de près l'intérieur de la famille royale, pendant l'été de 1786. Marie-Christine, archiduchesse d'Autriche et duchesse de Saxe-Teschen, qui vint en France avec son mari, était l'aînée des sœurs mariées de Marie-Antoinette. Son voyage avait été projeté plusieurs fois, surtout depuis qu'elle avait été nommée gouvernante des Pays-Bas au nom de l'Autriche et avait fait de Bruxelles sa résidence officielle. Marie-Thérèse aurait été heureuse que la duchesse vînt à Versailles après la naissance de Madame Royale, et lui rapportât des détails d'observation féminine sur sa fille et sa petite-fille. Malheureusement, aux difficultés d'étiquette que soulevait la réception de Marie-Christine, s'ajoutait l'absence de bonne volonté de Marie-Antoinette. La Reine ne tenait pas à revoir une sœur qu'elle avait à peine connue, qu'une grande différence d'âge séparait d'elle et à qui elle attribuait une part des propos et des critiques envoyées à Vienne sur son compte. Quoi qu'en aient pensé les fabricants d'autographes, elle n'eut

jamais avec Marie-Christine de correspondance familière. Son penchant allait plutôt à Marie-Caroline, reine des Deux-Siciles. Ses sympathies, qui souvent s'adressaient mal à Versailles, s'égarèrent aussi, on le voit, en passant la frontière.

A tous égards, Marie-Christine les eût mieux méritées que la sœur de Naples. Contrefaite, mais de visage agréable, irréprochable dans sa conduite, elle avait un esprit cultivé, l'amour des beaux livres et des belles œuvres, le goût et la pratique du dessin. On a d'elle une suite de compositions pour *Don Quichotte*, qui lui vaut une place parmi les princesses artistes. Son souvenir reste attaché aussi à la bibliothèque et à la collection de dessins et d'estampes formées par son mari et demeurées au nombre des trésors artistiques de la famille impériale de Vienne. C'étaient des goûts que Marie-Antoinette ne partageait guère. Ses préventions, du moins, avaient diminué au moment du voyage, et la visite de sa sœur devait les amoindrir encore.

Le duc et la duchesse de Saxe-Teschen voyagent en simples particuliers. En arrivant à Versailles, ils montent aux appartements par l'escalier des Princes. Ce qui les frappe d'abord, c'est la saleté de l'entrée et les petites boutiques sordides étalées sur les paliers. Cette mauvaise impression s'atténue à l'accueil de la Reine. Elle les reçoit au lit, car elle a mis récemment au monde son dernier enfant et se trouve encore dans ses se-

maines de couches. Dès les premiers mots, les deux sœurs, l'une et l'autre sur la défensive, échangent une explication. Le nom de leur mère, tant de souvenirs communs, leur affection pour l'Empereur, leur mutuelle franchise dissipent quelques malentendus. L'amabilité de Marie-Antoinette fait le reste. Il n'y aura pas d'abandon, mais pas d'hostilité non plus. Au bout d'une heure, arrive le Roi : il s'excuse d'avoir été retenu chez lui par des membres du Parlement de Bordeaux, qui avaient audience. Son manque de distinction, sa timidité, sa carrure et ses traits de « gros forger » surprennent un peu les visiteurs, mais ils ne tardent pas à reconnaître qu'il ne manque ni d'intelligence, ni d'instruction. Cette première entrevue se prolonge et, vers dix heures du soir seulement, le duc et la duchesse prennent congé. Sans vouloir profiter du pied-à-terre préparé au Château, ils vont loger, comme a fait Joseph II, dans une « auberge » de la ville.

Le lendemain, ils reçoivent la visite du comte d'Artois et de l'abbé de Vermond, qui a eu l'honneur de les connaître à Vienne. Ils reviennent à midi chez la Reine et dînent dans sa chambre, seuls avec elle et le Roi. On leur présente les quatre enfants ; le nouveau-né, la petite Madame Sophie, est dans les bras de sa nourrice. L'après-midi est rempli par des politesses au reste de la famille ; puis ils reprennent leur liberté et retournent à Paris.

L'Empereur leur a indiqué ce qu'il faut connaître en cette ville, « séjour des plaisirs et des inconséquences ». Ils vont aux bons endroits sans perdre de temps. Ils assistent à une séance de l'Académie : ils ont la fortune d'y voir pleurer les dames au rapport sur les prix de vertu, lu par Chamfort, et on leur montre les fils du duc d'Orléans avec madame de Genlis, leur « gouverneur ». Ils rendent leurs devoirs à la duchesse d'Orléans, qui ne va point à l'Académie ; ils rencontrent les vieilles maréchales et l'ancienne Cour chez la princesse de Conti et à la petite fête que M. de Richelieu leur offre en son hôtel. Désireux de ne froisser aucune puissance, et certainement sur le conseil de Marie-Antoinette, ils vont visiter Madame Louise à Saint-Denis, et à Saint-Ouen madame Necker.

Versailles leur prend beaucoup de journées. Ce n'est pas que Marie-Antoinette désire voir souvent sa sœur : « Mon beau-frère, écrit-elle à Mercy, chasse lundi avec le Roi. Faites bien entendre, s'il est possible, que ces jours-là, je me les réserve pour mes affaires et que j'aime à être seule, pour qu'elle ne demande pas à venir, car cela me gênerait fort. » La Reine veut du moins que la réception extérieure soit correcte. Elle choisit avec soin les présents ordinaires du Roi, tapisseries, tapis, porcelaines. Elle ne donne pas de fêtes : sa santé s'y oppose, et aussi les trop récentes émotions du procès du collier. Marie-Christine

et son mari voient seulement la Saint-Louis, avec le chapitre des chevaliers de l'Ordre tenu dans la chapelle et la cérémonie des relevailles : devant le lit de repos où la Reine est couchée, toutes les dames traversent la chambre, une à une, en robe de cour et grand panier, et font trois révérences. Cela ne peut donner aux souverains de Saxe-Teschén une idée de la magnificence de la cour de France ; en revanche, ils en connaissent bien la vie ordinaire.

Chaque matin, les porteurs de chaise de la Reine viennent les prendre à l'auberge et les emportent au Château « dans leurs cages ambulantes ». Pendant que la duchesse va chez sa sœur, à la toilette, le duc assiste au lever du Roi. On dîne ensuite dans l'intimité, en table à quatre, excepté le jour du dîner public, dont le spectacle étonne beaucoup nos étrangers. L'après-dîner, ils se promènent au grand parc, à Trianon et à Montreuil, dans le délicieux jardin de Madame Élisabeth, le Trianon de la sœur du Roi ; quand ils vont à Saint-Cyr, celle-ci ne manque pas de venir les rejoindre, pour leur en faire les honneurs. Un autre jour ils se rendent à Bellevue avec la Reine, pour dîner chez Mesdames et admirer le coup d'œil de la vallée de la Seine que domine le château bâti par madame de Pompadour. Ils passent aussi un après-midi chez madame de Polignac, où ils trouvent sa société. La situation officielle de la gouvernante explique cette visite ;

d'ailleurs, Marie-Antoinette tient à ménager l'amour-propre de son amie et à cacher aux personnes de sa famille combien ses sentiments ont changé.

Le soir, la Reine les mène au théâtre de la ville ou fait jouer, dans le salon de la Paix, des proverbes, des parades, de courtes comédies. La journée se termine chez Madame. Les divers ménages de la famille royale y envoient leur souper, auquel on met la dernière main dans les cuisines de l'appartement. C'est un récent usage, établi par Marie-Antoinette, que cette réunion pour le repas du soir. A neuf heures précises, tout le monde est à table, les fenêtres de la salle à manger ouvertes sur le parterre. On sert parfois un potage d'une composition particulière, fait par Madame elle-même avec de petits oiseaux pris au filet. Ce potage est le triomphe de la princesse, qui n'en peut guère espérer d'autres. Après le souper, la conversation continue, sans que les convives quittent la table ; quand le sommeil commence à les gagner, le Roi donne le signal, se lève, et chacun remonte chez soi.

En résumé, la vie royale à Versailles, en cette fin de règne, se rapproche beaucoup de celle que Marie-Christine a toujours vue à la cour impériale. De sa sœur, la princesse emporte un assez bon souvenir ; elle lui reproche seulement son trop évident désir de plaire, et l'indique dans une lettre à Joseph II, comprise par lui à demi-mot : « Oui, répond-il, elle est un peu française,



et du bon gros allemand il n'y a que la figure. » Laissons l'Empereur et l'archiduchesse regretter ce défaut.

Ce que Marie-Christine a bien constaté, ce qui frapperait les yeux les plus prévenus, c'est la haute façon dont Marie-Antoinette entend ses devoirs de mère. Elle ne vit plus que pour ses enfants et se console auprès d'eux de toutes les tristesses de sa vie. Leurs maladies sont ses grosses inquiétudes, leur éducation son grand souci. Elle a choisi elle-même toute la maison du Dauphin. Elle n'a pas craint de lutter contre les autorités de la famille, pour donner à son fils un gouverneur en qui elle eût confiance et imposer le duc d'Harcourt à la répugnance dévote de Mesdames. Elle a fait plus : dès la naissance de son premier fils, elle a voulu avoir sa fille tout près d'elle ; elle l'a logée, avec madame de Mackau, la sous-gouvernante, dans ses « petits appartements » au rez-de-chaussée, où elle ne s'est réservé que quelques pièces. Quand on retire le Dauphin des mains des femmes, elle demande à Monsieur et à Madame leur bel appartement du parterre, tout voisin de celui de Madame Royale, et les envoie, malgré leur dépit, à l'autre bout du Château. Le Dauphin s'installe à leur place, avec la famille d'Harcourt.

La Reine a maintenant ses deux aînés aussi rapprochés d'elle que possible ; des escaliers, des

portes intérieures, lui permettent d'entrer chez eux à toute heure, d'aller les embrasser dès qu'elle le désire. Ainsi s'attache-t-elle de plus en plus à ces « petits appartements », qui la réunissent à ses enfants et la mettent de plain-pied avec les terrasses où le Dauphin peut jouer sous ses yeux. Elle y rêve un nid maternel, plus intime encore que ses « cabinets ». Déjà, on lui fait une grande salle de bains, une chambre de repos, une bibliothèque ; elle y projette mille commodités et la journée du 5 octobre y trouvera les ouvriers...

Il ne reste plus chez madame de Polignac que le duc de Normandie ; pour les autres enfants, la mère s'est instituée gouvernante. Ses matinées sont à eux ; elle assiste aux leçons de leurs maîtres et quelquefois les fait répéter. Tous les loisirs que le plaisir prenait autrefois sont aujourd'hui réservés à ces nouveaux devoirs. Qu'on juge si Marie-Antoinette est capable de former l'âme de ses enfants : « On les a toujours accoutumés, écrit-elle, à avoir grande confiance en moi et, quand ils ont eu des torts, à me les dire eux-mêmes. Cela fait qu'en les grondant, j'ai l'air plus peinée et affligée de ce qu'ils ont fait que fâchée. Je les ai accoutumés tous à ce que *oui* ou *non*, prononcé par moi, est irrévocable, mais je leur donne toujours une raison à la portée de leur âge pour qu'ils ne puissent pas croire que c'est humeur de ma part... Mon fils n'a aucune idée de hauteur dans la tête, et je désire fort que cela continue : nos

enfants apprennent toujours assez tôt ce qu'ils sont... » Tel est le ton de l'instruction adressée un peu plus tard à madame de Tourzel, quand elle est appelée à remplacer madame de Polignac. Aucune mère n'a étudié ses enfants avec des idées plus justes ni une affection plus clairvoyante. On sent le progrès moral accompli chez Marie-Antoinette ; on entrevoit aussi ce qu'elle fût devenue, comme reine, en des temps moins troublés.

Une éducation aussi droite porte ses fruits et récompense le dévouement qui la dirige. Madame Royale « commence à devenir un personnage » et une charmante compagnie pour sa mère. Elle la suit dans ses visites charitables à ces orphelins que la Reine fait élever par les gens de sa maison, à ces vieux serviteurs infirmes pensionnés par elle ou placés à Trianon. La pratique de la bienfaisance doit corriger ce qu'il y a chez la princesse d'un peu dur et de trop fier.

On ne parle guère du petit duc de Normandie, « vrai enfant de paysan, grand, frais et gros », dit Marie-Antoinette avec orgueil ; mais le Dauphin promet un prince généreux et intelligent. Il est réfléchi, précoce, avec le sérieux excessif des enfants qui lisent plus qu'ils ne jouent. Il a des actes et des mots au-dessus de son âge. Un de ses jeunes compagnons a cassé une porcelaine à laquelle la Reine tenait beaucoup ; le coupable étant parti, on accuse le Dauphin, qui ne se défend pas ; la punition est pourtant sévère, car

il est privé pendant trois jours de sa chère promenade à Trianon. L'autre enfant revient et, spontanément, avoue sa faute ; on s'étonne alors que le prince n'ait rien dit : « Est-ce à moi, répond-il, d'accuser quelqu'un ? »

Le bonheur maternel de Marie-Antoinette ne dure pas longtemps. Sa dernière fille, Madame Sophie, meurt à onze mois ; presque aussitôt, la santé du Dauphin s'altère et son état brusquement devient grave. « Mon fils aîné, écrit la Reine à Joseph II, me donne bien de l'inquiétude. Quoiqu'il ait été toujours faible et délicat, je ne m'attendais pas à la crise qu'il éprouve. Sa taille s'est dérangée, et pour une hanche qui est plus haute que l'autre, et pour le dos dont les vertèbres sont un peu déplacées et en saillie. Depuis quelque temps, il a tous les jours la fièvre et est fort maigri et affaibli... Le Roi a été très faible et maladif pendant son enfance ; l'air de Meudon lui a été très salubre, nous allons y établir mon fils. » C'est une illusion que les médecins donnent à la mère, comme aussi lorsqu'ils lui persuadent que la cause principale du terrible mal est un travail de dentition. Seuls mensonges bienfaisants dans la vie de cette reine, dont la destinée fut d'être trompée.

Le séjour au château de Meudon n'amène aucun bien. Au printemps de 1789, on ne peut plus rien cacher : l'enfant est condamné, et lui-même se sent mourir. La jeune comtesse de Lage

va le voir, un après-midi, avec madame de Lamballe, et revient de Meudon tout émue : « Il est déchirant, écrit-elle, d'une souffrance, d'une raison, d'une patience qui va au cœur. Quand nous sommes arrivées, on lui faisait la lecture. Il avait eu la fantaisie de se faire coucher sur un billard ; on y avait étendu des matelas. Nous nous regardâmes, la princesse et moi, avec la même idée que cela ressemblait au triste lit de parade après leur mort. Madame de Lamballe lui demanda ce qu'il lisait : « Un moment fort intéressant de notre histoire, madame, le règne de Charles VII ; il y a là bien des héros. » Je me permis de demander si Monseigneur lisait de suite ou les morceaux les plus frappants : « De suite, madame, je n'en sais pas assez long pour choisir et tout m'intéresse... » Ses beaux yeux mourants se tournèrent vers moi en disant cela. » La comtesse parle aussi de la mère, de cette mère qu'on a voulu représenter chassée par une répugnance enfantine du chevet de son fils mourant : « Tout ce que dit ce pauvre petit est incroyable ; il fend le cœur de la Reine ; il est d'une tendresse extrême pour elle. L'autre jour, il la supplia de dîner dans sa chambre ; hélas ! elle avalait plus de larmes que de pain. »

Le dénouement approche. Paris, si agité depuis quelques semaines par la politique, s'attendrit cependant à la pensée de l'enfant qu'il acclamait il y a sept années. On raconte ses souffrances coura-

geuses ; on s'informe avec anxiété des progrès du mal. Le 2 juin, à dix heures du soir, le bourdon de Notre-Dame se met à sonner les prières des quarante heures ; le 3 au matin, le Saint-Sacrement est exposé dans toutes les églises ; le 4, entre six et sept heures du soir, après le premier acte au Théâtre-Français, on baisse la toile : la mort du Dauphin vient d'être annoncée. Tandis que la rumeur et les commentaires emplissent la ville et font oublier un moment la Révolution, une mère sanglote, dans une chambre du château de Meudon, à genoux près du lit où viennent de finir tant d'espérances.

## CHAPITRE IV

### TRIANON

DANS les derniers jours d'avril 1789, le chemin de Versailles à Trianon était plein de promeneurs inusités. On y rencontrait, à toute heure, la redingote des avocats et des procureurs de bailliage, la soutane courte des curés de campagne. C'étaient messieurs les députés aux États Généraux, qui venaient d'arriver dans la ville royale et charmaient l'ennui du séjour officiel en parcourant les jardins de Sa Majesté. Leur première visite était pour le château de Marie-Antoinette, ce fameux Trianon dont ils avaient entendu parler tant de fois et dont les feuilles publiques, les brochures, les chansons leur avaient apporté le nom au fond de leur province.

Ils s'arrêtaient devant la grille qui ferme la petite cour et restaient surpris du peu d'apparence de la maison : un bâtiment carré, à cinq fenêtres de façade, à deux étages couverts d'un toit en terrasse. En vérité, pensaient-ils, pas une gentilhommière de village qui n'eût aspect plus seigneurial. Ils entraient cependant, curieux de

voir l'intérieur de l'habitation ; on leur en avait conté des merveilles, et beaucoup croyaient que la Reine y avait dépensé une bonne part de la fortune de la France.

Leur étonnement augmentait, quand le valet les introduisait dans les appartements. Des pièces sans doute fort élégantes d'ameublement et de décoration, mais nulle part très riches : le goût seul à la place du luxe attendu. Les députés voulaient être conduits partout, jusqu'aux moindres cabinets ; plusieurs donnaient des détails précis et demandaient à voir un salon tapissé de diamants, avec des colonnes torsées ornées de saphirs et de rubis. Leur guide ne pensait pas à répondre que ce salon, décrit par eux sur la foi des gazettes, n'avait jamais existé qu'en décor de théâtre, et que les pierres précieuses qui le constellaient étaient de simples cabochons de verre. Ce véridique récit n'aurait d'ailleurs convaincu personne, et les visiteurs seraient sortis, comme ils faisaient, persuadés qu'on leur cachait les principales pièces du logis.

Telle était l'opinion publique en France au sujet du petit château de la Reine. Ces préjugés, nés des calomnies de la Cour, grossis par la sottise des masses, commençaient à faire de Trianon, dans la bouche déjà grondante de la Révolution, « le repaire des débauches de l'Autrichienne ». Ce que furent ce « repaire » et ces « débauches », le voici brièvement.



Le Petit Trianon a une histoire avant Marie-Antoinette. A partir de 1749, Louis XV avait annexé au parc de l'ancien château de Trianon, construit par Louis XIV, une « ménagerie domestique », un potager et le célèbre jardin botanique où travailla Bernard de Jussieu. En même temps fut bâti, près de ces nouvelles créations, un salon de jeu et de conversation qui existe encore au milieu du « Jardin français ». On commença alors à dire « le Petit Trianon », pour le distinguer du Grand Trianon de Louis XIV. Le Roi, qui ne se plaisait guère nulle part, semblait prendre goût à ce séjour, où madame de Pompadour l'attirait par des distractions toujours variées. Elle lui persuada bientôt d'y mettre une maison de plaisance. Gabriel donna les plans en 1762, et les derniers clous furent posés en 1768.

Ce ne fut pas la marquise qui pendit la crémaille ; elle était morte quand tout fut achevé, et son maître l'avait déjà oubliée pour madame du Barry. Celle-ci tient une certaine place dans les souvenirs du Petit Trianon. Elle s'y promenait volontiers et y soupaît avec le Roi et leurs amis. Ces soupers ont passé pour des orgies et, à défaut de détails, la légende n'a pas été muette. Il est fâcheux que quelque chose de la maîtresse royale soit resté en ce lieu ; car, lorsque Marie-Antoinette croira l'avoir purifié par sa présence, la calomnie confondra à dessein, dans l'imagination populaire, les deux femmes de Trianon.

Louis XV, tombé malade pendant un séjour à Trianon au printemps de 1774, vint mourir à Versailles ; madame du Barry quitta la Cour pour n'y plus reparaître, et la jeune Reine pria Louis XVI de lui donner le petit château pour maison de campagne. On prêta au Roi, à cette occasion, un mot trop galant : « Madame, ces beaux lieux ont toujours été le séjour des favorites des rois ; ils doivent donc être le vôtre. » Il y a un souvenir oublié qui justifie mieux l'acte du Roi : trente ans auparavant, Louis XV avait donné le premier Trianon à Marie Leczinska, tout comme le second fut donné à Marie-Antoinette. Quoi qu'il en soit, celle-ci reçut le présent avec une joie d'enfant, et s'amusa à demander au Roi de ne venir chez elle qu'en invité.

Cette fantaisie indique d'un trait la vie que Marie-Antoinette entendait se faire dans sa nouvelle résidence. Dauphine, la Cour l'avait ennuyée ; elle voulait, devenue reine, s'en affranchir le plus possible. Elle aimait l'intimité, les jeux libres, le jardinage ; à quelques pas du solennel Versailles, elle allait pouvoir satisfaire ses goûts. La simplicité des mœurs et des plaisirs qu'elle avait connue dans son enfance, à Vienne, et tant de fois regrettée depuis, Trianon devait la lui rendre. Elle aurait, comme les femmes de son royaume, le gouvernement d'une maison et d'un jardin ; elle comptait en bannir les censeurs, les médisants, les importuns, faire un choix parmi ses courtisans et n'admettre que des amis.

Ce sont les réunions de famille qui occupent d'abord la Reine à Trianon. Louis XVI y est sans cesse auprès d'elle. Dès le 6 juin, elle le reçoit à dîner avec la famille royale. Bientôt elle inaugure les soupers, les spectacles dans l'orangerie. Mais, à part ces petites fêtes, où se révèle son goût délicat d'organisatrice, elle jouit de Trianon comme d'une simple maison de campagne. Elle y va sans cesse passer l'après-midi, suivie seulement par deux ou trois dames ; elle y soupe même quelquefois, avant de rentrer à Versailles.

Voici, d'ailleurs, que de graves obligations de surveillance l'y appellent, l'y retiennent. Elle a décoré son architecte Mique du titre d'« intendant et contrôleur général des bâtiments de la Reine », et cette fonction nouvelle n'est pas pour rester une sinécure. On a de grands projets sur Trianon. Comment une femme se croirait-elle vraiment chez elle, sans avoir mis sur tout ce qui l'entoure le sceau de son caprice ? La Reine veut un jardin entièrement neuf, dont elle se réserve de choisir le plan et qui doit être la grande distraction de sa vie. Les séries botaniques de Bernard de Jussieu, les serres-chaudes remplies de plantes exotiques, les longues plates-bandes monotones du Petit Trianon qui servent de lieux d'étude aux naturalistes, font un cadre trop sévère à la beauté d'une jeune châtelaine. Un mot de sa bouche, et voilà les collections « culbutées », transportées au Jardin des plantes de Paris, les vitrages détruits, les arbres arrachés,

le sol remanié. Cette transformation coïncide avec celle de Versailles. On vend ensemble, sur l'ordre du Roi, « les bois de haute futaie, de ligne, de décoration et taillis en massifs, de Versailles et de Trianon », et les industriels adjudicataires doivent vider les terrains en moins de six mois, afin qu'on puisse replanter.

Cette hâte est curieuse à noter. L'œuvre horticole de Louis XIV, conservée et agrandie par Louis XV, disparaissait dès la première année du règne de leur successeur. La nouvelle société apportait avec elle un goût nouveau. On se lassait des allées droites, interminables, qui ne conduisaient pas à l'imprévu ; on n'appréciait plus l'artifice pompeux, la majestueuse froideur de ces arbres géométriques, de ces régiments d'ifs taillés qui alignaient partout dans les parcs leurs files régulières ; on avait besoin de bocages moins apprêtés pour lire à l'aise les idylles de Gessner et les belles déclamations de Rousseau sur l'homme de la nature. Par respect peut-être pour les souvenirs du grand règne, plus sûrement encore par manque d'argent, le Versailles de Le Nôtre ne fut qu'en partie transformé, et le travail le plus considérable fut le rocher à cascades, où prirent place, tant bien que mal, les chevaux héroïques de Marsy, l'Apollon et les nymphes de Girardon. Au Petit Trianon, au contraire, presque tout disparut. On conserva, dans un coin, quelques parterres et quinconces de l'ancien style français ; le reste fit place aux bos-

quets à l'anglaise, aux sentiers capricieux et aux pelouses que demandait l'engouement du jour.

Dans le plan du nouveau jardin, la partie pittoresque serait digne d'Hubert Robert. Le peintre n'en est cependant pas l'auteur ; elle fut suggérée par un simple jardinier amateur, le comte de Caraman. La Reine avait visité à Paris, rue Saint-Dominique, le parc anglo-chinois dessiné par ce gentilhomme pour son propre hôtel ; elle avait été charmée de son ouvrage et lui avait demandé ses idées pour Trianon. A la réflexion, elle en rejeta beaucoup et ne garda que celles qui devaient satisfaire un goût irréprochable : point d'ermitage, point de fausse ruine, mais seulement, pour meubler et orner les perspectives, deux monuments d'une grâce fine, le Belvédère et le Temple de l'Amour.

Ces deux rêves de Marie-Antoinette sont encore debout : sous la coupole légère, soutenue par une colonnade corinthienne, l'Amour de Bouchardon (non plus l'original, il est vrai) continue à tailler son arc dans la massue d'Hercule ; le Belvédère, où sculpteurs et peintres ont rivalisé dans l'exquis, domine toujours de son élégante silhouette le lac ménagé entre les collines. Mais pour mettre les personnages convenables dans ce décor de ballet, il faut recourir aux estampes du chevalier de Lespinasse ; le noble graveur a lancé sur le lac une flottille de barques, dociles au caprice d'un équipage féminin ; il a peuplé les allées des promeneuses

qui s'asseyaient volontiers sur l'herbe, au bord de l'eau, en chapeau de paille et l'éventail causeur dans les doigts.

La création de ces jolies merveilles n'alla pas sans difficultés et ne fut pas aussi prompte que l'avait pensé la Reine. Les ressources du Trésor n'en permettaient guère la dépense ; M. Turgot résistait, et l'architecte de Marie-Antoinette rencontra, à chaque projet nouveau, des obstacles financiers. Cependant, peu à peu sa maîtresse l'emporta sur le ministre ; les taillis de rosiers commencèrent à sortir du sol, les allées serpenterent autour du lac, les cascades chantèrent sur les rochers apportés de loin, et la grotte offrit au repos son entrée discrète et son lit de mousse.

Tels sont les premiers charmes de Trianon, les premiers ouvrages qui occupent l'esprit de la Reine. Bientôt viendront le Théâtre et le Hameau ; mais elle a déjà un petit domaine tout à elle, où elle va passer ses après-midi, jouer ou se promener avec ses amis. Elle brûle d'envie alors d'y habiter quelques jours, d'y coucher au moins, vraie prise de possession d'un logis. Mais comment quitter la maison royale ? sous quel prétexte échapper à l'étiquette qui veut qu'elle dorme sous le même toit que le Roi ? Le printemps de 1779 amène à point l'occasion désirée. Peu de mois après la naissance de Madame Royale, la jeune mère est atteinte de la rougeole et les médecins demandent

qu'elle s'éloigne du Château pour le temps de sa convalescence. Trianon est naturellement choisi pour séjour, et la Reine écrit à Marie-Thérèse : « Je vais aujourd'hui m'établir à Trianon, pour changer d'air, jusqu'à la fin de mes trois semaines, époque où je pourrai voir le Roi. Je l'ai empêché de s'enfermer avec moi : il n'a jamais eu la rougeole et, surtout dans ce moment où il y a tant d'affaires, il aurait été fâcheux qu'il la gagnât. »

Les bonnes raisons données par la fille à la mère ne trouvent grâce qu'à demi devant M. de Mercy. Il est inquiet de voir prendre une liberté qui peut bientôt devenir une habitude. Et d'ailleurs, que d'inconvénients ! Toute la maison de la Reine l'accompagne : comme le château n'en peut recevoir qu'une partie, il faut loger le reste dans les dépendances et au Grand Trianon ; de là, des dépenses d'installation considérables. Enfin, Marie-Antoinette a accepté à Versailles de singuliers garde-malades : quatre gentilshommes se sont mis à la veiller jour et nuit, et Mercy a obtenu à grand'peine qu'ils se retirent de la chambre à onze heures du soir. Ils ont suivi la Reine à Trianon et y continuent leur assiduité.

Ces favoris, pour qui l'on viole tous les usages de la Cour et qui laissent à peine un rôle de quelques instants à la dame d'atours et à la dame d'honneur, appartiennent à la société particulière. Nous les connaissons : ce sont les ducs de Coigny et de Guines, le comte Eszterhazy et Besenval.

L'empressement indiscret des quatre personnages est jugé sévèrement : on murmure de cette familiarité de la Reine avec des courtisans trop honorés ; les dames en charge protestent contre l'exclusion qui les atteint et on demande malignement quelles seraient, au cas où le Roi tomberait malade, les quatre dames chargées de le garder.

Ce premier séjour cependant n'eut pas les suites fâcheuses que craignait Mercy. Marie-Antoinette, qui avait voulu avant tout s'y amuser, y fit aussi une part aux devoirs royaux. Elle y reçut les personnes les plus sérieuses, la duchesse de Cossé, la maréchale de Noailles-Mouchy, et prit le temps, pour la première fois, de pénétrer l'âme charmante de sa belle-sœur Élisabeth. Nous sommes renseignés sur la vie que menait Marie-Antoinette pendant la durée de ce « voyage » : « Sa Majesté ne se promenait qu'aux heures du jour les plus propres à faire de l'exercice, et elle était régulièrement retirée à onze heures du soir. Quoiqu'il n'y eût point d'étiquette dans la tenue de la Cour, les différents temps de la journée s'y arrangeaient dans l'ordre convenable ; tous les alentours se rassemblaient à un déjeuner qui tenait lieu de dîner ; différents jeux, une conversation générale, un peu de promenade remplissaient une partie de l'après-midi et conduisaient au temps de la soirée et du souper, qui toujours avait lieu de bonne heure. »

La Reine avait d'autres distractions. Le comte



d'Artois, comme elle, n'aimait point la Cour et avait pris goût à Trianon. Il y amena un jour la troupe de Nicolet, dite « les grands danseurs du Roi ». Les deux étoiles étaient Placide, qui jouait des pantomimes de sa composition, et « le Petit-Diable de Hollande », équilibriste extraordinaire, qui dansait sur la corde sans balancier ou sur des œufs sans les casser. Marie-Antoinette goûta tellement leurs représentations, que son beau-frère, très habile lui-même aux exercices du corps, fut jaloux de la gloire de ses protégés et résolut d'en mériter sa part. L'année suivante, il intrigua fort la Cour : tous les matins, il allait au Petit Trianon et s'y livrait, pendant plusieurs heures, à une occupation mystérieuse. On finit par savoir à quels graves travaux le prince du sang occupait ses loisirs : « Il prenait dans le plus grand secret, dit un contemporain, les leçons du sieur Placide et du Petit-Diable, les héros les plus renommés comme danseurs de corde ; puis, quand il se vit en état de briller, il développa en petit comité ses talents aux yeux de la Reine, et tout le monde tomba d'accord qu'il voltigeait supérieurement. » Tel était le seul ami que Marie-Antoinette trouvât dans la Maison de France. A l'hostilité grondeuse de Mesdames Tantes, à la jalousie de Madame et de la comtesse d'Artois, à la haine cachée de Monsieur, la Reine avait à opposer la frivole sympathie d'un danseur de corde de vingt ans.

Les années qui suivent, Marie-Antoinette est

continuellement à Trianon. Presque chaque jour, elle va visiter les travaux du jardin, qu'elle se plaît à rendre interminables. Bientôt, elle y passe des journées entières et le Roi l'y vient rejoindre, au retour de la chasse. Ils prennent l'habitude d'y dîner ou souper en famille. Les princesses arrivent à pied et sans gardes, à travers les parcs. Quelquefois est invitée, par faveur spéciale, une personne étrangère à l'intimité. La belle duchesse de Gramont-Caderousse a paru à un souper chez le duc de Laval, coiffée sans poudre et costumée en paysanne provençale ; comme elle y a eu grand succès, la Reine l'a fait venir à Trianon, un après-midi, pour lui voir porter son costume. Le plus souvent, l'entrée n'est permise qu'à la seule « société », et les suisses ont ordre de fermer rigoureusement la grille au reste de la Cour.

Ce séjour de campagne augmente la familiarité et l'abandon. La reine de France y tient moins de place que madame de Montesson ou la maréchale de Luxembourg dans leur cercle de Paris. C'est une maîtresse de maison sans prétention, qui laisse volontiers ses invités se grouper autour d'une autre femme, madame de Polignac par exemple, et qui se réserve les soins de l'hospitalité, l'initiative des amusements et des surprises. Son unique désir est de plaire à des hôtes qui sont tous des amis, des amis choisis par son cœur et dont elle se croit aimée.

« La Reine, raconte un témoin, séjournait quel-

quefois un mois de suite au Petit Trianon et y avait établi tous les usages de la vie de château ; elle entraînait dans son salon, sans que le piano-forte ou les métiers de tapisserie fussent quittés par les dames, et les hommes ne suspendaient ni leur partie de billard, ni celle de trictrac... Madame Élisabeth y accompagnait la Reine ; mais les dames d'honneur et les dames du palais n'y furent point établies. Selon les invitations, on y arrivait de Versailles pour l'heure du dîner. Le Roi et les princes y venaient régulièrement souper. Une robe de percale blanche, un fichu de gaze, un chapeau de paille étaient la seule parure des princesses. » Mercy écrit de son côté, à la date de 1780, que Marie-Antoinette restait en famille toute la matinée, jusqu'à une heure après midi, moment du dîner : « Il n'y avait, dit-il, de gens de service en sous-ordre que le nombre strictement nécessaire, sans aucune des charges de la Cour. Les après-dîners prenaient une toute autre face ; les princesses et princes de la famille royale, Mesdames Tantes, les personnes les plus distinguées de leur suite, les dames du Palais et quelques externes des plus favorisés se rendaient à Trianon et y passaient le reste de la journée et la soirée. Les jardins charmants de cette maison de plaisance y procuraient les promenades les plus variées, et quelques jeux de commerce y remplissaient les intervalles de l'avant et de l'après-souper. »

Parmi les divertissements de Trianon, il faut

compter le jeu de bagues que Marie-Antoinette avait fait établir sur la pelouse, abrité d'un pavillon chinois, le billard et aussi le loto, que Louis XVI aimait particulièrement. Mais le plaisir favori était, pour tout le monde, la promenade. Personne ne se lassait de ce jardin si soigné, si varié, dont le prince de Ligne analysait les beautés en connaisseur et qui provoquait, dans l'*Almanach des Muses*, les descriptions poétiques du chevalier Bertin. Les étrangers y venaient volontiers, quand la Reine était absente, car elle permettait seulement alors qu'on le leur fît visiter. Le jardinier Richard montrait avec orgueil les arbres de Chine et d'Amérique, qu'il essayait d'acclimater, et les pins, les mélèzes, les genévriers qu'il était allé chercher dans les Alpes et qu'on s'étonnait de voir réussir. La grâce des petites constructions, les surprises ménagées à chaque tournant, toute cette ingénieuse imitation de la nature, faisaient comprendre la prédilection de la Reine pour ce coin de terre embelli par elle.

La baronne d'Oberkirch se rappelait ainsi Trianon au mois de mai : « Mon Dieu, la charmante promenade ! que ces bosquets parfumés de lilas, peuplés de rossignols, étaient délicieux ! Il faisait un temps magnifique ; l'air était plein de vapeurs embaumées ; des papillons étalaient leurs ailes d'or aux rayons de ce soleil printanier. Je n'ai, de ma vie, passé des moments plus enchanteurs que les trois heures employées à visiter cette retraite. La Reine

y restait la plus grande partie de la belle saison et je le conçois à merveille. » Aujourd'hui encore, bien que le temps y ait détruit beaucoup de massifs et modifié plus d'une perspective, le parc du Petit Trianon a conservé quelque chose de sa séduction d'alors ; et le visiteur, qui croit n'y chercher que les émotions de l'histoire, ralentit involontairement son pas dans le détour des allées désertes et se laisse prendre à l'enchantement des yeux.

Marie-Antoinette goûtait de préférence la promenade nocturne. M. de Mercy y voyait divers inconvénients, et surtout l'occasion offerte à la médisance. Mais la Reine ne l'écoutait point ; elle aimait trop les soirées passées au dehors, sous les grands arbres, dans l'air calme des nuits d'été. La société de Trianon, qui s'y plaisait comme elle, lui offrit un divertissement, un soir du mois de juin 1779 : « Tous les fossés qui entourent le jardin, raconte Grimm, étaient semés de fascines allumées, dont la lueur, mêlée à celle de plusieurs lampions cachés avec beaucoup d'art dans le feuillage des bosquets les plus touffus, répandait au milieu de la nuit une clarté douce, semblable au clair de lune ou au premier rayon de l'aube matinale. Ayant fait remarquer à Sa Majesté l'effet singulier de la nouvelle aurore, on lui donna le désir de descendre dans ses jardins. Là, elle fut surprise par les sons d'une musique céleste, et en suivant les accents d'une mélodie si touchante, elle aperçut, dans une

des niches du bosquet, un berger jouant de la flûte ; c'était M. le duc de Guines ; plus loin deux faunes, Begozzi et Ponte, exécutèrent d'abord un duo de cor et de hautbois et, réunissant ensuite leurs accords avec ceux de la flûte, formèrent un trio charmant. Des couplets chantés par d'autres divinités champêtres terminèrent ce joli impromptu ; mais ces couplets ne sont point sortis du sanctuaire pour lequel ils ont été faits. » Au début du siècle et presque dans le même lieu, ces promenades et ces concerts de nuit avaient été la grande passion de la duchesse de Bourgogne.

Parfois, à l'occasion d'une fête, Trianon s'ouvrait à de nombreux invités. L'une des plus originales fut celle du 3 septembre 1777, pour l'inauguration du nouveau jardin. On y avait représenté une foire, dont les dames de la Cour étaient les marchandes. Une place publique était figurée sur la pelouse, au moyen de planches et de châssis. Il y avait des échoppes de boulangerie, pâtisserie, charcuterie, jusqu'à des rôtisseries en plein vent, toutes reliées par des guirlandes de fleurs. La Reine tenait une guinguette, entourée de vingt et un berceaux de treillage, dont chacun portait sur un écriteau le nom d'une maison royale.

Il y eût des parades de toute espèce. La plus amusante fut faite, dans une boutique d'oiseleur, par Carlin, l'arlequin de la Comédie-Italienne, et

Dugazon de la Comédie-Française, cachés dans des mannequins d'osier en forme de pie et de dindon. Sur un théâtre improvisé, les acteurs des deux Comédies donnèrent plusieurs spectacles. Le jeu de bagues près de la maison fut le centre d'une fête chinoise, d'accord avec le style « anglo-chinois » du jardin, et les musiciens des gardes françaises travestis en mandarins, jouèrent dans le pavillon. Les avenues conduisant à Trianon étaient bordées de boutiques de marchands de Paris, qu'on avait engagés à venir en les défrayant de leur voyage.

Si la journée fut au souhait des assistants, au dehors elle nuisit à Marie-Antoinette. C'était l'époque du premier ministère de Necker, et le mot d'économie était dans toutes les bouches. Les gens, déjà mécontents de la création du parc, répandirent que la fête de la Reine avait coûté quatre cent mille livres. Ce chiffre, comme toujours, était fort exagéré ; mais, en matière d'abus, ce n'est pas la réalité qui compte, c'est l'impression qu'en reçoit l'opinion publique.

Quand il s'agissait de faire accueil à quelque grand personnage étranger, la profusion royale semblait plus justifiée. C'est ainsi que Marie-Antoinette associa Trianon aux honneurs rendus à Joseph II par la cour de France. La fête offerte au comte et à la comtesse du Nord peut donner une idée de ces réceptions. Elle commença par un spectacle dans la nouvelle salle du jardin.

La Reine guida ses hôtes par un corridor de toile, éclairé de réverbères, qui reliait le château au théâtre. Les gentilshommes russes et la Cour suivaient, en grandes toilettes. La baronne d'Oberkirch, avec ses bouteilles d'eau dans les cheveux et ses fleurs fraîches, était fort entourée, en qualité d'amie de la grande-duchesse. On prit place dans la petite salle où furent distribués, suivant un gracieux usage, des livrets imprimés pour la soirée ; douze exemplaires étaient reliés en maroquin avec large dentelle d'or, aux armes de la Reine et des grands-ducs. Il y eut, comme d'ordinaire, spectacle coupé : un opéra-comique, *Zémire et Azor*, de Marmontel et Grétry, par la Comédie-Italienne, puis *la Jeune Française au Sérail*, « ballet d'action du sieur Gardel aîné, maître des ballets de la Reine », avec décors nouveaux.

Au château était un souper de trois cents invités. Madame d'Oberkirch y fut placée à côté de Madame Élisabeth, qu'elle regarda fort à son aise et qui eut l'à-propos de lui parler longuement d'une famille de Lorraine connue de toutes les deux ; la Reine, qui saisissait, au milieu du bruit, quelques mots de leur conversation, s'y mêla plusieurs fois avec sa grâce habituelle.

Le souvenir de tant d'honneurs suffit à notre baronne, qui n'a pas noté d'autres détails sur le souper. On en pourrait apporter beaucoup, dire, par exemple, quelle quantité fut servie de « ha-



treaux de lapreaux en hatelets » ou d' « ailes de campines à la d'Armagnac » ; mais l'énumération des tables fera mieux connaître l'importance du festin. La table de la Reine et les trois tables d'honneur occupaient chacune une pièce du premier étage. Aux rez-de-chaussée et dépendances étaient installés celle des « seigneurs russiens », celle de l'intendant des Menus, où soupèrent les comédiens français et italiens, celle des musiciens des gardes, cent couverts pour l'Opéra et la musique du Roi, enfin une petite table « servie à quatre dames de la part de la Reine » et une autre à madame de Polignac. Mangèrent encore les femmes de chambre, les femmes attachées aux dames de la suite de la Reine et de la grande-duchesse, les gardes, les officiers de bouche, les valets de pied, les gens des écuries et les porteurs de chaises, les lingères, les aides de cuisine, et « un nombre infini d'ouvriers dont il est impossible de fixer le nombre ». On a les comptes officiels : à la table de la Reine, il a été présenté, en viandes seulement, quatre sortes de relevés, vingt-quatre entrées, huit plats de rôts différents ; et plus de douze cents personnes se sont attablées, ce soir-là, dans le petit château de la Reine.

Après ces soupers de gala, arrivaient les personnes de la Cour qui n'y avaient pas été invitées. On se répandait dans les jardins pour écouter les musiques des gardes françaises et suisses. La fête de nuit commençait par une de ces illumina-

tions dont le roi de Suède, Gustave III, devait voir la dernière et qu'un récit contemporain décrit ainsi : « L'art avec lequel on avait, non pas illuminé, mais éclairé le jardin anglais, produisait un effet charmant : des terrines, cachées par des planches peintes en vert, éclairaient tous les massifs d'arbustes ou de fleurs et en faisaient ressortir les diverses teintes de la manière la plus variée et la plus agréable ; quelques centaines de fagots allumés entretenaient dans le fossé, derrière le Temple de l'Amour, une grande clarté qui le rendait le point le plus brillant du jardin. »

Une des estampes du chevalier de Lespinasse représente ce coin de la fête. On y devine, à l'écart, sous les bosquets, un contraste qui devait plaire à la rêverie : la comtesse de Sabran dit, des soirées semblables de Montreuil et de Bellevue, que l'éclairage discret des massifs donnait aux objets « des ombres si légères, que l'eau, les arbres, les personnes, tout paraissait aérien ».

C'étaient les grands jours de Trianon, envahi quelques heures par la foule ; mais il reprenait bien vite son charme de retraite et son recueillement de solitude.

Entrons maintenant dans la maison ; visitons les pièces inhabitées, d'où se sont enfuis le bruit des rires et l'écho du clavecin ; faisons le rapide inventaire de leurs souvenirs.

Dès le seuil, on est transporté dans le monde d'autrefois. L'escalier désert, aux murs nus et blancs, mène au premier étage seulement avec une rampe de fer forgé où, parmi les lyres et les caducées, paraît le chiffre doré de la Reine. On a placé ce chiffre après coup, car l'ensemble du travail date de Louis XV. Au plafond pend une lanterne de bronze ciselé et d'émail bleu, légère création, suprême effort de cette délicatesse d'art, trop frêle peut-être, en laquelle s'achevèrent les grâces de l'ancien régime.

Au premier étage s'ouvrent les appartements. La salle à manger n'est point, comme on le pourrait croire, du temps de Marie-Antoinette. Elle appartient à l'ancienne décoration, dont Gabriel a donné les dessins pour madame du Barry. Mais l'illusion s'explique et la seconde manière de l'architecte de Louis XV amène de telles méprises. Les sculptures, au reste, conviennent parfaitement à un tel séjour. D'une double guirlande tombe, en haut de chaque panneau, une écharpe tendue soutenant le classique trophée de l'Amour : deux carquois croisés sous une couronne de roses. Peut-on mieux dire que nous sommes chez une reine de la beauté ? Plus bas se révèle la destination de la pièce ; dans une coupe s'étagent en pyramide poires, pommes, grenades, raisins, ananas, groseilles, entourés de rameaux d'oranger chargés de fruits et de fleurs. Des fruits encore sur la frise de la cheminée, que supportent deux têtes de

bouc : nèfles, noisettes, cerises, et branches de citron s'y mêlent aux grenades entr'ouvertes. Même ornementation végétale au-dessus des portes, où, parmi des pampres, deux chimères posent la patte sur une coupe garnie. Des guirlandes de fruits ciselées réunissent les bras des appliques de bronze, au pied desquelles sourit une tête de satyre. Au plafond enfin, le lustre descend d'une rosace qui affirme le symbole une fois de plus : autour d'un faisceau de cornes d'abondance, s'entre-croisent des rameaux de vigne et d'olivier, l'huile et le vin.

Du salon voisin, petite salle à manger de Louis XV, Marie-Antoinette avait fait un billard. Les corbeilles sculptées de fleurs et de fruits sont accompagnées d'attributs du théâtre et des champs, masques, pipeaux, houlettes. Les tableaux sont de l'art Pompadour, de la mythologie enjolivée par le pinceau d'un Lépicié et d'un Natoire.

Nous voici dans le grand salon. La corniche porte aux angles des scènes enfantines. Au décor des panneaux, les fleurs les plus modestes des champs se tressent en guirlande ; par contraste, y montent des tiges de lis entourées de laurier, et c'est encore la fleur royale qu'on retrouve, en branches mi-épanouies, sur la frise de la cheminée. Toutes les boiseries, aujourd'hui blanches, étaient autrefois d'un vert d'eau très pâle ; les ornements s'y détachaient en blanc rehaussé d'or ; il ne faut point l'oublier, si l'on veut se figurer l'aspect

du salon au temps de la Reine. Le meuble actuel n'est pas celui qui le garnissait alors et qui était de soie cramoisie galonnée d'or. La Révolution a changé ici bien des choses, et d'ailleurs le Petit Trianon a été habité depuis ; d'autres femmes y ont vécu, d'abord la princesse Pauline Borghèse, dont Canova immortalise la beauté, plus tard la duchesse d'Orléans, belle-fille de Louis-Philippe. L'ameublement du château a donc été modifié plusieurs fois, depuis l'époque dont nous cherchons les traces.

Seuls en ce salon peut-être, les personnages de Pater, qui échangent au-dessus des portes leurs grâces mièvres, s'y trouvaient déjà au vieux temps. Ils ont vu Marie-Antoinette s'asseoir à son clavecin. C'est ici qu'elle donnait ses concerts de Trianon. A côté d'elle, sur un pupitre doré, elle posait la musique de Mozart et de Grétry : M. de Polastron, pour l'accompagner, y prenait place avec son violon ou M. de Guines avec sa flûte, cette flûte de diplomate qui charmait la fille de Marie-Thérèse, après avoir, à Potsdam, joué les duos du grand Frédéric.

Les pièces suivantes, boudoir, chambre à coucher et cabinet de toilette, sont entresolées ; le plafond s'abaisse brusquement ; on sent qu'on arrive au coin familial de la maison. Au temps de Louis XV, la chambre était le cabinet du Roi, et le petit boudoir qui la précède renfermait un escalier desservant l'entresol, où se trouvait la

bibliothèque. Marie-Antoinette, qui ne lisait pas, avait fait disparaître cette communication, et la pièce qui l'avait remplacée avait pris le nom de « cabinet des glaces mouvantes ». Elle contenait un mécanisme, par lequel des glaces s'élevaient du plancher, à volonté, pour dissimuler les fenêtres. On détruisit l'appareil et on en vendit les débris pendant la Révolution ; mais la cheminée de marbre blanc a été conservée, ainsi que les panneaux sculptés pour la Reine. Ils ont coûté quinze cents livres et ne sont pas moins parfaits que ceux des cabinets de Versailles.

Les plus étroits sont encadrés de simples branches de rosier fleuries. Sur les autres, plus variés, se montre l'écu fleurdelisé, soutenu par des rubans, parmi les cassolettes aux fumées légères, les colombes, les couronnes et les carquois ; une lyre surmonte ce gracieux ensemble, et çà et là brille le chiffre de la Reine, entre deux torches amoureuses, au milieu des roses. Les fleurs font une grande part, on le voit, de la décoration du Petit Trianon, toute inspirée par les jardins qui l'entourent. Une d'elles surtout a séduit le sculpteur : au sortir de ce boudoir, qu'on pourrait appeler le cabinet des roses, nous allons la retrouver dans la chambre voisine, mêlée aux jasmins et aux narcisses.

En pénétrant dans la chambre de la Reine, sanctuaire fermé, retraite intime, où le Roi n'a jamais dormi, gardons-nous de croire, comme nous

l'aimerions, que tout y a été respecté. Quelques meubles seulement sont d'origine royale : cette table en marqueterie, aux initiales enlacées de Louis XVI et de Marie-Antoinette ; cette commode, où le bronze fut transformé par Gouthière en lierre et en pampres ; enfin, ces chaises volantes, qui ont au dossier les lettres *M. A.* entre deux flèches enrubannées. Les fleurs rapportées sur la courte-pointe du lit ont été brodées pour un des lits de la Reine, car on y voit son chiffre et celui du Roi. Quant à la tenture de la pièce, nous savons d'un page qu'elle était jadis en mousseline, avec broderies de soie aux couleurs vives.

Sur la cheminée, plusieurs objets paraissent provenir de Marie-Antoinette. Elle aimait les petits ouvrages d'art. Il y a déjà dans le salon deux vases de bois pétrifié, dont la monture de bronze, en feuillage de houblon, a l'inscription : *Jos. Wurth fecit Viennæ, 1780.* Peut-être cette œuvre d'un artiste viennois figurait-elle dans la chambre à coucher, où la Reine avait réuni, loin d'une curiosité malveillante, les souvenirs de son pays. La pendule rappelle les armes d'Autriche : deux aigles supportent le cadran, entouré de buissons de rosiers ; sous les oiseaux héraldiques, le socle groupe les emblèmes des bergers de Florian. A côté, sont des vases d'œillets ; le bronze n'a jamais été ciselé avec un sens plus minutieux de la nature ; il semble que tout l'art de Trianon vienne s'y résumer.

Il faudrait voir maintenant le second étage. Deux

escaliers y montent : l'un continue, derrière une porte, celui du grand vestibule, l'autre est ménagé à la suite d'une salle de bains qui communique avec la chambre. C'est la partie de Trianon que la Reine donnait à ses amies, quand elle les recevait chez elle. En 1780, nous l'aurions trouvée occupée par madame de Polignac, la duchesse de Guiche et la comtesse de Châlons. Madame Élisabeth et les enfants royaux y ont habité aussi. Les chambres sont petites et nombreuses. « Bien que le château ne soit pas grand, disait madame d'Oberkirch, il est admirablement disposé et peut contenir beaucoup de monde. » Nous n'en jugerions pas de même en les visitant, car rien ne s'éloigne plus des commodités de l'habitation moderne. Ce ne sont que couloirs entre-croisés, antichambres obscures, cabinets noirs, labyrinthe de cloisons. Pour seul mobilier, quelques fauteuils oubliés par l'Empire. Les pas résonnent tristement dans le silence. On est arrêté une fois, par de beaux dessus de porte sculptés en très bas relief : chapeau de berger, houlette à rubans, cornemuse et cage d'oiseau. Çà et là, un marbre de cheminée, un cuivre de serrure rappelle de loin les merveilles d'art du premier étage. Partout ailleurs, on se croirait dans un appartement vulgaire, quitté depuis longtemps, et d'où s'exhale l'odeur des logis abandonnés.

Au sortir du château du côté du jardin français



on aperçoit, dissimulé à demi par les massifs de la petite montagne, une construction sans caractère, assez élevée, qui fait songer d'abord à un bâtiment de ferme. La porte seule est ornée ; dans un fronton, un petit génie tenant la lyre s'envole au milieu des emblèmes classiques de la Comédie et de la Tragédie. C'est ici le Théâtre de Marie-Antoinette. Il a souffert du temps et surtout des hommes, qui n'en ont point respecté les souvenirs.

Dès 1776, la Reine a fait venir à Trianon les meilleurs acteurs de Paris. Chacune des petites fêtes données par elle comporte un spectacle et l'on y entend un jour le *Barbier de Séville*. Cependant l'installation, dans l'orangerie, est très incommode. Pourquoi n'aurait-on pas une véritable salle, avec une scène complètement machinée pour recevoir de grands décors ? Le désir est aussitôt satisfait : la Reine indique elle-même le plan, décide l'ornementation, traite avec les fournisseurs. Mais ce théâtre, qui est son œuvre, est en même temps sa folie. Il va devenir une source de dépenses qu'on peut dire superflues, puisque les spectacles de Versailles suffisent amplement à la Cour. Les troupes entières, qui viendront aux frais de la Reine, seront nourries au château, gratifiées, comblées. Rien ne coûtera en décors, en accessoires. Aussi la malignité des nouvellistes pourra-t-elle aisément dénaturer les détails de ces fêtes. On sait, par exemple, le parti qu'ils vont tirer de la prétendue « décoration de diamants »,

châssis peints par Mazières et embellis de verroterie. Ainsi feront-ils pour tout ce qui touche au Trianon de Marie-Antoinette et à son théâtre.

Au mois de mai 1780, les travaux sont finis, les plâtres séchés, et la Reine a assisté au premier spectacle. Il y a eu un prologue symbolique, où la demoiselle Raucourt, en « Tragédie », et « l'Opéra », représenté par le sieur Despréaux, se sont disputé, en vers médiocres, l'honneur d'inaugurer la scène ; « l'Opéra-Comique », survenu à point, a mis d'accord ces deux puissances et on a joué une parodie en cinq actes de *Castor et Pollux*. Mais, ce soir-là, personne n'a écouté les vaudevilles et tout le monde a regardé la salle.

Quelle jolie salle que celle de Marie-Antoinette, en son éclat neuf et pimpant comme une toilette de bal du XVIII<sup>e</sup> siècle ! Elle est bleu et or. Les fonds sont tendus de moire bleue ; un velours de même couleur revêt les sièges et les appuis des loges et des galeries. Les balustres du balcon royal et les boiseries de l'orchestre sont peints en brèche violette, et l'ébrasement de la scène en marbre blanc veiné. Tout le reste, moulures, figures et ornements en saillie, jette les tons joyeux de l'or jaune ou de l'or vert.

On a multiplié les sculptures ; elles ne sont qu'en pâte de carton, mais la vulgarité de la matière n'enlève rien à l'élégance de l'exécution. Des mufles de lion, terminés en dépouilles d'Hercule, supportent la seconde galerie ; au-dessus

règne une frise de couronnes entrelacées ; plus haut encore, dans la voussure percée de douze œils-de-bœuf servant de loges, des enfants nus jouent dans une longue guirlande de fleurs et de fruits. Au fronton de la scène, d'autres enfants entourent des lyres, et deux nymphes couchées gardent le chiffre de la Reine. A droite et à gauche de l'orchestre, deux grandes figures de femmes se groupent en torchère, et, de chaque côté du bleu rideau, le torse d'une autre figure sort d'une gaine, pour soutenir les pentes de soie à franges d'or qui tombent de la frise, bleues toujours et relevées par des cordelières d'or. Au plafond, dans un nuage, le dieu de la Musique et son cortège.

Telle fut cette salle, aujourd'hui à demi détruite, et digne alors de voir sur sa petite scène paraître une reine. Marie-Antoinette a donné ici les représentations d'amateurs qui furent sa grande passion et celle de tout son entourage. Son éducation première avait développé en elle le goût du théâtre. Ce fut l'œuvre de tous les maîtres de musique, de chant, de danse, dont l'avait pourvue Marie-Thérèse. Elle avait débuté, à dix ans, dans les divertissements scéniques, et un tableau, placé par elle à Trianon, rappelle le ballet mythologique qu'elle avait dansé avec ses frères à Schoenbrunn, lors du mariage de Joseph II. Étant dauphine, elle avait joué aussi la comédie dans les entresols de Versailles, mais avec ses belles-sœurs seulement, et un peu en cachette. La liberté de la vie de

Trianon lui donna l'idée de recommencer sur la scène du jardin.

Quelques semaines à peine après l'inauguration de la salle par les comédiens du Roi, dès l'été de 1780, elle réalisa son projet. La troupe fut composée de ses amis personnels et du comte d'Artois, et elle décida que les seuls spectateurs seraient le Roi, Monsieur et les princesses. Elle ne voulut point recevoir la Cour, pas même madame de Lamballe, qui, comme surintendante, réclamait l'exception qu'on ne lui accordait point comme amie. Toutefois, pour remplir les loges et donner aux acteurs le stimulant d'un public, certaines personnes furent admises, qui ne comptaient pas, les lectrices, les femmes de la Reine, leurs sœurs et leurs filles, et, un peu plus tard, les officiers des gardes du corps et les écuyers du Roi et des princes.

On ne fut pas choqué de voir la Reine imiter madame de Pompadour, qui avait organisé, trente ans auparavant, dans les cabinets du Roi, un théâtre demeuré célèbre. Toutes les femmes alors, en France, jouaient la comédie. Tout le monde avait, à Paris ou à la campagne, une scène de société avec ses accessoires. La mieux conduite était celle de M. de Vaudreuil, dans sa maison de Gennevilliers, où un parterre choisi applaudissait la beauté de madame Vigée-Le Brun à côté du talent de madame Dugazon. Il y avait des fournisseurs spéciaux pour ce répertoire, qui faisait naître un

genre dramatique nouveau, le *proverbe*. Le plus souvent, cependant, on empruntait le programme aux spectacles en vogue dans la capitale, quand les amateurs ne craignaient pas de se mesurer avec les acteurs de la Comédie-Française ou de l'Opéra-Comique. Il est inutile, en vérité, de chercher des excuses pour la Reine, qui prenait sa part de tous les plaisirs et de toutes les modes de son temps. Elle serait justifiée au besoin par le consentement du Roi, qui assistait souvent aux répétitions et aux représentations de Trianon et y encourageait les applaudissements.

Les renseignements abondent sur le théâtre de la Reine. Les érudits ont retrouvé la date des spectacles, la distribution des rôles, les comptes de dépense pour les costumes et les décors. Les mémoires contemporains et jusqu'à la correspondance littéraire de Grimm en ont plus d'une fois parlé. Écoutons Mercy de préférence : « Depuis un mois, écrit-il en septembre 1780, toutes les occupations de la Reine et tous ses amusements sont concentrés dans le seul et unique objet des deux petits spectacles représentés sur le théâtre de Trianon. Le temps nécessaire à apprendre les rôles, celui qui a dû être employé à de fréquentes répétitions, joint à d'autres détails accessoires, a été plus que suffisant pour remplir les journées. Le Roi, en assistant assidument à tous ces apprêts, a donné preuve du goût qu'il prend à ce genre de dissipation. Il ne s'est plus trouvé de moments

pour le jeu, non plus que pour les promenades du soir... Je sais par les gens de service en sous-ordre, les seuls qui aient entrée au théâtre, que les représentations y sont faites avec beaucoup d'agrément, de grâce et de gaieté, et que le Roi en marque une satisfaction qui se manifeste par des applaudissements continuels, particulièrement quand la Reine exécute des morceaux de son rôle. Ces spectacles, qui durent jusqu'à neuf heures, sont suivis d'un souper restreint à la famille royale et aux acteurs et actrices. Au sortir de la table, la Cour se retire et il n'y a point de veillée. »

Mercy fut admis lui-même à une de ces représentations. Ce n'était pas seulement une faveur amicale que lui faisait la Reine ; elle désirait sans doute lui faire constater l'absence des inconvenients que redoutait l'Impératrice. On le conduisit secrètement au théâtre et il prit place, sans être remarqué, dans une loge grillée. « Je vis, dit-il, représenter les deux petits opéras-comiques, *Rose et Colas* et le *Devin de Village*. M. le comte d'Artois, le duc de Guiche, le comte d'Adhémar, la duchesse de Polignac et la duchesse de Guiche jouaient dans la première pièce. La Reine exécutait le rôle de Colette dans la seconde ; le comte de Vaudreuil chantait le rôle du devin, et le comte d'Adhémar celui de Colin. La Reine a une voix très agréable et fort juste ; sa manière de jouer est noble et remplie de grâce ; en total, ce spectacle a été aussi bien rendu que peut l'être un spectacle

de société. J'observai que le Roi s'en occupait avec une attention et un plaisir qui se manifestaient dans toute sa contenance ; pendant les entr'actes, il montait sur le théâtre et allait à la toilette de la Reine. »

Le correspondant de Marie-Thérèse n'était pas toutefois sans inquiétude pour l'avenir. La faveur qu'il avait reçue s'étendit à quelques personnes. La Reine céda au désir d'être vue et applaudie, aux instances qui lui venaient de tous côtés. Mais, comme les représentations royales ne furent jamais bien ouvertes, les solliciteurs qui restèrent exclus se montrèrent blessés et clabaudèrent. Déjà le petit duc de Fronsac, premier gentilhomme en survivance, s'était trouvé offensé d'être écarté des plaisirs de la Reine, que sa charge lui donnait mission de diriger. Tout le monde se croyait en droit d'être admis ; on affectait de ne pas comprendre qu'il fût plus facile d'être présenté à la Cour que d'entrer dans un théâtre. La médisance se donnait carrière sur les rôles de la Reine et de ses amis. On faisait courir le bruit que le Roi la blâmait, qu'il sifflait « la troupe des seigneurs ». Les documents du temps sont pleins de sottises anecdotes à ce sujet.

Cette animosité contre ses plaisirs décida Marie-Antoinette à y renoncer peu à peu. Il n'y avait eu, d'ailleurs, à part quelques soirées isolées, que trois séries de spectacles suivis, dans les étés de 1780, 1782 et 1783. Il n'y eut rien en 1784 et, en 1785, une

représentation unique, celle du *Barbier de Séville*, mit fin au théâtre de Trianon.

Il est curieux de comparer ce théâtre, tout intime et sans prétention, avec celui de madame de Pompadour. Celle-ci n'hésitait pas à s'attaquer au grand répertoire du xvii<sup>e</sup> siècle, à Quinault et à Molière ; elle fit même jouer, un jour, une tragédie de Voltaire. Ses collaborateurs étaient nombreux et instruits et formaient deux troupes distinctes, l'une pour la comédie, l'autre pour l'opéra. Ils étaient soutenus par un orchestre, un corps de ballet, des chœurs. Rien de pareil à Trianon : on y jouait indifféremment des pièces avec ou sans musique ; le plus souvent, sur le même programme, en figurait une de chaque genre. On n'abordait guère, il est vrai, que des comédies de second ordre, ou des opéras-comiques peu compliqués. Tels ceux de Sedaine et de Monsigny, dont les ariettes extrêmement simples pouvaient être chantées par tout le monde, sans longue étude.

Ne cherchant que leur plaisir, les amis de la Reine étaient indulgents les uns pour les autres. Ils comptaient une seule voix vraiment exercée, celle de M. d'Adhémar. On lui confiait toujours les premiers rôles d'amoureux, bien qu'il ne fût plus jeune et chantât en chevrotant. Dans le rôle de Colin du *Devin de Village*, son âge rendait l'habit de berger un peu ridicule, et la Reine, qui jouait Colette, demandait en riant si les malveillants lui reprocheraient cet amoureux.



A part quelques jolis choix, on est surpris de voir la troupe royale aux prises avec un répertoire musical plus que médiocre et digne de la platitude des livrets. On l'excuse de n'avoir pas osé aborder l'œuvre de Gluck, mais on est fâché de trouver un de ses plus grands succès dans *le Sabot perdu* de Piis et Barré, et plus fâché encore de l'enthousiasme montré par la Reine pour ces deux piètres auteurs, qui passaient alors pour de grands hommes ; elle les fit venir à Trianon, paraît-il, pour jouer devant eux et consacrer leur gloire, la gloire de Piis et de Barré ! Les comédies furent généralement meilleures que les opéras-comiques : *La Gageure imprévue*, *le Sage étourdi*, *les Fausses infidélités*, enfin *le Barbier de Séville*, doivent faire pardonner aux nobles acteurs les niaiseries d'*Isabelle et Gertrude* et cet opéra du *Tonnelier*, sifflé déjà au théâtre de la Foire avant d'échouer une fois de plus sur la scène de Trianon.

La représentation du *Barbier* est surtout célèbre. Elle eut un certain succès, d'après Grimm, qui en fait connaître la distribution : le comte d'Artois jouait Figaro ; le duc de Guiche, Bartholo ; M. de Crussol, Basile ; et M. de Vaudreuil, en Almaviva, donnait la réplique à une Rosine qui était la Reine. Le compte rendu continue ainsi : « Le petit nombre des spectateurs admis à cette représentation y a trouvé un accord, un ensemble qu'il est bien rare de voir dans les pièces jouées par des acteurs de société ; on a remarqué surtout

que la Reine avait répandu dans la scène du quatrième acte une grâce et une vérité qui n'auraient pu manquer de faire applaudir avec transport l'actrice même la plus obscure. Nous tenons ces détails d'un juge sévère et délicat qu'aucune prévention de cour n'aveugla jamais sur rien. » Voilà des flatteries trop habilement réparties pour être tout à fait sincères ; mais on y peut voir un hommage aux efforts faits par des amateurs pour se perfectionner dans leur art.

Cette représentation est curieuse encore par un détail. L'auteur, fort discuté alors et dont le caractère n'était point inattaquable, n'en fut pas moins admis à la soirée. La vanité de Beaumarchais put être flattée de voir son œuvre interprétée par une reine, et ce fut pour lui un plaisir raffiné que d'entendre ses tirades les plus hardies débitées par un prince du sang. En écoutant l'auditoire de Trianon prodiguer à sa pièce les mêmes applaudissements que le roturier parterre de Paris, il dut trouver singulièrement aveuglés ces grands seigneurs, qui s'amusaient ainsi de la guerre déclarée à leurs privilèges.

Précisément, à la même heure, éclatait l'affaire du collier, qui devait montrer trop clairement combien avait diminué en France le respect des personnes royales. C'était quatre jours avant la représentation du *Barbier* que le cardinal de Rohan avait été arrêté à Versailles. C'en était fini désormais des répétitions joyeuses et des rôles de comédie.

Cependant Marie-Antoinette, malheureuse, se rattachait encore davantage à Trianon. Ses enfants l'y attiraient ; on y avait installé pour eux des jeux qu'elle se plaisait à partager. Elle leur inspirait ses goûts, organisait des spectacles enfantins, choisissait les jeunes acteurs dans les familles amies, et leur servait elle-même à souper après la pièce. Elle faisait en même temps de son petit domaine le centre des plaisirs d'été de la Cour. Une tente élégante avait été dressée devant le château. On y dansait, en plein air, pendant toute la belle saison, et la Reine invitait à présent beaucoup de monde, pour atténuer l'effet de ses exclusions d'autrefois. L'après-midi du dimanche, les grilles étaient ouvertes : comme il suffisait, pour entrer, d'être honnêtement vêtu, les gens des environs venaient en promenade. Marie-Antoinette regardait le bal, parcourait les groupes et se faisait présenter les enfants. Elle cherchait visiblement à rappeler sa popularité si vite enfuie, et à guérir par Trianon le mal que Trianon lui avait fait.

Le temps était passé où ces efforts auraient pu lui servir. Elle retrouvait du moins, à chacun de ses chagrins nouveaux, l'apaisante influence de la solitude et des ombrages, et une dernière œuvre, le Hameau, lui apportait quelque temps la distraction et l'oubli.

Le Hameau de la Reine est la partie la plus

visitée de Trianon. Mais l'abandon l'attriste et la ruine l'a touché. Il faut se hâter de voir, tant qu'il reste encore debout, ce petit village de douze maisons, fragile caprice de femme, qui est en même temps le monument du goût d'une époque.

Le Hameau, comme le jardin anglais, marque le moment du retour à la nature. Ce sentiment s'est d'ailleurs compliqué en quelques années. Avec la nature matérielle, les bois, les rochers, les sources, l'âme française veut aimer les mœurs des habitants de la campagne ; elle s'attendrit de la vie simple et frugale des serviteurs de la glèbe. Greuze, par son œuvre villageoise, révèle assez bien comment l'on s'est mis à s'intéresser au paysan. Le Hameau de Trianon, à la fois réel et idéal, semble fait pour servir de fond aux tableaux du peintre de *l'Accordée de village*. Cette création, d'ailleurs, n'est point isolée ; on en voit en beaucoup d'endroits, à Chantilly par exemple, chez « M. le Prince », comme à Méréville, chez le financier La Borde. Les livres s'en mêlent : fermes et moulins remplacent, dans la théorie des « jardins paysagers », les ruines factices dont la mode est passée.

Peut-être le hameau du prince de Condé donne-t-il à la Reine l'idée du sien ; mais elle le fait exécuter dans des conditions très différentes. Les maisonnettes rustiques qui s'élèvent alors dans les parcs ne servent point d'habitation et ne sont qu'un décor : l'humble porte poussée, l'intérieur, richement orné ou peint en trompe-l'œil, présente

mainte surprise, tantôt un élégant salon, tantôt l'imitation d'une grotte ou d'une tente. Dans les constructions de Trianon, il n'en est pas de même : ce sont de réelles maisons de village et la plupart sont utilisées pour le domaine. Il y en a bien une plus belle et plus grande que les autres, celle qui sert au Roi et à la Reine dans leurs visites, et où ils aiment venir dîner ; les chambres en sont bien meublées, et la « maison du billard », qu'y réunit une galerie extérieure, offre au désœuvrement des après-midi un jeu assez peu champêtre. Il y a aussi un boudoir, au toit de chaume enguirlandé de feuillage, et un belvédère, qu'on appelle la Tour de Marlborough. Mais toutes les autres maisons, gracieusement groupées autour de l'étang, sont disposées pour servir à l'exploitation rurale.

Voici le moulin dont la roue tourne et chante sous le courant d'une petite rivière ; on y moud véritablement : une miniature de Van Blarenberghe montre un meunier avec son âne y portant un sac de grain. Voici la laiterie ; les tables et le revêtement des murs sont de marbre blanc ; mais ce n'en est pas moins une vraie laiterie, munie de terrines à lait, de tasses, de beurriers ; la Reine et ses amies s'amuse même à y faire de leurs mains, sous la direction de la fermière, le beurre et le fromage. Les vaches ne sont pas loin, et nous apercevons, du côté des prairies où elles paissent, les bâtiments d'une ferme très complète. Plus près encore, la maison du jardinier, la grange, le pou-

lailler, autant de constructions utiles, bien qu'elles semblent uniquement faites pour charmer le regard.

La fantaisie a pris possession du Hameau ; c'est presque un de ces lieux de légende où l'histoire véridique ne pénètre pas. De sérieux livres même l'en chassent à plaisir, et la tradition y enregistre gravement mainte sottise.

A écouter quelques compilateurs, Marie-Antoinette aurait fait bâtir à Trianon douze maisons habitables ; elle y aurait placé douze familles pauvres, se chargeant de leur nourriture et de leur entretien ; elle aurait aimé à visiter ces humbles villageois, à demeurer au milieu d'eux avec ses enfants, et aurait même installé un vieil ermite au presbytère pour les diriger dans la vertu. Ce récit est faux de toutes pièces : il y avait au Hameau les trois ménages du fermier, du garde, du jardinier, pas un de plus ; l'ermite à barbe blanche n'a point existé et la maisonnette, à laquelle reste encore le nom de « presbytère », n'a jamais été que le poulailler.

Une fable non moins ridicule représente la famille royale jouant sérieusement aux bergers et aux bergères, et séjournant au Hameau en costumes de pastorale. Dans une version, le Roi est le seigneur du village ; dans une autre, le meunier. Marie-Antoinette est la fermière ; le comte d'Artois a les fonctions de garde-chasse, Monsieur, celles de maître d'école ; le duc de Polignac est le

bailli, et le cardinal de Rohan, curé du lieu, habite naturellement le fameux presbytère. Il suffit de contrôler l'assertion pour le cardinal. Toujours détesté de la Reine, on sait qu'il n'a jamais été admis à Trianon ; il n'y est entré qu'une fois, par surprise et en corrompant un portier, pour voir la fête de nuit en l'honneur de la comtesse du Nord ; bien plus, au moment où le Hameau s'achevait, au mois d'août 1785, Rohan partait pour la Bastille. Les faits, les dates, tout s'unit pour démentir ici l'in vraisemblable tradition et montrer l'autorité que mérite le reste. La réalité n'est-elle pas plus intéressante que cette distribution de rôles de mascarade ? Une belle reine, fatiguée de sa cour, cherchant le repos dans la nature, partageant le goût de son temps pour la vie rustique, se donnant le plaisir de la mettre sous ses yeux, s'essayant même, par passe-temps, aux travaux de sa fermière : voilà un spectacle assez piquant et assez touchant tout ensemble pour émouvoir l'esprit devant le Hameau de Marie-Antoinette.

C'est ici qu'on évoque le mieux la Reine dans sa simplicité et dans sa grâce de femme, soit au milieu de ses enfants, comme l'a peinte Wertmüller, le front déjà assombri des soucis de l'avenir, soit au bras d'une amie, lui confiant ses peines et sollicitant sa tendresse. On la voit « glissant » seule le long des allées, une badine à la main, au bord de l'étroite rivière qui serpente dans le gazon : elle va visiter son domaine, juger des embellissements,

savoir si personne de ceux qui la servent n'a besoin de sa bonté. Elle porte un fichu et une coiffe de dentelles, et cette « robe à l'enfant », robe de linon, blanche et modeste, qui lui donne un attrait de plus.

Tout le monde à Trianon prend modèle sur la châtelaine, à commencer par Madame Élisabeth, à qui de telles toilettes vont si bien, elle qui a, dit madame Le Brun, « tout le charme d'une jolie bergère ». Et c'est un spectacle exquis, pendant le mois qu'on passe chaque année à Trianon, que ces princesses et ces grandes dames oubliant le luxe et l'orgueil de la vie officielle, dédaignant les honneurs de l'étiquette et préférant goûter la vie dans cette retraite délicieuse que leur a faite l'une d'elles.

L'après-midi du 5 octobre 1789, Marie-Antoinette est allée à Trianon, à pied, suivant sa coutume, avec un seul valet pour l'accompagner. Elle vient de parcourir le Hameau, où les festons de vigne vierge le long des murs prennent déjà les teintes de l'automne ; elle a arrosé ses plantes favorites, dans les vases de porcelaine blanche à son chiffre, qui garnissent les allées et l'escalier des maisonnettes ; elle s'est amusée à traire une vache, a donné au jardinier des ordres pour l'hiver. Aucune amie aujourd'hui ne doit la rejoindre, et le Roi chasse au tir à Meudon.

Sa promenade achevée, elle est venue se reposer



dans la grotte et s'est assise sur la mousse. Elle songe au fils qu'elle vient de perdre, à cet aimable enfant, le Dauphin, qu'elle a tant de fois conduit par la main ici même. Elle se rappelle les derniers événements publics, qui l'ont directement atteinte : les États Généraux transformés contre son gré, la Monarchie désarmée, le Roi incertain, le Tiers révolté, la Bastille détruite, et tous ceux qui passent pour ses amis dénoncés à l'opinion ou en fuite pour sauver leur vie ; elle-même, menacée par les orateurs des clubs, insultée chaque jour dans sa dignité de femme et de reine. Elle se demande quel sort réserve au fils qui lui reste, à l'héritier des Bourbons, cette révolution commencée. Ces préoccupations la suivent partout, jusqu'en ce séjour qui a tant de souvenirs de joie. Le ciel de la journée est à l'unisson de sa pensée : il est resté couvert, et quelques gouttes de pluie commencent à tomber.

Cependant, par la crevasse du rocher qui s'ouvre vers la prairie et permet de voir les arrivants, elle reconnaît un page de son service ; il tient un pli à la main et paraît la chercher en toute hâte. Elle va au-devant de lui et prend le billet. C'est un mot du ministre de la maison du Roi qui lui annonce de graves nouvelles : le peuple de Paris marche en armes sur Versailles ; l'Assemblée est affolée, le Château sans ordres ; déjà l'avant-garde des piques est au bout de l'avenue de Paris ; dans une heure, le flot battrà les grilles. La Reine part

aussitôt ; elle a compris qu'un moment tragique est venu et qu'elle va faire la grande épreuve de son courage. Peut-être se retourne-t-elle dans l'allée, pour voir encore, au bout des peupliers, la maison de ses jours heureux. Pense-t-elle à y faire, d'un regard, ses derniers adieux ? Present-elle qu'elle ne reviendra plus à Trianon ?...

\*

\* \*

Le 5 octobre est la dernière journée de la Royauté à Versailles ; c'est aussi la dernière journée du règne, qui désormais appartient à la Révolution.

Toute la soirée, l'émeute de la faim et de la haine gronde autour du Château. Les places et les avenues sont pleines de femmes déguenillées, d'hommes armés, qui demandent du pain et semblent vouloir du sang. La pluie tombe, la nuit devient obscure. Quelques réverbères éclairent mal les rues aux boutiques fermées. Les gens de Paris frappent aux portes pour avoir à manger. De temps en temps, un garde du corps est reconnu, conspué, couvert de boue, poursuivi à coups de fusil.

Une partie de la troupe occupe la caserne des gardes françaises, sur la place d'Armes ; une autre a envahi la salle de l'Assemblée nationale et y passe la nuit, mêlée aux députés en séance. Pour éviter d'irriter le peuple, le régiment des

gardes a reçu l'ordre de se replier, par les jardins, sur Trianon, puis sur Rambouillet. La maison du Roi suffira-t-elle à garder le Château, si l'on tente un coup de main cette nuit ?

La situation reste menaçante. Des inconnus vont çà et là, le sabre au poing, et distribuent des mots d'ordre. Chacun sait qu'on en veut à la Reine ; les conversations entendues dans les groupes ne laissent aucun doute sur les intentions des meneurs. Mirabeau, d'ailleurs, vient de demander à la tribune l'inviolabilité pour le Roi seul ! n'est-ce pas excuser d'avance les crimes qui pourraient se commettre ? On a voulu faire partir Marie-Antoinette et les voitures sont venues aux grilles du parc. Elle a refusé : « Puisqu'il y a du danger, a-t-elle dit, ma place est auprès du Roi. »

A minuit, M. de La Fayette arrive avec les gardes nationales de Paris. Il se rend d'abord chez le Roi. On épie sur son visage s'il vient en ami ou en ennemi. C'est bien la paix qu'il apporte : il déclare à Louis XVI qu'avec ses vingt mille hommes il répond de l'ordre dans Versailles. Il en va dire autant à l'Assemblée et fait lever la séance. Il est trois heures du matin. Le Roi se couche, la Reine se retire et va dormir aussi. Le général finit la nuit à l'hôtel de Noailles ; ses patrouilles parcourent les rues, la ville est tranquille.

A cinq heures et demie, Marie-Antoinette est éveillée en sursaut. Il y a un grand bruit sous

ses fenêtres. Des femmes ont pénétré dans le jardin par des grilles mal gardées et cherchent à entrer dans le Château. On distingue des cris : « A mort l'Autrichienne ! Où est la gueuse, qu'on lui torde le cou ? » « Qu'est-ce encore ? » demande la Reine effrayée. Une femme de service tire les volets intérieurs et regarde : « Ce sont des femmes de Paris, dit-elle, qui n'ont pas trouvé à coucher dans la ville et qui se promènent en attendant le jour. » La Reine accepte la réponse et n'ajoute rien.

Quelques minutes se passent. Bientôt, vers l'Escalier de marbre, une rumeur de foule, des cris, des coups de pistolet. Tout cela arrive confusément à la chambre royale. C'est le moment où l'escalier et les premières salles sont envahies ; on égorge des gardes du corps, et il y aura bientôt deux têtes coupées promenées dans les cours. La femme de chambre de la Reine va à la porte de la salle des gardes. Un d'eux, M. de Miomandre, l'entr'ouvre un instant et a le temps de crier : « Sauvez la Reine ! » Presque aussitôt, la pièce se remplit de gens armés ; Miomandre reçoit un coup de crosse sur la tête et tombe évanoui au travers de la porte.

Il est visible que la foule cherche l'entrée des appartements de Marie-Antoinette. Mais elle passe devant sans le savoir ; elle va de salle en salle, au hasard ; s'il est vrai qu'il y ait, comme on le dit, des émissaires du duc d'Orléans, ils connaissent bien mal le Château. Cette hésitation est le salut

de la Reine. Ses femmes ont barricadé la porte ; elles la font lever, lui passent des bas, un jupon, jettent un mantelet sur ses épaules. Elle fuit par ses cabinets, se fait ouvrir l'Œil-de-bœuf et gagne la chambre du Roi.

Le Roi, pendant ce temps, éveillé aussi par le bruit, a vu de sa fenêtre le peuple envahir les cours et se précipiter à l'escalier qui monte chez la Reine. Effrayé, il accourt par le passage secret qui réunit les deux chambres. Il trouve celle de Marie-Antoinette vide ; des gardes du corps, réfugiés dans l'appartement, l'assurent qu'elle est allée chez lui. Il va la rejoindre aussitôt et descend avec elle, par les escaliers intérieurs, pour chercher Madame Royale. Madame de Tourzel vient d'amener le Dauphin, Madame Élisabeth arrive, ainsi que Monsieur et Madame ; la famille royale est rassemblée.

La matinée avance. Le Roi, très calme, a réuni les ministres et tient conseil. Les officiers du régiment de Flandre, les gardes du corps occupent les passages. Une partie du Château est aux bandes armées qui brisent les portes, pillent, jettent des meubles par les fenêtres. Les gardes nationales de Versailles et de Paris se forment peu à peu et viennent au pas de course ; on fait redescendre les pillards, qui refluent dans la Cour de marbre. En un instant, elle est remplie de piques, de bâtons, de fusils, d'un tumulte de jurons et de menaces. Les femmes surtout sont sauvages

contre la Reine ; elles veulent « rapporter sa tête à Paris, prendre ses boyaux pour faire des rubans ! »

Marie-Antoinette est debout dans une fenêtre de la chambre du Roi. La foule ne la voit pas, mais elle écoute la foule, et regarde, les yeux fixes, rougis de larmes contenues. Monsieur et Madame, assis au fond de la chambre, consternés, se taisent. Madame Élisabeth et Madame Royale entourent la Reine ; devant elle, le petit Dauphin est monté sur une chaise et caresse les cheveux de sa sœur. L'enfant s'ennuie : « Prenez patience, mon fils, répond la mère, tout cela va bientôt finir. » Mais le Dauphin répète doucement : « Maman, j'ai faim. »

M. de La Fayette entre dans la chambre : « Madame, le peuple demande Votre Majesté au balcon. » La Reine hésite ; elle entend les cris qui l'appellent, elle voit des fusils qui mettent en joue. Le général insiste, respectueusement : « C'est nécessaire pour ramener le calme. — Soit, dit-elle, serait-ce la mort, j'y vais. » Elle prend les enfants par la main et paraît au balcon de la chambre de Louis XIV. « Pas d'enfants ! » crie-t-on dans la foule. D'un geste, elle les repousse derrière elle ; elle est seule maintenant, la main sur la grille... Les cris s'apaisent, les fusils s'abaissent. Marie-Antoinette vient d'apprendre à ne plus craindre la mort.

La famille royale part pour Paris, ramenée en

triomphe par le peuple. Singulier cortège qui défile sur la route : des femmes à cheval ou juchées sur des canons, riant et chantant, portent les chapeaux et les bandoulières des gardes du corps ; des grenadiers, tenant des branches de peuplier, escortent des voitures de farine ; puis viennent les carrosses de la Cour pleins de dames, de ministres, de députés. Derrière la voiture du Roi marchent la délégation de l'Assemblée et quelques gardes désarmés, épuisés de faim et de fatigue, entourés de huées. On ne parle pas dans le carrosse. La Reine, impassible, semble résignée. Elle tressaille seulement aux coups de fusil qu'on tire en l'air, comme si elle craignait pour les siens un nouveau massacre. On va au pas pendant six heures. Marie-Antoinette se penche parfois pour voir où l'on en est de ce trajet interminable. Ses yeux regardent vers Paris, sa pensée va plus loin encore ; elle plonge dans cet avenir effrayant déjà et dont son épouvante n'entrevoit même pas la réalité.

Au bout de la route du 6 octobre, il y a la Révolution. Il y a la première prison, les Tuileries ; il y a le retour de Varennes, dans le silence moqueur de la ville, puis la surveillance, les dénonciations, la geôle installée au palais des rois, les insultes dans le jardin, les articles du *Père Duchêne* jetés aux vitres des princesses. Il y a le 20 juin, les Tuileries envahies, les portes hachées, les meubles brisés, le défilé des couteaux et des

injures devant le Roi et la Reine, et le bonnet rouge sur le front du Dauphin. Il y a le 10 août, la journée cruelle entre toutes, celle où la Reine veut mourir avec ses fidèles, et où le Roi, qui n'est déjà plus roi, préfère vivre. Il y a la tour du Temple, la vie en commun épiée par les municipaux, et ce 3 septembre, où sous la fenêtre des prisonniers passe une tête sanglante, dernier salut de la princesse de Lamballe... Puis la séparation, la famille en larmes pour l'adieu du père, l'aumône des habits de veuve faite à la Reine par la Convention, et l'enfant arraché à sa mère pour aller apprendre, lui aussi, à la calomnier... Puis le procès sans pièces, sans témoins, sans défense..., puis, dans le cachot de la Conciergerie, le réveil du 16 octobre...

Voici la dernière entrevue du peuple et de Marie-Antoinette. Jamais on ne lui a rendu tant d'honneurs. Réveillé à l'aurore par le tambour des sections, Paris tout entier est debout pour la voir passer. Il y a trente mille hommes sous les armes ; les gardes nationales s'échelonnent du Palais de justice à la place de la Révolution. Les curieux s'entassent aux carrefours ; les toits sont chargés, les fenêtres pleines. La charrette avance, lentement, par la rue Saint-Honoré.

La Reine est assise sur une planche, les mains liées durement d'une corde que tient le bourreau. Un bonnet de linon couvre ses cheveux blanchis,



qu'elle vient de couper elle-même. Elle a au cou un fichu de mousseline, et porte un manteau de lit de piqué blanc et un jupon noir. Cette dernière toilette, ces pauvres habits de prison lui donnent une majesté nouvelle qu'elle n'avait pas à Versailles. Et cependant elle est toute vieillie, brisée par les fatigues des derniers jours, très pâle, le sang amassé autour des yeux. Elle semble ne point voir et ne point entendre, toute à une prière intérieure, aux souvenirs du mari qui a fait le même chemin, des enfants qu'elle n'a pas revus, et aussi d'un passé lointain, très lointain, où les peuples acclamaient une jeune reine... Derrière la charrette, le flot des cris et de l'ordure.

Il est midi. Les spectateurs couvrent la terrasse des Tuileries. La place, hérissée de baïonnettes, est frémissante. La Reine monte l'escalier de bois... l'exécuteur se penche et fait son œuvre. Un aide montre la tête coupée, qui bat des paupières... On crie : « Vive la République ! » Mais la grande foule reste silencieuse. Le peuple se demande déjà ce qu'a gagné la République à tuer cette femme.



## SOURCES



## SOURCES

L'AUTEUR a essayé de présenter, avec le plus d'exactitude possible, l'histoire de Marie-Antoinette et le tableau de la Cour de France pendant les années qui ont précédé la Révolution. Tant d'erreurs et de légendes de tout genre y ont été accumulées par la fantaisie sentimentale et par les documents apocryphes qu'il n'était pas sans intérêt d'en écarter au moins quelques-unes. Le lecteur peut se reporter, à ce sujet, aux observations et indications bibliographiques mises à la fin du volume sur *Marie-Antoinette Dauphine*.

Les remaniements apportés à l'avant-dernière édition de *La Reine Marie-Antoinette* ont eu précisément pour but de serrer de plus près la vérité en certains détails. On verra, par exemple, que le rôle politique de la Reine au service de la diplomatie autrichienne a été marqué avec plus de force ; une surabondante justification des jugements nouveaux se trouve dans la « Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau avec Joseph II et le prince de Kaunitz », éditée par D'Arneth et Flammermont. Flammermont a rendu un autre service à l'histoire de cette époque par les extraits des « Correspondances des agents diplomatiques étrangers en France avant la Révolu-

tion », qui permettent de suivre les mouvements de l'opinion en Europe sur Marie-Antoinette.

Parmi les documents inédits consultés depuis les premières éditions, il faut mentionner spécialement les volumineux Mémoires du duc de Croÿ, qui fournissent un contrôle excellent sur les affaires de la Cour et l'état des esprits. Pour la question des dépenses personnelles de la Reine, jusqu'à présent si diversement appréciées, on a pu indiquer exactement la nature et l'importance de celles de la garde-robe, d'après les papiers de la dame d'atours, conservés aux Archives nationales.

## CHAPITRE PREMIER

IMPRIMÉS. — Correspondance de Mercy avec Marie-Thérèse, publiée par D'Arneth et Geffroy, et avec Joseph II et Kaunitz, publiée par D'Arneth et Flammermont ; Gazette de France ; Mémoires secrets de la république des lettres ; Correspondance de Métra ; Correspondance éditée par Lescure ; documents suédois cités dans le « Gustave III » de Geffroy ; papiers de Bernis utilisés dans « Le cardinal de Bernis » de M. Frédéric Masson ; « Marie-Antoinette devant l'histoire », bibliographie de M. Tourneux ; procédure de « L'affaire du collier » dépouillée par E. Campardon ; mémoires des deux Lamotte ; lettres du baron de Staël-Holstein, de madame de Sabran ; mémoires de Besenval, Belleval, Beugnot, La Marck, Lévis, Montbarey, Ségur, Soulavie, mesdames de Genlis et Campan, etc.

MANUSCRITS. — *Archives nationales* : Papiers de la

comtesse d'Ossun ; Dépenses de la garde-robe de la Reine. — *Archives du département de Seine-et-Oise* : Recueil de chansons satiriques, Correspondance de Xavier de Schomberg. — *Bibliothèque nationale* : Notice d'événements dite Journal de Hardy. — *Archives particulières* : Mémoires véridiques pour servir à l'histoire de la vie de Louis XVI, par Davy de Chavigné.

## CHAPITRE II

IMPRIMÉS. — Une partie des ouvrages précédents : mémoires de Papillon de la Ferté, de mesdames d'Oberkirch, de Chastenay, Vigée-Le Brun, de Lage de Volude, du comte d'Hézecques ; œuvres du prince de Ligne ; lettres de Walpole, traduites par M. de Baillon ; l'ouvrage de l'abbé Pichon sur le sacre de Louis XVI ; les « Modes et usages » du comte de Reiset ; le « Versailles au temps de Marie-Antoinette » de Nolhac ; l' « Iconographie » de lord Ronald Gower.

MANUSCRITS. — *Musée du Louvre* : Dessins inédits de Bocquet pour le sacre de Louis XVI, costumes et décorations. — *Bibliothèque nationale* : Journal de Hardy. — *Bibliothèque de l'Institut* : Mémoires du duc de Croÿ.

## CHAPITRE III

IMPRIMÉS. — Une partie des ouvrages précédents ; lettres ou mémoires du chevalier de l'Isle, du duc de Saxe-Teschen, de Tilly, Fersen, Lauzun, Grimm, d'Allonville, Vaudreuil, Séguret, du ministère du

duc d'Aiguillon, de mesdames de Gontaut, de Tourzel, Diane de Polignac ; l' « Instruction » à madame de Tourzel, publiée par les Goncourt ; les lettres de Madame Élisabeth publiées par Beauchesne ; la « Vie privée à Venise », de M. Molmenti ; les « Vieux papiers » de M. Welvert ; les articles Alvimare et Garat dans le « Dictionnaire » de Jal ; le recueil Feuillet de Conches (avec la défiance qu'exige un si grand nombre de pièces fabriquées ou suspectes).

MANUSCRITS. — *Archives du Musée et du Château de Versailles* : États des logements de la Cour sous Louis XVI ; Plans anciens des cabinets de la Reine, etc. — *Archives nationales* : Correspondance du comte d'Angiviller ; Papiers de la comtesse d'Ossun. — *Archives de Seine-et-Oise* : Correspondance de Schomberg. — *Bibliothèque nationale* : Dépenses de la chambre aux deniers de la Reine ; Travaux d'ébénisterie et autres exécutés au Garde-Meuble en 1786 ; Journal de Hardy. — *Bibliothèque de Clermont-Ferrand* : Mémoires du comte d'Espinchal.

#### CHAPITRE IV

IMPRIMÉS. — Deux ouvrages sont à consulter sur le sujet : « Le Petit Trianon », par Gustave Desjardins ; « Le Trianon de Marie-Antoinette », par P. de Nolhac. Les journées d'octobre sont racontées d'après l' « Abrégé de la procédure du Châtelet ».

MANUSCRITS. — *Archives nationales* : Consignes établies par la Reine pour son jardin de Trianon. —



*Bibliothèque de l'Institut* : Mémoires du duc de Croÿ.  
— *Archives de Seine-et-Oise* : Souper offert au comte  
et à la comtesse du Nord.

Divers documents d'art, portraits peints, dessins ou  
estampes sont mentionnés au cours du récit.

FIN



# COLLECTION NELSON.

---

*Chefs-d'œuvre de la littérature.*

---

Chaque volume contient de  
250 à 550 pages.

---

Format commode.

Impression en caractères très lisibles  
sur papier de luxe.

Illustrations hors texte.

Reliure aussi solide qu'élégante.

---

Deux volumes par mois.



# COLLECTION NELSON

## LISTE ALPHABÉTIQUE

- ABOUT, EDMOND.  
Le Nez d'un Notaire.  
Les Mariages de Paris.
- ABRANTÈS, MADAME D'.  
Mémoires (2 vol.).
- ACHARD, AMÉDÉE.  
Belle-Rose.  
Récits d'un Soldat.
- ACKER, PAUL.  
Le Désir de vivre.
- ADAM, PAUL.  
Stéphanie.
- AICARD, JEAN.  
Maurin des Maures.  
Notre-Dame-d'Amour.
- ANGELL, NORMAN.  
La Grande Illusion.
- AUGIER, ÉMILE.  
Le Gendre de M. Poirier et  
autres Comédies.
- AVENEL, LE V<sup>te</sup> G. D'.  
Les Français de mon temps.
- BALZAC, HONORÉ DE.  
Eugénie Grandet.  
La Peau de Chagrin, Le  
Curé de Tours, etc.  
Les Chouans.
- BARDOUX, A.  
La Comtesse Pauline de  
Beaumont.
- BAZIN, RENÉ.  
De toute son Âme.  
Le Guide de l'Empereur.  
Madame Corentine.
- BENTLEY, E. C.  
L'Affaire Manderson.
- BERTRAND, LOUIS.  
L'Invasion.
- BORDEAUX, HENRY.  
La Croisée des Chemins.  
L'Écran brisé.  
Les Roquevillard.
- BOURGET, PAUL.  
Le Disciple.  
Voyageuses.
- BOYLESVE, RENÉ.  
L'Enfant à la Balustrade.
- BRADA.  
Retour du Flot.
- BRUNETIÈRE, FERDINAND  
Honoré de Balzac.
- CAMPAN, MADAME.  
Mémoires sur la Vie de  
Marie-Antoinette.
- CARO, MADAME E.  
Amour de Jeune Fille.
- CHATEAUBRIAND.  
Mémoires d'Outre-tombe.
- CHERBULIEZ, VICTOR.  
L'Aventure de Ladislas  
Bolski.  
Le Comte Kostia.  
Miss Rovel.
- CHILDERS, ERSKINE.  
L'Énigme des Sables.
- CLARETIE, JULES.  
Noris.  
Le Petit Jacques.
- CONSCIENCE, HENRI.  
Le Gentilhomme pauvre.
- COULEVAIN, PIERRE DE.  
Ève Victorieuse.
- DAUDET, ALPHONSE.  
Contes du Lundi.  
Lettres de mon Moulin.  
Numa Roumestan.
- DICKENS, CHARLES.  
Aventures de Monsieur  
Pickwick (3 vol.).
- DUMAS, ALEXANDRE.  
La Tulipe noire.  
Les Trois Mousquetaires  
(2 vol.).  
Vingt Ans après (2 vol.).  
Le Vicomte de Bragelonne  
(5 vol.).
- DUMAS FILS, ALEX.  
La Dame aux Camélias.

# COLLECTION NELSON *(suite)*

- FABRE, FERDINAND.  
Monsieur Jean.
- FEUILLET, OCTAVE.  
Un Mariage dans le Monde.
- FLAUBERT, GUSTAVE.  
Trois Contes.
- FRANCE, ANATOLE.  
Jocaste et Le Chat maigre.  
Pierre Nozière.
- S<sup>r</sup> FRANÇOIS DE SALES.  
Introduction à la Vie dévôte
- FRAPIÉ, LÉON.  
L'Écolière.
- FROMENTIN, EUGÈNE.  
Dominique.  
Les Maîtres d'Autrefois.
- GAUTIER, THÉOPHILE.  
Un Trio de Romans.
- GRÉVILLE, HENRY.  
Suzanne Normis.
- GYP.  
Bijou.  
Le Mariage de Chiffon.
- HANOTAUX, GABRIEL.  
La France en 1614.
- HAY, IAN.  
Les Premiers Cent Mille.
- JEAN DE LA BRÈTE.  
Mon Oncle et mon Curé.
- KARR, ALPHONSE.  
Voyage autour de mon Jardin
- KIPLING, RUDYARD.  
Simple Contes des Collines.
- LABICHE, EUGÈNE.  
Le Voyage de M. Perrichon,  
etc.  
La Cagnotte, etc.
- LA BRUYÈRE, JEAN DE.  
Caractères.
- LAMARTINE.  
Geneviève.
- LANG, ANDREW.  
La Pucelle de France.
- LE BRAZ, ANATOLE.  
Pâques d'Islande.
- LEMAÎTRE, JULES.  
Les Rois.
- LE ROY, EUGÈNE.  
Jacquou le Croquant.
- LÉVY, ARTHUR.  
Napoléon Intime.
- LOTI, PIERRE.  
Jérusalem.
- LYTTON, BULWER.  
Les Derniers Jours de Pompéi
- MAETERLINCK, MAURICE.  
Morceaux choisis.
- MASON, A. E. W.  
L'Eau vive.
- MÉRIMÉE, PROSPER.  
Chronique du Règne de  
Charles IX.
- MERRIMAN, H. SETON.  
La Simiacine.  
Les Vautours.
- MICHELET, JULES.  
La Convention.
- MIGNET.  
La Révolution Française.  
(2 vol.)
- NOLHAC, PIERRE DE.  
Marie-Antoinette Dauphine.  
La Reine Marie-Antoinette.
- NOLLY, ÉMILE.  
Hiên le Maboul.
- ORCZY, LA BARONNE.  
Le Mouron Rouge.
- PÉLADAN.  
Les Amants de Pise.
- POE, EDGAR ALLAN (trad.  
BAUDELAIRE).  
Histoires Extraordinaires.
- RENAN, ERNEST.  
Souvenirs d'Enfance et de  
Jeunesse.  
Vie de Jésus.
- ROD, ÉDOUARD.  
L'Ombre s'étend sur la  
Montagne.

# COLLECTION NELSON (*suite*)

SAINT-PIERRE, B. DE.  
Paul et Virginie.

SAINT-SIMON.  
La Cour de Louis XIV.

SAND, GEORGE.  
Jeanne.  
Mauprat.

SANDEAU, JULES.  
Mademoiselle de La Seiglière

SARCEY, FRANCISQUE.  
Le Siège de Paris.

SCHULTZ, JEANNE.  
Jean de Kerdren.  
La Main de Ste.-Modestine.

SCOTT, SIR WALTER.  
Ivanhoe.

SÉGUR, C<sup>te</sup> PH. DE.  
Mémoires d'un Aide de  
Camp de Napoléon : De  
1800 à 1812.

La Campagne de Russie.  
Du Rhin à Fontainebleau.

SÉGUR, LE MARQUIS DE.  
Julie de Lespinasse.

SIENKIEWICZ, HENRYK.  
Quo Vadis ?

SOUVESTRE, ÉMILE.  
Un Philosophe sous les toits.

STENDHAL.  
La Chartreuse de Parme.

THEURIET, ANDRÉ.  
La Chanoinesse.

TILLIER, CLAUDE.  
Mon Oncle Benjamin.

TINAYRE, MARCELLE.  
Hellé.  
L'Ombre de l'Amour.

TINSEAU, LÉON DE.  
Un Nid dans les Ruines.

TOLSTOÏ, LÉON.  
Anna Karénine (2 vol.).  
Hadjî Mourad.  
Le Faux Coupon.  
Le Père Serge.

TOURGUÉNEFF, IVAN.  
Fumée.  
Une Nichée de Gentils-  
hommes.

VANDAL, LE COMTE A.  
L'Avènement de Bona-  
parte (2 vol.).

VIGNY, ALFRED DE.  
Cinq-Mars.  
Servitude et Grandeur Mili-  
taires.  
Poésies.  
Œtello.  
Chatterton, etc.  
Journal d'un Poète.

VOGÜÉ, LE V<sup>te</sup> E.-M. DE.  
Jean d'Agrève.  
Le Maître de la Mer.  
Les Morts qui parlent.  
Nouvelles Orientales.

WENDELL, BARRETT.  
La France d'Aujourd'hui.

YVER, COLETTE.  
Comment s'en vont les  
Reines.

ANTHOLOGIE DES POÈTES LYRIQUES FRANÇAIS.

*Nelson*  
*Éditeurs.*  
*189, rue Saint-Jacques*  
*Paris*

*Calmann-Lévy*  
*Éditeurs*  
*3, rue Auber*  
*Paris*





5321

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

H&SS

A

5321

UTL AT DOWNSVIEW



D RANGE BAY SHLF POS ITEM C  
39 10 07 25 07 002 6